This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

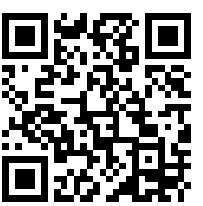

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 501195

Digitized by Google

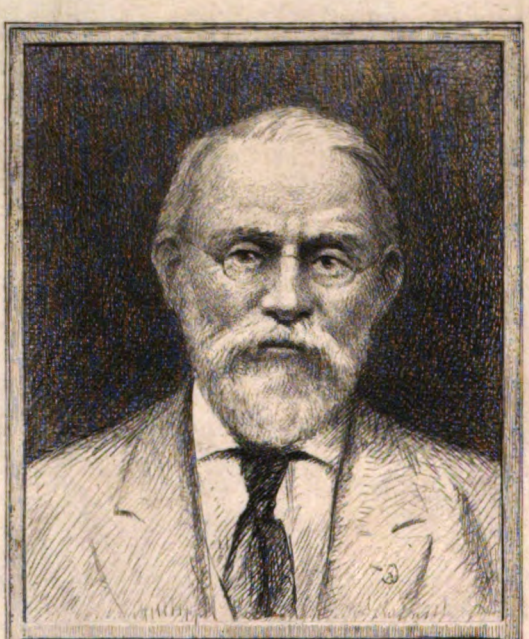

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.G23
A2

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

FONDEE EN 1885

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
SIÈGE : 2, rue Thiers, Saint-Gaudens

ET DE LA SOCIÉTÉ JULIEN-SACAZE
SIÈGE : Château Lafont, 18, allées d'Etigny, Luchon

TOME XLII. — ANNÉE 1928

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1929

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Docteur Charles CHOPINET

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. le Médecin-Principal Charles CHOPINET

Après son président regretté, M. le lieutenant-colonel Mondon, voici que disparait, à un an de distance, le vice-président de la Société des Etudes du Comminges, M. le médecin-principal Charles Chopinet. Il succombe à une cruelle maladie qui le frappa quelques semaines après les obsèques de son vieil ami et qui le tenait éloigné de nos travaux et de nos réunions depuis sept mois. C'était le dernier survivant de la génération qui avait fondé notre société, c'était encore le doyen d'âge du bureau.

Retiré à Saint-Gaudens en 1900, il s'était attiré autant de sympathies qu'il s'était créé de relations. Aussi une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait toutes les notabilités locales et une imposante délégation de l'armée, suivit-elle son convoi funèbre, le dimanche 4 mars. L'inhumation devant se faire à Toulouse l'après-midi, ce fut devant la caserne Jean-Pégot, si longtemps témoin de la conscience et de l'activité médicales du docteur Chopinet, qu'à l'issue du service religieux, M. Pierre Ollé, au nom de la Société des médecins de la Haute-Garonne, et M. Joseph Picot, président de la Société des Etudes du Comminges, saluèrent une dernière fois la mémoire de leur excellent et distingué confrère.

Discours de M. le Docteur OLLÉ

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'Association Générale des Médecins de France, au nom du syndicat des médecins de l'Arrondissement et plus particulièrement au nom des médecins de Saint-Gaudens, je viens adresser au Docteur Chopinet doyen du corps médical de Saint-Gaudens, un dernier adieu.

Après avoir fait de brillantes études au lycée de Chaumont, Chopinet entra à l'école du service de santé militaire de Strasbourg et, c'est là, que la guerre de 1870 le surprend. Il n'était pas encore docteur mais il se distingue

Digitized by Google

déjà en soignant au péril de sa vie les nombreux soldats atteints de variole. La médaille de la guerre de 1870 le récompense de son dévouement. — Il termine ses études à la Faculté de Montpellier et est affecté comme aide-major en Tunisie où il fait toute la campagne. Il est décoré de la médaille coloniale, promu médecin-major de 2me classe et arrive à Saint-Gaudens en 1882.

Il reste dix ans à Saint-Gaudens se fait aimer de tous militaires et civils ; séjourne un an à Lérouville puis à Mont de Marsan. Il est promu médecin major de 1er classe et fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il revient ensuite en Tunisie à Bizerte y reçoit la rosette d'officier du Nicham Iftikar, y prend sa retraite et s'installe à Saint-Gaudens en 1900. La guerre de 1914 éclate. Dès le 2me jour de la mobilisation, il part comme médecin principal de la 91me division territoriale, puis de la 124me division active au camp de Châlons. Il y fait brillamment son devoir est fait officier de la Légion d'honneur le 5 août 1915 pour faits de guerre et cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

« Chopinet, médecin principal de 2me classe.

« A assuré depuis le début de la campagne la direction du service médical de la 91me division territoriale puis celui de la 124me division.

« Malgré son âge, a constamment demandé à rester sur le front et a fait preuve dans l'accomplissement de ses fonctions d'une activité, d'une endurance et d'un esprit de dévouement remarquables.

« En partculier le 25 septembre et pendant toute la période des attaques, a parfaitement organisé le service médical de la division et a donné à tous l'exemple du courage et du mépris du danger en parcourant constamment les lignes aux points les plus exposés. »

Après avoir connu pendant de longs mois tous les dangers du front français, il rentre à Toulouse, y dirige plusieurs importantes formations sanitaires et revient enfin à Saint-Gaudens en 1919.

Digitized by Google

Il y reprend l'exercice de notre profession et ne cesse qu'à l'extrême limite de ses forces en 1927, au moment où le mal implacable qui vient de l'emporter le met dans l'obligation absolue de cesser tout travail.

Il a lutté jusqu'au bout avec l'énergie de l'homme fort. Il est mort en médecin et en soldat, il avait lui même mesuré la gravité de son état et en avait fixé stoïquement le terme et la durée. — Telle fut sa vie !

Elle ne cesse jamais d'être guidée par le plus généreux et le plus noble idéal. Passionné pour notre belle profession, musicien, artiste, il pratiqua le culte du vrai et du bien, sans rêver de récompense plus haute que la satisfaction d'avoir de son mieux obéi à la religion du devoir. Que dire de l'homme ?

Chopinet au premier abord donnait l'impression d'être froid, mais cette froideur n'était qu'apparente et dès que que l'on causait avec lui on devinait sa grande bonté. Il était doué du caractère le plus heureux, le plus aimable, le plus séduisant. Son affabilité parfaite ne se démentait jamais. Je ne lui ai jamais vu un moment d'humeur, un mouvement d'impatience et cette bonne grâce constante, cette amabilité souriante, cette complaisance inlassable, n'étaient pas chez lui le résultat d'un effort mais l'épanouissement spontané des sentiments de droiture de franchise, de bienveillance générale, et de bonté profonde dont était plein son cœur excellent. Car avant tout Chopinet était bon, et c'est par cette éminente bonté qu'il exerçait sur les cœurs une emprise à la fois si douce et si prenante.

Indulgent à tous il était sévère pour lui-même.

Le goût passionné de l'étude, le sentiment du devoir, le sens du beau et du bien inspirèrent sa vie et la firent féconde.

Chopinet méritait d'être heureux, il le fut. Il avait rencontré une compagne digne de lui, dont l'esprit cultivé et la tendresse faisaient sa joie. Il s'est éteint entouré de ses enfants et de ses nombreux petits enfants.

Digitized by Google

Nous nous inclinons, Madame, respectueusement devant le chagrin qui vous accable.

A vous aussi, Mesdames, vont nos condoléances émues. Vous perdez un père excellent un être d'élite, un de ceux qui honorent une corporation, qui lui donnent sa valeur et son lustre.

Au nom de tous mes confrères, je m'incline devant votre immense douleur. Mais la mort dans son implacable brutalité n'éteindra pas le souvenir de celui que vous aimiez. Cherchez un apaisement à votre cruel chagrin dans cette pensée. Nos chers morts se survivent tant que leur mémoire est sauvée de l'oubli. Les médecins garderont pieusement la mémoire de leur confrère Chopinet ; et je sais que, si le culte de son souvenir réclame un autel, il le trouvera, Mesdames, au plus profond de votre cœur.

Médecin-Principal Chopinet — mon cher Confrère,

Adieu !

Discours de M. le Président PICOT

« Mesdames, Messieurs,

» Le 4 février 1927, nous conduisions à sa dernière demeure notre président et ami toujours regretté, le lieutenant-colonel Mondon ; et voici qu'après treize mois révolus, la même douloureuse mission m'incombe d'adresser au nom de la Société des Etudes du Comminges, l'ultime adieu à son cher vice-président.

» Le docteur Charles Chopinet, par ses origines ancestrales, appartenait à ces marches de l'Est qui ont donné à la France depuis trois siècles, tant de valeureux soldats. Ce furent les hasards de la vie de garnison qui, l'ayant fait naître à Rome, l'amenèrent dans notre Midi pyrénéen. La beauté de nos sites, l'excellence de notre climat et — plus encore — une heureuse union contractée à Toulouse en 1883, firent de lui, désormais, notre compatriote.

Digitized by Google

» Une voix plus qualifiée que la mienne a célébré, comme il convenait, les mérites professionnels du médecin : il m'appartient de dire quelles variétés de goûts et d'aptitudes s'unissaient en lui aux connaissances du praticien. S'était-il, dès le berceau, imprégné à son insu de ces effluves dont l'atmosphère italienne est en quelque sorte saturée ? Le saisissant contraste entre la civilisation alsacienne, si riche à Strasbourg en souvenirs du passé, et la rudesse de mœurs de la Tunisie à l'époque de l'occupation française, éveilla-t-il en son intelligence, la vive curiosité des recherches archéologiques ? Il serait bien téméraire de prétendre discerner à quelles influences un esprit doit sa formation ; un fait certain demeure : le docteur aima passionnement la musique et devint un pianiste de talent. Il n'aima pas moins l'histoire de la vieille France et lorsque la courageuse phalange de travailleurs aussi modestes que savants qui se nommaient Julien Sacaze, Jean Morel, Baptiste Abadie, créa la Société des Etudes du Comminges, le docteur Chopinet fut au nombre des membres fondateurs.

» A cette œuvre nouvelle il apporta l'ardeur enthousiaste qui devait rester jusqu'en ses dernières années la marque propre de son caractère. Dans les excursions joyeuses dont le souvenir n'est pas éteint et qu'il eut été si heureux de voir renaître, on le trouve toujours au premier rang des organisateurs. Il collabore activement à la rédaction de la Revue et les sujets de ses articles décèlent la nature de ses occupations habituelles : études démographiques sur la taille des jeunes gens appelés devant le conseil de révision ; projet de construction d'un réseau rationnel d'égouts pour l'assainissement de Saint-Gaudens ; voilà le médecin. Recherches sur les camps romains de la région de Lespugue : voici l'officier. Ainsi, sans peut-être s'en rendre compte lui-même, il tissait chaque jour les liens qui devaient l'attacher définitivement à notre ville. Quand il la quitta, en 1892, il laissait ici de telles amitiés que son retour apparaissait comme une ques-

Digitized by Google

tion de temps. Huit années s'écoulèrent pendant lesquelles il ne cessa point de penser à son pays d'adoption ; dès 1900, la retraite sollicitée, il devenait pour toujours notre concitoyen.

» Ce que fut son existence depuis lors, il n'est pas un seul de nous qui l'ignore. Il en fit trois parts à peu près égales, consacrées : l'une à sa famille et à ses relations, l'autre à la Société qu'il avait contribué à fonder, la meilleure à ses malades. On vous a dit, messieurs, avec quelle conscience il accomplissait son devoir médical ; mais tous ses voisins de l'avenue de Toulouse savent qu'il ne jugeait pas sa tâche remplie si le dévouement ne s'accompagnait pas de bienveillance, dévouement dont mieux que personne, j'ai connu en de douloureuses circonstances, l'attentive sollicitude à laquelle il me plaît de rendre un public hommage. M. Chopinet avait bien voulu m'honorer de son amitié ; dans les fréquents entretiens qui nous réunissaient, soit chez lui ou chez moi, j'ai pu apprécier ce que cachait de bonté rayonnante un ton de brusquerie toute militaire, presque aussitôt corrigé, démenti par le sourire des yeux malins et la moue boudeuse de la lèvre charnue ; par là il s'était attiré la profonde sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

» Que ce fût dans notre société, qui l'avait appelé à faire partie de son bureau en 1900, puis le choisit, neuf ans plus tard, comme son vice-président ; que ce fût à l'Association des Dames françaises, qui trouvaient en lui un conseiller d'une compétence éclairée, ou encore au Cercle, dont il était l'hôte assidu, partout il commandait l'estime, grâce à une exquise urbanité, à un zèle qui ne se lassait point, à une bonne volonté que rien ne rebutait. Une activité débordante, que l'âge était impuissant à réfréner, avait rendu sa silhouette familière à tous ; il faisait, en quelque sorte, partie de notre paysage accoutumé. Aussi, quand un mal impitoyable s'abattit sur lui et l'empêcha de mener toute vie extérieure, sa disparition causa un vide. Sans doute, le cerveau garda sa lucidité,

Digitized by Google

le cœur toute sa flamme. Nous pûmes souvent tenir chez lui nos séances mensuelles ; il eut même la satisfaction d'assister en septembre dernier aux fêtes félibréennes, dont, toujours épris d'art, il goûtait si fort et les chants et la couleur : ce fut sa dernière sortie, ce fut sa dernière joie. Il vit approcher la mort, qui avait si souvent effleuré sa courageuse imprudence sur les crêtes de Champagne, stoïque, en soldat. Elle l'a pris, doucement ; nous garderons sa mémoire, profondément.

***

Une brève cérémonie eut lieu à Toulouse au cimetière de Terre Cabade ; avant que le cercueil du défunt fût déposé dans le caveau de famille, M. le médecin-inspecteur Lafforgue, directeur du Service de Santé de la 17e Région militaire, adressa un dernier adieu à son ancien collègue.

Discours prononcé par M. le Médecin-Inspecteur LAFFORGUE

Directeur du Service de Santé du 17me Corps d'Armée sur la tombe du Médecin-Principal CHOPINET

Bien que les circonstances ne m'aient jamais permis d'approcher M. le Médecin Principal Chopinet, ravi aujourd'hui à l'affection des siens et de ses nombreux amis, j'ai considéré comme un impérieux devoir de venir apporter à ce dévoué serviteur du pays et de l'armée le souvenir ému de ses camarades du cadre actif et l'hommage de reconnaissance du Corps de Santé Militaire.

Médecin de haute valeur et de grande culture, passionné pour son art que, même en ses vieux jours, il eut le légitime orgueil de pénétrer et de posséder toujours davantage, tenu en très particulière estime par ses confrères et ses pairs qui recouraient volontiers à ses avis empreints de lumineux bon sens, de science judicieuse et d'impeccable probité professionnelle ; M. le Médecin Principal Chopinet s'imposait au respect de tous par sa droiture et sa dignité de vie : partout, il sut mériter, sans effort ni intrigue, par le simple épanouissement de son attirante personnalité, la sympathie et la confiance publiques.

Digitized by Google

Il appartenait à cette phalange trop peu connue — je dirai même : trop méconnue — d'anciens Médecins de l'armée, auxquels une opinion mieux éclairée rend enfin justice, dont l'action volontairement effacée et modeste, mais puissamment bienfaisante, a fondé sur d'inébranlables assises le renom de science et le renom de probité du Corps de Santé Militaire.

Le directeur du Service de Santé du 17e Corps d'Armée tient à très grand honneur de venir saluer, au moment où il nous quitte, cet homme de bien et de devoir qui, aux jours sombres du grand conflit, comme aux heures plus sereines de la vie de garnison, porta toujours, profondément ancré au cœur, l'amour du petit soldat. — Je vous donne l'assurance, Mesdames, Messieurs, que la mémoire de ce vétéran modèle sera pieusement conservée parmi nous — et je vous prie de vouloir bien agréer, en ce douloureux événement, et de transmettre à Madame Charles Chopinet absente, avec l'expression attristée de nos condoléances, l'hommage de notre très respectueuse sympathie.

Aux témoignages de sympathie qu'ont reçus de toutes parts les familles Chopinet, Barthélémy, Lamare, Labroquère, Gravier, la Rédaction de la Revue joint la vive expression de ses profonds regrets et la sincère assurance de son fidèle souvenir.

Digitized by Google

Documents et preuve de l'existence d'une Collégiale à CAZENEUVE-MONTAUT

L'Etude historique de Cazeneuve-Montaut paraît très intéressante. Peu de localités ont des titres aussi anciens dans leurs annales. Les ruines de deux châteaux (château de Montaut et château du Tuco) et celles qu'on trouve sur toute la surface du territoire dénotent l'existence d'une cité importante avant le Moyen-âge. Il existe aussi un acte de fondation d'une collégiale entre l'an 1003 et l'an 1010. La Gallia christiana nous en donne une partie. Un registre tenu autrefois (avant leur dispersion) par les Olivetains de Saint-Bertrand de Comminges et déposé aujourd'hui aux archives de cette paroisse nous l'a donnée tout entière. Le Père Schiaffini, qui l'a inscrite, l'a trouvée sur un vieux parchemin dans une maison de Saint-Gaudens avec d'autres documents dont le propriétaire n'a pas voulu se dessaisir. Au demeurant, elles ne diffèrent l'une et l'autre que par quelques détails insignifiants provenant probablement d'une erreur de copiste. Mais l'une complète l'autre très heureusement. Nous transcrivons le texte latin sans traduction de la Gallia christiana et celui du Registre des Olivetains avec la traduction.

Texte de la Gallia christiana

Charta Fundationus Caza-Novæ olim collegiatæ nunc destructæ (1003).

In Dei nomine dominus deus per suam misericordiam dedit mihi Sanctio Ato allodem hermum qui est in comitatu Cominico in terrà quœ dicitur Bugiaco et in illo loco qui dicitur Caza-nova. Et idem dominus qui prœdictum locum dedit mihi compunxit me in corde et in anima mea, ut œdificarem domum Domini in honorem Domini nostri Jesu christi et Sanctœ Mariœ ejus genitricis et Sancti Michaelis Archangeli et ita factum est et misit dominus in cordibus nosrtis scilicet in corde meo et in corde uxoris meæ Bleskertœ ut electionem faciamus in ipso loco ad legen canonicam observandam propter amorem Patris et Filü et spiritus sancti...· Et infra....

Ego Sanctus Ato et uxor mea Bleskerta damus ipsum alodem Domino deo et ecclesiœ quœ vocatur Sancta Maria cum servis

Digitized by Google

et libris et vestimentis cum calicibus et patenis et cum omnibus ornamentis ecclesiasticis et ego dono terras et vineas cultas et incultas sylvas et campos ut ipse alodis abjacentes habet in se. Montes adjacent juxta rivulum ubi gutta cadit quœ venit per quandam cumbam et per quandam viam usque in loco et de illo loco veniet in fouram quœ est subtus vinea et de ipse vinea usque ad illum faïg qui est in viâ et de ipso faïg juxta sylvam usque in guttam currentem et quomodo silva tenet alias adjacentias scilicet duo rivuli qui ambo junguntur[1] in ipso rivo qui dicitur Lubunensi — Ego Sanctuis Ato facio *hoc*[2] *tali pacto* ut si intra illos canomicos ira *aut* discordia *aut* ulla perturbatio venerit non inter *semetipsos* concordent *vel* si facere noluerint veniat justitia a fratre meo Guillelmo et Odone filio meo et illi *districtum* facian ut concordent per amorem dei et vadium non accipiant nec panem nec vinum nec aliquam rem. Et si isti defuerint, veniat ad Raymundum filium meum ; et si omnes isti defuerint, veniat ad illum qui propinquior est mihi in consanguinitate si meliorem habeat sapientiam et bonitatem et illi canonici nullum seniorem (censorem) habeant nisi istos qui supraleguntur et illi teneant hoc donum in perpetuum Et infra....

Facta charta in mense Augusti in vigilia Sancti Hipoliti luna XVI regnanto Comite Rogerio Petro Episcopo etc.

Texte du Registre des Olivetains de Saint-Bertrand de Comminges copié le 3 juillet 1896.

Anno 1005 (ut mihi videtur). — Nota Gallia chris, Instru. en 176 circiter 1010.

TEXTE LATIN

In Dei nomine Dominus deus per suam misericordiam dedit mihi Sanctio acto (Ato) et adlaudem hermum qui est in *Comitatu* cominco in terra *ubi* dicitur Burgiaco et in illo loco quy vocatur Cazanova et idem dominus qui prœdictum locum dedit mihy compunxit me prœdicto in corde et in anima meâ ut œdificarem domun in honorem domini nostri Jesu christi et sancte Marie et sancti Micaely archangeli et sancti salvatori Et ita factum est Et emisit dominus in cordebus nostris et in corde meœ uxoris Blefeira ut *electionem* faciamus in ipso loco ad legem canonicam observandam propter amorem patris filii et spiritus Sancti ut in die Judicii merces accrescat et ut mereamur illam beatam spem audire quan dominus suis electis dicturus est venite (benedicti)patris mei percipite regnum quod vobis pr[e] paratum est ab origine mundi. Sed ego et uxor mea facimus hoc ut lex canonica adimpleatur quia dominus dicit : vivo ego et nolo

Digitized by Google

mortem peccatoris sed ut convertatur et vivat. In quacumque hora peccator conversus fuerit iby (ingemuerit) ommia peccata ejus in oblivione coram me erunt coram me dicit dominus. Et nos misery et enfelices facimus electionem istam propter negligentias nostras et pro patre nostro ut sy in gehenna sunt ad letitiam claritatis faciat illos dominus pervenire et parentes nostri et anime parentum nostrorum usque in quartam vel sextam aut septimam generationem sint participes ipsius (essur) et quia et consuetudo est ut unusquisque homo de suà hereditate dare debet ad sanctam Dei matrem ecclesiam Ego Sanctius Ato et uxor mea Bleseira damus ipsum adlaudem Domino Deo et ecclesiœ que vocat Sante Marie cum servif et libris, vestimentis cum calicibus patenis et cum omnibus ornamentis ecclesiasticis. Et ego dono terras et vineas cultas et incultas sylvas et campos quos adlaudis adjectias (adjacentia) habet in se Montes adjacent juxta rivulum ubi gutta cadit que venit per quandam cumbam et per ipsam cumbam et per quandam viam usque in loco et de illo loco venit ad fouram (furcam) que est in via et de ipsa furca usque ad alium faig (fagum) que est in viâ et de ipso faig justa Sylvam usque in gutta curente et eo modo silva tenet allias adjassentia silicet duo rivuli qui ambo Junguntur in ipso rivùlo qui dicitur Lubunensü. Ego Saucius Ato facio hoc tali pacto ut sy intra illos canonicos ira ant discordia ant ulla perturbatio venerit quod intra semeptipsos concordent et si facere noluerint veniat Justicia a fratre nostro Guillelmo et Adone filio meo et illi districtum faciant ut concordent per amorem dei et bladium non accipiant, nec panem nec vinum nec aliquam rem Et sy isty defuerint veniat ad Raymundum filium meum sy ommes isty defuerint veniat ad illum qui propinquior est mihi in consanguinitate sy meliorem habet sapientiam et bonitatem et illi canonici nullum censorem habeant nisi ipsos qui supra leguntur et illi teneant hoc donum in perpetuum Quod illi homines qui hanc illectionem exaltaverunt vel adjutorium huic electioni (dederit) verbo aut opere fiat in eis caritas, abundantia, longanimitas, bonitas benignitas mausuetudo fides continentia castitas et occurat ei dominus deus in adjutorio ei sit, sit defensor cum choro apostolorum martyrum confessorum atque virginum et absolventur a patre et filio et spiritu sancto ei a Sancta Maria matre domini nostri Jesu christi et abomuibus Sanctis Et quod de isto die usque in infinitum tempus hanc chartam istius donationis delere voluerit excommunicatur et expellatur ab ecclesia et ad obitum mortis nullus sacerdos audeat ei corpus domini ministare vel sepelire Unde ab hodierna die nec filius nec filie nec frates neque aliquis de suà cognatione ant de meis heredibus neque ommes nec Episcopus nec aliqua persona faciat contra hanc quartam quam Ego Sancius

Digitized by Google

Ato et uxor mea Bleseira dedimur Totum hoc sicut supra scriptum est ad domimun patrem omnipotentem et ad regulam canonicam cotinendam.

Facta charta est in mense Augusti in sancti hypoliti luna decima sexta Regnante Rogeri, Petro Episcopo.

Dominus Sanctius Ato et uxor Domina Bleseira qui hanc chartam scribere fecerunt ab omnibus suis illam firmaverunt et firmare fecerunt Raymundo et Bernado et Adone filiis ejus, Valdierda et filiis et filiabus ejus Deo et Beato Petro apostolo et Sancto Gaudentio et habitantibus illus Ecclesiœ nunc et in perpetum.

TRADUCTION

Au nom de Dieu le Seigneur Dieu par sa miséricorde m'a donné à moi Sanctius Ato une possession en Franc-Aleu qui est dans le Comté de Comminges, dans le territoire appelé Bourjac et dans ce lieu qui porte le nom de Cazanova. Et ce même Seigneur qui m'a donné le lieu précité m'a touché vivement au cœur et dans mon âme pour bâtir une maison en l'honneur de notre Seigneur Jesus-christ, de sainte Marie sa mère, et de saint-Michel archange et du Saint Sauveur. Et cet ouvrage a été exécuté à cette fin. Le Seigneur a inspiré à nos cœurs et au cœur de mon épouse Bleseira de faire cet établissement en ce lieu même en vue d'y faire observer la règle canonique pour l'amour du Père, du Fils et du Saint-Esprit afin qu'au Jour du Jugement notre récompense s'accroisse et que nous méritions d'entendre cette heureuse parole que le Seigneur dira à ses élus : « Venez les bénis de mon père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde » Quant à moi et mon épouse nous faisons cette œuvre afin de faire observer la règle canonique parce que le Seigneur a dit : Je vis Moi, je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Quel que soit le moment où le pécheur se convertisse, par ses larmes tous ses péchés devant moi seront oubliés, devant moi, dit le Seigneur ». Et nous misérables et malheureux nous faisons cet établissement à cause de toutes nos négligeances et pour notre père et notre mère afin que s'ils sont dans la souffrance (géhenne) le Seignenr les fasse arriver dans la Joie de la lumière et que nos parents et l'âme de nos parents jusqu'à la cinquième, même la sixième génération y aient leur part. Et comme la loi et la coutume sont que tout homme doit donner de son héritage à la sainte mère de Dieu l'Eglise, Moi Sanctius Ato et mon épouse Bleseira donnons ce franc-Aleu au Seigneur Dieu et à l'Eglise, qui est sous le vocable de Sainte-Marie avec les serviteurs et les livres les vêtements avec les calices et les patènes et tous les ornements ecclésiastiques. Et

Digitized by Google

Moi je donne les terres et les vignes cultivées ou incultes et les champs que le franc-aleu renferme dans son étendue : des monts sont adjacents au ruisseau, où tombe une source formée goutte à goutte, qui vient par un certain vallon a pente douce et par ce même vallon et par un chemin jusques à un certain endroit, et de cet endroit, elle arrive à l'embranchement qui est sur le chemin, de cet embranchement jusqu'a un autre hêtre qui est sur le chemin, et de ce même hêtre touchant à la forêt jusqu'à l'eau devenue courante ; En sorte que le bois occupe le reste des environs, c'est-à-dire des deux petits ruisseaux, qui se joignent tous les deux à ce même ruisseau qui s'appelle Lubunensic (La Noue).

Moi sanctius Ato par ce présent pacte je décide que, si parmi les chanoines la colère, la discorde ou quelqu'autre trouble s'élève, ils s'entendent entre eux et, s'ils refusent à le faire, que justice soit faite par notre frère Guillaume et Adon mon fils ; et que ceux ci fassent strictement le bon accord pour l'amour de Dieu ; et qu'ils ne recoivent pas de blé, ni pain ni vin, ni quoique ce soit : Et si ceux-ci venaient à faire défaut qu'on ait recours à Raymond, mon fils, si tous ceux-ci venaient à faire défaut qu'il intervienne celui qui m'est le plus raproché par les liens du sang s'il a une meilleure sagesse et bonté ; et que ces chanoines n'aient aucun autre censeur que ceux qui sont désignés plus haut et qu'ils jouissent de ce don à perpétuité, que ces hommes, qui ont élevé cet établissement ou lui auront aidé par parole ou par acte, aient la charité, l'abondance, la longanimité, la bonté, la bienveillance, la mansuétude, la foi, la continence la chasteté ; que le Seigneur leur vienne au devant pour les secourir qu'il soit leur défenseur avec tout le chœur des Apôtres, des martyrs, des confesseurs et des vierges et qu'ils soient absous par le Père, le Fils et le Saint-Esprit et par Sainte Marie mère de notre seigneur Jésus-christ et par tous les saints ; et que, à partir de ce jour jusqu'à un temps illimité, celui, qui voudra détruire la charte de cette fondation soit excommunié et chassé de l'Eglise et qu'au moment de sa mort aucun prêtre n'ose lui donner le corps du Seigneur ni même l'ensevelir. D'où, à partir de ce jour, ni mes fils, ni mes filles, ni aucun membre de ma parenté ou de mes héritiers, ni personne, ni l'Evèque, ni tout autre, n'agissent contre cette charte que Moi Sanctius Ato et mon épouse Bleseira avons donnée. Tout ceci a été écrit comme ci-dessus pour le Seigneur le Père tout Puissant et pour le maintien de la règle canonique.

Cette charte a été faite au mois d'août dans la lune seizième de Saint Hypolite, sous le règne du comte Roger, Pierre étant Evèque.

Le Seigneur Sancius Ato et son épouse la Dame Bleseira, qui ont fait écrire cette charte, l'ont confirmée pour toute leur famille et l'on fait confirmer par Raymond par Bernard et Odon ses fils,

Digitized by Google

par Valdierda ses fils et ses filles, pour Dieu, le bienheureux Pierre, apôtre, et Saint-Gaudens et pour ceux qui vivront dans cette Eglise dans le présent et l'avenir.

Guillelmo Abdie Wrag, J. Roduhahy Damalos Ato accordo S V V S S : Sig. Garcia Guillelmo Ato Sanctius de Cazal. [1].

Ego Sancius Ato et ego Bleseira volumus vos deprecrari in ullum hominem ant femiuam qui ad hunc locum venerit piquoretis ant capiais.

Moi Sancius Ato, Moi Bleseira nous voulons vous demander avec instance qu'aucun homme ou femme qui viendra en ce lieu ne soit pris en gage ni saisi.

13 Août 1005.

La lecture attentive de ces deux textes nous invitera à examiner la valeur intrinsèque et morale des documents pour prouver l'existence de la collégiale et le but qu'on s'est proposé en fondant cet établissement. Quelle fut sa durée, quel sort fut réservé à cette Eglise dans la suite depuis l'an 1003 jusqu'a l'érection d'une Eglise Gothique en 1893 remplaçant la bâtisse sans forme qui servait d'Eglise ?

I

Valeur intrinsèque et morale de la charte de fondation

En face du texte latin on a mis une traduction Française. Le texte manque de clarté et porte des entorses fréquentes à la syntaxe. Il a pour excuse qu'il est du XIe siècle et que, etant passé par la plume de tant de copistes pas tous très précautionneux, il a pu s'altérer. Pour le comprendre il a semblé nécessaire d'avoir sous les yeux l endroit qu'il a voulu décrire marquant les limites des biens donnés pour y trouver une adaptation des indications y contenues au site de Cazeneuve tel qu'il se trouve aujourd'hui de la l'idée d'une traduction qui n'a pas la prétention d'être littéraire mais simplement littérale.

II

Cette charte appelée *Carta secunda* n'est pas une chose rare. Aprés la fondation proprement dite, il existait dans les Registres des vieilles abbayes, collégiales etc... ce qu'on appelait des chartes de confirmation. Après avoir été fondées par tel Seigneur ou tel Evêque on aimait à les faire confirmer par le successeur ou par quel-

1. Le Seigneur de Cazal était du château de Montpezat. Un château situé sur le territoire de Larcan rapproché de la route de Boulogne à Saint-Gaudens par Saint-Marcet porte encore le nom de château de Montpezat, le même Seigneur, bienfaiteur de la collégiale de Cazeneuve avait fait des dons magnifiques à la Collégiale de Saint-Gaudens (1000).

Digitized by Google

qu'autre autorité compétente pour avoir une garantie de plus contre les contestations, les empiètements etc... Dans l'espèce, il n'est pas dit que le seigneur Ato Sanctius de Cazal ait fondé l'Église de Cazeneuve mais qu'il en a assuré les revenus comme il avait auparavant assuré ceux de la collegiale de Saint-Gaudens.

III

La description des lieux mise en face du Cazeneuve moderne est d'une ressemblance frappante : *les deux ruisseaux* se jettant dans un *ruisseau unique*, l'un se formant dans un vallon a pente douce et grossissant en temps d'orage, l'autre adjacent aux collines qui nous séparent de Sepx, du Proupiary et d'Auzas ; l'embranchement des deux chemins, dont l'un creusé par des ravins fournit au ruisseau l'eau pluviale, l'autre, qui n'est plus fréquenté, marquant très-exactement l'endroit du croisement des deux chemins ; le courant des deux ruisseaux réunis devenant *plus rapide* à l'endroit où nous marquons la place du hêtre ; *les deux rives* du ruisseau boisées à partir de là, etc...

Nous trouvons de la même manière la conformité des noms : *Rivuli*, le quartier porte encore le nom d'Arriouex (petits ruisseaux) séparant le hameau de Montaut du petit vallon (cumbam) ; *Cumbam* en patois *Couma* ; *gutta per cumbam* c'est le vallon à pente douce où coule la source formée par l'égout des deux pentes ; *Campos*, le lieu marqué porte encore le nom de *Campas* ; *Vineas*, la place où étaient ces vignes est encore désignée aujourd'hui par le nom Vigno des Mougés (vigne des Moines).

Nous aurons encore l'occasion dans les notes qui vont suivre de mieux constater la ressemblance des lieux et des noms.

IV

On a déjà remarqué que les deux textes ne différent que par quelques mots seulement provenant très probablement d'une erreur de copiste. Le texte des Olivetains complète fort à propos cette page d'histoire locale en nous faisant connaître le but et l'esprit qui ont présidé à l'établissement de cette œuvre et avec des détails très intéressants pour la garantir Dans ce titre, en effet, rédigé avec une praticulière solennité les intéressés énumèrent les motifs de leurs sacrifices. 1° Ils sollicitent des chanoines l'observation de la règle canonique ; 2° ils manifestent par cette donation l'intention de sanctifier leurs richesses ; 3° ils fondent une sépulture de famille entourée de constantes prières en vue de sauver leur âme et l'âme de leurs parents. « Car, le chrétien qui érige une maison religieuse, disait-on au moyen âge, se construit à lui même une échelle pour

Digitized by Google

monter au ciel ». *Oti claustra construit cœlum ascensurus sibi scalam fecit* (*Apu Hurter*). 4e On est frappé par ces minutieuses précautions dictées par une foi et une piété profondes que les donateurs prennent en vue de maintenir la paix et la concorde dans cette maison de prières, mais sans croyance désavantageuse pour les vices et imperfections morales des chanoines.

Fin de la collégiale. Attribution des biens aux hospitaliers de Jérusalem

La critique historique si sévère de nos jours ne saurait contester la courte existence de la collégiale de Cazeneuve. Elle mourut à peu près centenaire.

Si son existence est incontestable, il reste des périodes obscures sur les événements, les causes qui ont emmené la destruction de la collégiale et de la cité. Les ruines des deux châteaux (le château de Montaut et le château du Tuncoulas) au nord-est et au sud-est dominant la vallée de la Noue nous laissent présumer que les intérêts à défendre avaient une grande importance. Les premiers renseignement sur le sort réservé à la collégiale nous viennent des Archives du Vatican (année 1120) et du cartulaire de Saint-Clar n° XXV (Fond, de Malt, Arch, dép. Toulouse Saint Clar). Ils ne diffèrent que par une légère addition de noms et quelques détails intéressants ajoutés à celui de Saint-Clar. Nous les transcrivons l'un et l'autre avec leur très légére variante.

TEXTE DU VATICAN

Illud donum quod Sanctius Oto et fecit deo et sanctœ Mariœ de Cazanova, Rayumudus. Ado et filii corum. Et Bertrandus Convenarum Episcopus dederunt deo et Hospitali Jérusalem et Geraldo hospitalorio et Hospitali Jerusalem et cœteris fratribus Hospitalis et dederunt itérum totum viciniage et aquam cum molinare et agrarium cum tota ruptione boscorum Et Bernardus de Bozi dedit similiter Deo et Hospitali et totum agrarium sicuti *Anoa* vadit et Serram Castelli et Serra Catin usque ad Lubertiga.

1. (Signum) Bernardus de Aulon et Garsia de Aurinag et Testes [1].

TEXTE DE SAINT-CLAR

Illud donum quod Sanctius Ato fecit deo et sanctœ Mariœ de Cazanova *Bernadus* [2] et Raymundus Odo et filii eorum et Ber-

1. Bernard d'Aulon et Garsia d'Aurignac ont signé ce document parce que la plus grande partie des biens situés sur les territoires d'Aulon et de Bouzin dépendaient de la Chatellenie d'Aurignac.

2. Sont soulignés les mots et phrases qui ne sont pas dans l'autre texte.

Digitized by Google

trandus Couvenarum Episcopus dederunt Deo et Hospitali Jérusalem et Geraldo hospitalario et cœteris fratribus hospitalis. *Et in alio eorum honore de uno quaque censali iiipd et Justitiam* et totum viciniage et aquam cum molinare et agrarium de tulia se totâ ruptione boscroum Et Bernardus de Bernardus de Bozi dedit similiter Deo et Hospitali totum agrarium ricuti Anoa vadit et Serram Castelli et Serra Catin usque ad Lubertiga.

Hoc domum fecerunt predectum et eccleseam pricictam cum hoc quod ad ecclesiam pertinet amore Dei et remedio animorum suarum

I. (Signum) Bernardus de Aulon et Garcia de Aurignac et *Calvetus filius qui hujus rei sunt testes.*

I

Remarquons, avant tout, que la collégiale compte à peu près une centaine d'années d'existence. La Gallia christiana porte que cette fondation fut faite l'an 1003, le Régistre des Olivetains l'an 1005 et dans un autre passage de la Gall.chris (rust C 176) environ l'an 1010. Dans tous les cas on doit accepter une date entre l'an 1003 et l'an 1010 pour marquer le temps où cet événement à eu lieu. Du reste, les documents qui précèdent datés de 1120 nous informent qu'à cette époque la collégiale n'existait plus,

II

Les deux textes mentionnent en détaillant les circonstances la transmission des biens de la collégiale faite conformément aux Règles canoniques aux frères Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. En effet, dans cet acte authentique figurent tous ceux que Ato Sancius de Cazal et son épouse Bleseira avaient chargé de veiller à la réalisation de l'œuvre établie par eux c'est-à-dire leurs héritiers

Ceux-ci donnent en garantie de leur acte l'intervention de l'Evêque de Comminges Bertrand, de celui qui est notre grand patron Saint Bertrand.

III

Le cartulaire donne à la charte une clarté nouvelle et éclatante. Il porte, en effet, le nom du donateur avec la désignation des lieux et les mêmes noms qu'ils ont encore aujourd'hui sur le Registre cadastral de Cazeneuve, d'Auzas et de Bouzin : *Serram Castelli* Serre du chateau ; *Serram* Catin Serre de Catin ou Sarracatieu ; *Lubertiga* Loubartigue limitrophe du Campas qui appartient aujourd'hui à Jean-Marie Barousse.

3. Illisible.

Digitized by Google

IV

On a remarqué la différence des termes désignatifs de la Noue *Lubunensii* dans la charte et *Anoa* dans le cartulaire.

Cette différence vient probablement de ce que dans la Charte on a voulu par un qualificatif donner la description et représentation graphique de la rivière *qui Dicitur Lubunensu* rivière à nœuds ou sinueuse dont les replis sont encore aujoud'hui cause d'inondations fréquentes.

Après la disparition de la Collégiale

Quel sort fut réservé à l'Eglise de Cazeneuve après la disparition de la collégiale ?

Si les documents nous manquent sur les causes qui déterminèrent sa ruine, les titres de transmission de propriété sur les biens de la collégiale nous viennent en abondance de divers côtés.

Les premiers titulaires furent les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ordre établi en cette ville pour recevoir les pélerins et et autres voyageurs. Ce fait se trouve consigné dans les deux cartulaires rapportés plus haut. Le Recteur curé ou vicaire perpétuel ne possède plus la liberté de se gouverner par lui-même. Dès 1245 on signale une transaction entre Arnaud Roger, évêque de Comminges, et Moliniera abbesse de Fabas. L'Evêque donne à l'Abbesse les dimes de l'Eglise de Cazeneuve. Cette dépendance se reconnait encore mieux dans les siècles qui suivent jusqu'à l'avènement du Protestantisme.

Les archives du collège de Foix nous fournissent une documentation abondante. Nous trouvons, en effet, sous le n° 47 cette indication : « Le collège de Foix comme prieur de Galan et patron de la cure ou plûtôt de la vicairie perpétuelle de Notre Dame de Cazeneuve et (ici un ou deux mot illisibles) Galan et en cette qualité il a droit de nommer le vicaire perpétuel ainsi qu'il se justifie des sept titres de collation des années 1376, 1415, 1431, 1470, 1479, 1523 et 1580 lesquels étant liés ensemble sont côtés n° 104 ».

Les trois premiers titres doivent émaner du Prieur de Galan. Le collège de Foix ne fut fondé à Toulouse qu'en 1457 par le cardinal Pierre de Foix, ancien évêque de Comminges. Le prieuré de Galan après la fondation du collège, a dû être uni à ce collège et le droit de présentation à la cure ou vicairie perpétuelle passer à ce même collège c'est-à-dire à son chef ou recteur. Ces sept titres sont classés sous les n° 1 (1376) 2 (1415) 5 (1480) 9, 11, 15 et 17. Ils nous fournissent les noms des bénéficiers avec certaines indications de Maison, terres, vignes etc,

Digitized by Google

Mais le document le plus important c'est une collation de bénéfice du pape Paul III en 1537 (Arch Vat Pauli icy Bullan ann II-VI Vol 1532 fol 260). Il s'agit de ratifier une décision du pape Clément V, assurant la possession du titre de Prieur ou Recteur de l'Eglise nommé Jean Basich *ad dictam Ecclesiam beate Marie cujus et le Sancti Felicis ac de Bosino et de Montealto necnon de Luceto ecclesiarum.....* c'est la liste des annexes dont les revenus augmentaient le trésor de l'Eglise. 1° *Saint-Elix* n'a jamais cessé d'être attaché à Cazeneuve soit avant soit après le Concordat de 1801 ; 2° *Bouzin*, aujourd'hui annexe d'Aurignac, est détaché à l'époque du Concordat de 1801 ; 3° *Montaut*, hameau important de Cazeneuve ajoute son nom à celui-ci pour former une seule commune Cazeneuve-Montaut, les ruines de son église se confondent avec celles du château nord-ouest de la cité et datent probablement de la même époque ; 4° *Lucet*, aujourd'hui hameau de Mengué, qui lui-même fait partie de la commune d'Aulon, n'avait plus son Eglise au XVIIIe siècle, on montre encore son emplacement et des ruines assez importantes.

Au demeurant, sous le pape Urbain V (1370) le Registre des collecteurs apostoliques nous avait déjà fourni la liste des paroisses comprises dans leur district.

Cazeneuve y figure avec ses annexes. Elles sont seulement signalées sans être nommées.

Les trois derniers titres de collation datent ; celui de Paul III de 1537 et ceux du collège de Foix de 1523 et 1580. Ces dates nous amènent à l'époque de la Réforme et des guerres de religion. Il apparait dès lors que le titulaire de l'Eglise a conquis son indépendance. Les titres de collation et baux à ferme qui figurent en très-grand nombre aux archives de la Préfecture de Toulouse ne portent plus le titre de Vicaire perpétuel mais bien celui de Curé ou Recteur. Les revenus de la Cure sont encore considérables et s'étendent en très-grande partie autour des deux rivières de la Louge et de la Noue sur les territoires des annexes. La perception des dîmes va, sur la Louge du moulin du pont en Aurignac au moulin de Saint-Marcet, sur la Noue du pont d'Auzas au moulin du Pujaou en Aulon. On signale de nombreux baux à ferme de cette dime passés entre certains riverains et le curé. En fixant le taux de la convention ils ont tous invariablement cette clause plus une ou deux « paires de chapons bien faits et finis ».

Les Registres de la paroisse, qui commencent en 1670, portent les signatures des curés ou de ses vicaires dans les trois annexes de Saint-Elix, Bouzin et Lucet. Ce régime dure jusqu'au Concordat de 1801. Dans l'intervalle rien de particulier n'appelle notre attention à l'exception de l'époque de la Révolution de 1789. Le titulaire était

Digitized by Google

alors un certain Barraulte, prêtre d'un grand zèle d'un grand courage et d'un grand mérite. Il était natif de Tournas, hameau important de la commune de Cassagnabère. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, se tint caché dans les parages solitaires de son pays natal. Il fut dénoncé au Comité du district de Mont-Unité pour *attentat à la liberté et pour avoir mis en branle les cloches d'Aulon en l'honneur de la superstition.*

Il sut se soustraire aux regards de la police révolutionnaire. Sa signature ne paraît plus en 1790. Du 22 novembre 1790 au 27 février 1792 le Registre porte celle de Samatan vicaire. Nous devons à la mémoire tenace des anciens de la paroisse et à une tradition certaine la preuve de sa réapparition dans la paroisse après le 18 Fructidor.

La nouvelle Eglise au point de vue de l'ancienne Collégiale

La vieille bâtisse, qui servait d'Eglise après la destruction de la collégiale, avait été édifiée sans précaution et avec trop de hâte pour se mettre à couvert. Elle ne présentait aucune marque de solidité durable. Un plafond de 12 mètres de largeur sans étai pour garantir cette solidité rendaient nécessaires des réparations continuelles et indubitablement provisoires.

A partir du Concordat de 1801, date précise où les annexes de Bouzin et de Lucet sont détachées de l'Eglise de Cazeneuve, jusqu'en 1832 ; rares sont les indications qui pourraient exciter la curiosité ou concerner la paroisse. Après la tourmente et les persécutions de l'époque de la grande Révolution, la pénurie de prêtres ne pouvait manquer d'avoir un contre-coup néfaste sur l'organisation trop hâtive des paroisses. De là vient très probablement le défaut d'exactitude dans la tenue des registres et leur absence totale jusqu'en 1832.

Les abbés Lère, Sauné, Allemant, Tustes, Duclos, Paule, Mondon ont dû procéder à des travaux de restauration. Leur passage de 1832 à 1881 ne donne lieu à aucune observation, à la réserve des deux derniers. L'abbé Paule fut un apôtre ardent et un zélé propagateur de la reconstruction totale de l'édifice. L'abbé Mondon ne sut utiliser les quelques ressources, (épargne minutieuse de son prédécesseur sur un maigre budget) qu'à édifier un clocher qui fut plûtot une gêne et un embarras pour l'œuvre définitive. Après le départ de l'abbé Mondon en 1881, son successeur adopte la manière de voir de M. Paule. Il fait dresser un plan et un devis en vue de la reconstruction. L'espace laissé libre entre le presbytère et le clocher devenant trop restreint pour la longueur, on sera obligé pour conserver l'harmonie de l'ensemble de s'étendre en largeur dans le transept

Digitized by Google

et de perforer le clocher pour le faire rentrer dans le cadre du bâtiment.

On dut dans la suite pour le percement du clocher pratiquer, non sans audace, deux ouvertures, l'une dans la direction de l'Eglise pour y adapter un arceau élevé, l'autre dans la direction du cimetière pour y encadrer un beau portail gothique, reste de la vieille Eglise.

La réalisation de ce plan se heurta d'abord aux hésitations de la presque totalité de la population persuadée que la modicité des ressources ne permettait qu'une réparation partielle. Après huit ans d'efforts diplomatiques, les plans et devis sont approuvés, subventionnés par le Département et l'Etat. Mais, il paraît nécessaire de déclarer hautement que les principales ressources vinrent du dévouement incomparable de la population. Toutes les familles, sans exception, figurent dans une souscription volontaire en argent en nature et en journées. Tous les matériaux, bois de construction, pierre-moëllon, pierre-de-taille, sable, etc. etc.. sont fournis à pied d'œuvre et presque tous gratuitement. La construction commencée en 1893 était achevée en 1895 avec deux sacristies, 17 ouvertures garnies de vitraux, trois autels en marbre, un plancher en cœur de chêne, une superbe chaire avec l'abat-voix de même qualité, don royal d'un artiste improvisé de Cazeneuve, qui pour un coup d'essai fit un coup de maitre. Nous enregistrons son nom avec orgueil, il s'appelle Louis Delhom.

La vieille construction avait été bâtie sur les ruines de l'ancienne collégiale et la nouvelle le fut pareillement. Ce fait apparut clairement dès l'ouverture des travaux. En effet, les fouilles rendues nécessaires pour la reconstruction ont mis à jour les fondations d'une immense bâtisse allant du midi au nord. Ces fouilles continuées dans la direction du jardin du presbytère ont permis d'en dresser le plan par terre. Ce plan nous donne une figure rectangulaire de 16 mètres 50 centimètres en largueur et de 35 mètres en longueur.

Restait debout, avant la démolition un pan de mur s'avançant du presbytère dans l'espace clos qui lui sert de cour. Il a été le principal guide dans les recherches en indiquant la direction de l'ancienne bâtisse. De ce reste, dont la solidité avait bravé toutes les intempéries, nous n'avons plus aujourd'hui que l'encoignure de la maison presbytérale. Elle n'a pu être démolie sans compromettre l'édifice ni être rectifiée. Elle reste là comme une évocation de douce mélancolie et un vestige authentique des siècles passés.

TH. VERDALLE.

Digitized by Google

Deux procès-verbaux de visite des églises de Saint-Lary

Vallée d'Aure (1664-1741)

(*Suite et fin*)

II. — ***Procès-verbal de visite de l'église de Saint-Lary, par Mgr Antoine de Lastic, du 7 octobre 1741.***

Antoine de Lastic, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Comenges, savoir fesons que, pour satisfaire aux devoirs de notre charge pastorale suivant les Décrets et Ordonnances des saints Conciles, nous nous sommes tranporté ce jourd'hui septième octobre mil sept cens quarante-un dans la paroisse de Saint-Lary pour y faire la visite, accompagné de ceux de nos officiers à ce nécessaires, où étant arrivé vers les cinq heures du soir avons été reçu et conduit, étant revêtu de nos habits pontificaux, dans l'église paroissiale dudit lieu sous l'invocation de Saint-Hilaire, à l'entrée de laquelle le sieur Pierre Abadie, prêtre et curé [1], nous a présenté l'eau bénite et l'encens, et nous avons fait les prières accoutumées et prescrites par le Rituel de notre diocèse.

1. — Ensuite étant rentré dans l'église avons visité le Saint Sacrement, avons examiné s'il est décemment conservé ; nous nous sommes informé s'il y a un ciboire pour le porter aux malades, et s'il y a un soleil visoire pous l'exposer. Avons trouvé un ciboire d'argent non doré et dont le pied est trop petit, l'un et l'autre ont besoin d'être changés ; un soleil visoire

Digitized by Google

dont il manque plusieurs raions, qui se monte sur un calice, il nous a paru en mauvais état et avoir besoin d'être changé ; il y a un petit porte-Dieu d'une figure ancienne que nous avons interdit n'étant point d'argent.

2. — Nous nous sommes informé si on a soin de renouveller les saintes hosties et si la lampe est toujours allumée ; si elle est fondée. Le sieur curé nous a répondu qu'il avoit soin de les renouveller tous les quinze jours, que la lampe était allumée devant le Saint Sacrement tous les jours des dimanches et fêtes.

3. — Avons visité les fonts baptismaux, la piscine et les vases des saintes huiles. Le sieur curé ne nous aurait exibé que les vases des saintes huiles qui sont d'étain et qui ont besoin d'être changés ; il nous aurait dit que les fonts baptismaux étaient dans une chapelle dédiée à Sainte-Marie du Bouchet, [2] sise à l'extrémité du village.

4. — Avons visité les saintes reliques et leurs autentiques, aprés avoir fait les prières ordinaires devant elles. On nous aurait fait voir un petit vase rond de métal où nous aurions trouvé des reliques envelopées dans du tafetas, mais il n'y a point d'autentiques, on est seulement persuadé qu'elles sont de saint Fabien et saint Sébastien [3].

5. — Avons visité les autels, chapelles, images et tableaux de ladite église, avons trouvé une grande pierre sur le maître-autel, où il y a trés peu de marques de consécration, un tabernacle doré, mais dont l'intérieur n'est doublé que de toile, d'ailleurs en bon état, un rétable de bois blanchi au milieu duquel se

Digitized by Google

trouve placée dans une niche l'image de la Vierge bien dorée, aux deux côtés, celles de saint Hilaire, patron de ladite église [4] et celle de saint Pierre, le tout d'une décence convenable, quatre chandeliers de leton sur le gradin, en bon état, le marchepied est assez bon, mais il y a une planche qui doit être changée, un devant d'autel de cuir doré sans cadre.

6. — Avons visité le sanctuaire, le chœur, la nef, les confessionnaux, la chaire et les bancs de ladite église ; avons demandé de nous produire les titres de l'établissement des bancs et droits de chapelle dans ladite église et autres droits honorifiques ; avons trouvé le plafond tant du sanctuaire que de la nef en bon état, mais dont un plancher a besoin d'être réparé en plusieurs endroits ; celui du sanctuaire nous a paru bon, mais les vitres de la fenètre qui y est ont besoin d'être changées. Il y a du côté de ladite nef une chapelle dédiée à Notre-Dame, appartenant à la famille de Benque d'Agut dudit lieu de Saint-Lary, suivant la concession faite de ladite chapelle à noble Jean Dagut, avec droit de banc, agenouilloir à perpétuité par Mgr de Choiseul, apert de son titre du 9 juillet 1664 [5], à la charge par ledit noble Jean Dagut et ses descendants de fonder ladite chapelle de la rente annuelle de trois livres pour l'entretien et ornements d'icelle, lequel susdit titre accordé sur l'acte de ladite fondation par monseigneur de Choiseul, un de nos prédécesseurs nous aurait été exhibé par noble Jean-Bertrand de Benque Dagut [6] ; sur quoi aurions procédé à la visite de ladite chapelle que nous aurions trouvée absolument dépourvue de la décoration nécessaire pour y célébrer la sainte messe, n'y aïant qu'un vieux

Digitized by Google

tableau de la Vierge, avec un cadre sans gradins ni chandeliers, un devant d'autel d'une grosse toile peinte en mauvais état, de même qu'un petit marchepied ; avons trouvé dans ladite chapelle un confessional [7],où il manque une grille, une chaire adhérente à la table de communion près du sanctuaire du côté de l'Epître en bon état.

7. — Avons visité la sacristie les vases sacrés, linges, livres de ladite église. Nous nous sommes informés s'il y a un inventaire ; nous avons examiné les Registres des Baptêmes, Mariages et Enterremens et avons demandé le procès-verbal de la dernière visite et les Ordonnances de nos prédécesseurs, s'ils ont le Rituel et les Ordonnances de notre diocèse. Avons trouvé la sacristie en assez bon état, placée du côté de l'Epître [7] On nous y aurait exhibé deux calices avec leurs patènes, l'un grand et l'autre petit, la coupe du grand a besoin d'être changée, étant félée à six endroits, sa patène n'est point dorée, non plus que la coupe du petit calice ni sa patène, quatre corporaux dont nous en avons interdit trois, l'autre est à demi-usé, deux aubes, trois amits et deux cordons, il n'y en [a] qu'un de chaque espèce qui soit bon et encore plus que demi-usé, deux aubes, avons interdit le reste ; deux surplis l'un neuf et l'autre demi-usé ; deux bonnets carrés, l'un bon et l'autre demi-usé, une chasuble compèlte de camelot violet demi-usée, autre de satin fleuri dont le devant a besoin d'être réparé et l'étole changée, le reste est plus que demi-usé ; autre de satin fleuri sans étole plus que demi-usée, il n'y a bourse ni voile de mesme ; autre de satin vert sans bourse à demi-usée ; autre de camelot noir complète

Digitized by Google

presque neuve, deux pluviaux, l'un de satin fleuri de toutes couleurs et l'autre de camelot violet plus que demi-usé, un graduel fort usé, deux missels, l'un en assez bon état et l'autre plus que demi-usé ; un cahier pour les messes des morts entièrement usé, un Rituel bon, une croix de leton pour les processions, un encensoir avec sa navette en assés bon état. Avons visité le cimetière dont les murs ont besoin d'être rehaussés à certains endroits.

9. — Nous nous sommes enquis s'il y a des indulgences, s'il y a des confréries, par qui établies, quels en sont les directeurs, si les bailes rendent leurs comptes, quels en sont les revenus, si à leur occasion il se fait des danses, débauches et s'il y a quelqu'autre abus.....

Le sieur curé Nous aurait répondu y avoir trois confréries, savoir celle du Saint Sacrement sans statuts, et qui n'a d'autre rente que le produit du Bassin qu'on emploie pour le luminaire pendant la procession du Saint Sacrement, le 3e dimanche de chaque mois ; celle de la Conception dont on n'a sçu nous exhiber les statuts et celle de Notre-Dame de Mont-Carmel, érigée dans la chapelle de Sainte-Marie avec des indulgences accordées par Clément XI et autorisée par notre prédécesseur immédiat [8]

10. — Si la messe de paroisse, vêpres, et autres offices divins sont dits aux heures réglées ; si les obits et fondations sont acquittés, quels en sont les revenus, et s'il y a un tableau dans la sacristie ; Nous aurait été répondu qn'on disait la messe de paroisse aux heures réglées de même que les vêpres, que les obits et fon-

Digitized by Google

dations dont nous avons trouvé le tableau dans la sacristie étaient exactement acquittés.

11. — Enquis s'il y a fabrique, quel en est le revenu, les anciens marguilliers ont rendu leurs comptes qui doivent nous être représentés ; en quel lieu sont conservés les papiers de ladite église, s'il y en a un inventaire et par qui sont gardées les clefs des archives. Nous aurait répondu que l'église aurait fabrique, savoir un muid de carron, que les fruits prenans donnent la rente annuelle d'un pred d'environ seize livres et autres états et obligations dont on nous a exhibé les actes sur lesquels ayant trouvé plusieurs reliquataires, de même que des marguilliers, Nous avons commis le sieur Dufaur, archiprêtre d'Arreau [9], pour entendre les comptes desdits marguilliers et dresser un procés-verbal de tout ce qui restera dû à ladite église tant de ladite rente de grain que des actes et obligations consenties en faveur de ladite église.

12. — Enquis s'il y a dans ladite église chapitre ou communauté, quel est le nombre et le nom des ecclésiastiques, de quel revenu ils jouissent ; si les curés et écclésiastiques ont assisté au dernier sinode ; s'ils sont assidus à leurs fonctions, s'ils ont leurs lettres de *Régimine*, Néant.

13. — Enquis s'il y a des églises, annexes, chapelles, oratoires, vicaires, quelles en sont les fondations, Nous aurait été répondu y avoir une annexe, sçavoir Saint-Orens de Bourisp [10], et une chapelle dédiée à Notre-Dame sous le nom de Sainte-Marie du Bouchet dont le revenu consiste en dime et qui est unie à la cure, elle est scize au milieu des prés, hors dudit lieu de Saint-Lary ; voulant procéder à la vérification et

Digitized by Google

visite de ladite chapelle nous nous y serions transportés et y aurions trouvé un autel avec une belle pierre où il ne nous aurait apparu aucune marque de consécration, une grande niche dorée en forme de tabernacle au-dessus de laquelle il y a une statue de la Vierge bien dorée [11], tout en bon état, le reste est composé de planches ornées de différentes peintures et inscriptions, deux gradins avec quatre chandeliers et une croix de bois argentée en bon état, un devant d'autel de cuir doré entièrement usé ; les fonts baptismaux qui sont placés prés de la porte de ladite chapelle à la droite en entrant nous ont paru trés solides mais il n'y a ni balustrade pour les fermer ni couvert armé de pointes de fer, la cuvette de l'eau baptismale que nous avons trouvé dedans a besoin d'être changée ; la voûte, les murailles de ladite chapelle, menacent ruine en certains endroits ; nous étant informés si on y célébrait la messe, on nous aurait répondu qu'on l'y célébrait chaque dimanche après le 16 juillet et chaque premier lundi de carême et autres jours marqués dans la Bulle des indulgences dont nous avons déjà ci-devant parlé.

14. — Enquis s'il y a quelques établissements de charité, s'il y a des hôpitaux, monastères et prisons, Néant.

15. — Nous avons visité le presbytère. Néant.

16. — Nous nous sommes informés du nom dudit curé ; lui avons demandé qui nomme à sa cure, de quels revenus il jouit, quels sont les gros décimateurs, et s'il posséde d'autres bénéfices, nous aurait été répondu s'appeler Pierre Abadie, que monseigneur, qui nomme à la cure, perçoit la grosse de la dîme, l'archi-

Digitized by Google

diacre le sixième et le curé le quart, il perçoit encore une charge de foin de chaque habitant ou quinze sols à proportion de leurs facultés et prend aussi le carnalage consistant en laine et agneaux.

17. — Enquis de la vie et mœurs desdits curé et ecclésiastiques, si le curè réside, s'il fait ou fait faire les instructions conformément aux Ordonnances, si quelqu'un est mort sans sacrements, si les ecclésiastiques ont des servantes, et si elles n'ont pas été mal famées. Nous aurait été répondu que le sieur curé résidait à Bourisp, annexe de Saint-Lary, qu'il y avait audit Saint-Lary un vicaire résidant fesant ses instructions pendant la messe de paroisse et le catéchisme avant vêpres et que personne n'était mort sans sacrements.

18. — Enquis dudit curé, s'il fait exhiber les permissions de prêcher, de confesser dans son église aux prêtres inconnus, d'y dire la messe, aux mendiants étrangers, d'y faire des quêtes ; s'il demande les lettres d'ordre des nouvaux ecclésiastiques qui viennent dans sa paroisse ; combien il y a de communians ; si le peuple est assidu aux offices divins, si tous les paroissiens ont satisfait au devoir pascal, et si les cabaretiers donnent à boire pendant les offices divins, excepté aux voyageurs qui ne font que passer. Nous a été répondu y avoir environ cent quarante communiants.

19. — Enquis si les maîtres d'école enseignent des filles, les maîtresses d'école des garçons ; quelle est leur permission d'enseigner dans notre diocèse, et si les femmes sages sont suffisament instruites.

20. — Enquis s'il y a des personnes scandaleuses,

Digitized by Google

des mariages illégitimement contractés, des familles en divorce et des nouveaux convertis.

21. — Enquis finalement s'il y a des abus dans ladite paroisse et si lesdits curés ou ecclésiastiques et habitants ont à nous communiquer des affaires importantes à la gloire de Dieu, et u bien de leurs âmes et à d'autres actes pour ne pas être procédé.

En foi de ce, signé le présent procès-verbal les mêmes jour et an que dessus.

Antoine, évêque de Comenges.

De Latour, vicaire général ; Abadie, curé, Menvielle-Pin, vicaire ; Ribet, consul ; J. Douce, consul, signés.

Collationné sur l'original des procès-verbaux de visite déposés au Secrétariat du diocèse de Comenges par nous soussigné secrétaire de monseigneur l'Evêque de Comenges, à Saint-Gaudens, le vingt-un août mil sept cens soixante-dix.

Nogués, secrétaire.

Nous vicaire général de Comenges certifions que le seing ci-dessus est le véritabte de Mre Noguès, secrétaire de l'Evêché et que foi peut y être ajouttée, à Saint-Gaudens, le 21 *août* 1770.

Place du sceau de Mgr Antoine Gabriel d'Osmond.

De Latour.

Digitized by Google

NOTES

1. Pierre Abadie, natif de Sarrancolin, docteur en théologie, ancien curé de Jézeau, prit possession le 23 mars 1736 de la cure de Bourisp, devenue vacante par le décès de Mr François Carrère, bachelier en théologie et vicaire général forain. Il résigna ce bénéfice en 1744, et décéda à Sarrancolin, le 3 octobre de cette année.

2. Ce dernier titre, que nous relevons assez fréquemment dans les registres paroissiaux de l'époque, semble indiquer que cette chapelle avait d'anciennes relations avec celle de Notre-Dame du Bouchet, de l'ordre de Malte, sise sur le territoire de Guchen, siège de la Confrérie *Mediæ Vallis Aurae*.

3. Il ne saurait être question que de la présence des reliques du dernier saint.

4. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, était à la fois titulaire de l'église et patron de la paroisse. Par une anomalie assez singulière, ce dernier titre vient de lui être enlevé pour être donné à Saint Bertrand.

5. Cet acte fut retenu par Me Bernard Maistre, notaire royal de Vignec.

6. Noble Bertrand de Benque d'Agut, fils de noble Barthélemy de Benque d'Agut et de Marie Fournier, *alias* Fornier, avait épousé Bertrande Soulé, de Guchen, par contrat du 22 mars 1758.

7. Elle occupe toujours le même emplacement.

8. La Bulle des indulgences donnée à Saint-Pierre, le jour des ides de février 1710, par le pape Clément XI accordait de nombreuses indulgences aux membres de la Confrérie, dont deux plénières : l'une le jour de leur entrée, et l'autre le dimanche qui suivait le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Nous avons pu retrouver une copie de cette Bulle.

9. Mre Jean Dufaur, bachelier en théologie, natif de Garin, vallée de Larboust, décédé le 29 août 1765 victime d'une épidémie. Il avait testé le 7 juin 1762.

10. Saint-Orens de Bourisp était non une annexe, mais le siège de la cure d'où relevait Saint-Lary. Elle prenait ce titre de la vieille église, qui fut abandonnée après la construction de celle de Notre-Dame du Sescas, au XVe siècle..

11. Cette statue de la Vierge Mère assise est actuellement reléguée dans une niche au-dessus de l'autel de la chapelle funéraire de la famille Fornier.

Fr. MARSAN.

Digitized by Google

Les MAGDALÉNIENS à la TOURASSE

(Congrès de Lyon de l'A. F. A. S. 1926)

Dessins de MM. A. Desforges et B. Benezet

Le célèbre abri de la Tourasse est sis dans la commune de Saint-Martory (H.-G.) aux flancs de la colline qui porte les ruines d'une construction féodale où séjourna Froissart. Il s'ouvre au S. O. 30 mètres environ au-dessus des berges toutes proches de la rive gauche de la Garonne. Il tire son nom d'une tour à péage du XIIIe siècle, dressée entre la route nationale et un canal d'irrigation. Son habitat, exempt des suintements ordinaires aux grottes, ne pouvait manquer d'être recherché par l'homme au cours des époques primitives. Mais les archéologues croyaient jusqu'ici que seuls les Aziliens y avaient séjourné. Les de Mortillet notamment ne l'insinuent-ils pas à la page 239 de leur Préhistoire ?

« . . . . . L'abri de la Tourasse à Saint-Martory, a été fouillé par Chamaison et Darbas en 1891. C'est un gisement bien circonscrit, bien pur et des plus nets. On en connaît 7 ou 8 autres analogues, mais moins caractéristiques. La Tourasse a fourni une dizaine de harpons en corne de cerf [1] et un certain nombre d'autres instruments en os de formes intermédiaires ». Au moment où Gabriel de Mortillet signalait le Tourassien à la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 6 décembre 1894, Piette publiait ses recherches dans un gisement semblable plus riche encore que celui de la Tourasse, mais moins bien circonscrit et moins caractéristique. Ce gisement se trouve dans le tunnel naturel du Mas-d'Azil (Ariège) sur

1. J'ai compté au Muséum de Toulouse, dans la vitrine de la Tourasse, 12 harpons entiers et 4 incomplets. Les prospecteurs du gisement durent apparemment en garder quelques-uns.

Digitized by Google

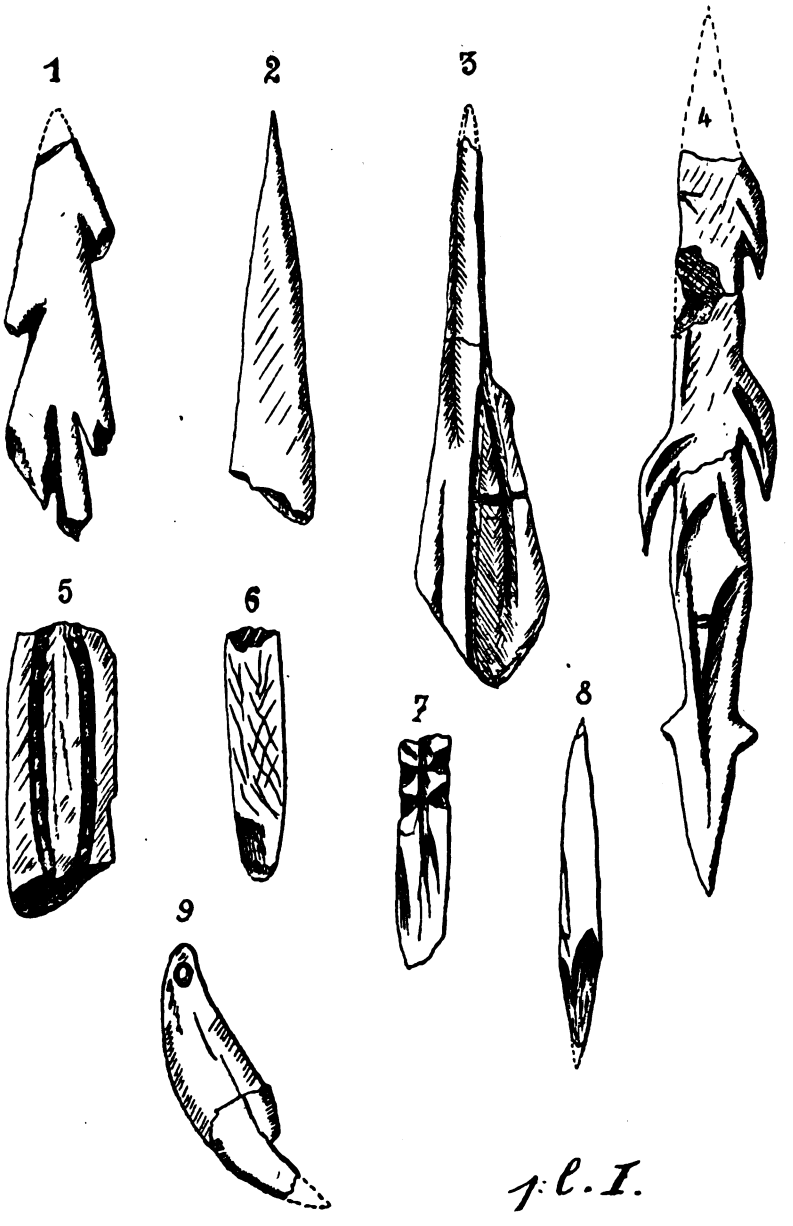

pl. I.

Digitized by Google

la rive droite de l'Arize, au sommet des dépôts préhistoriques ce qui est très précieux comme date, mais très fâcheux comme indépendance. Il peut y avoir mélange et en tout cas des confusions sont à craindre ». . . . . .

Il semble, en effet, que l'exploration de la Tourasse en 1891 n'ait révélé qu'une couche azilienne surmontée de tombes néolithiques. Et pourtant, comme au Mas-d'Azil, un étage plus ancien la supportait. Il est bien étrange que les premiers prospecteurs ne s'en soient pas aperçu. Ils poussèrent seulement leurs recherches jusqu'à un plancher stérile sans se douter que 12 centimètres plus bas existait un autre gisement. Toutefois ils durent l'érafler quelque part puisque Harlé reconnut deux dents de renne parmi la faune récoltée. J'avoue cependant que l'étage magdalénien, tel que je l'ai exploré, ne couvrait pas toute la surface de l'abri. Il était localisé vers le fond, à plus de 8 mètres du surplomb, dans un coin éclairé par une lucarne ouverte vers l'est.

Je commençai mes fouilles le 23 décembre 1925. J'enlevai d'abord les déblais à l'avant du terrain vierge ; puis une coupe verticale me montra, sous 0m, 40 déboulis, un dépôt azilien et un dépôt magdalénien, isolés l'un de l'autre par 12 centimètres de terre stérile.

COUCHE AZILIENNE

Ce qui restait de la couche azilienne ne dépassait guère 4 mètres carrés et s'étendait, en remontant un peu, entre les parois d'un court diverticule qui aboutit à la lucarne sus nommée.

Faune. — La faune, vérifiée par le Professeur Breuil, n'est pas variée comme à la Roque de Montespan. Elle a fourni des restes d'hélix, du cheval, bœuf, cerf, sanglier renard et, chose remarquable, une canine de chien. Harlé possédait deux mandibules de ce dernier animal ramassées dans le même étage.

Industrie de l'os. — Les trouvailles dans un espace aussi restreint ne pouvaient être abondantes. Notons un harpon

Digitized by Google

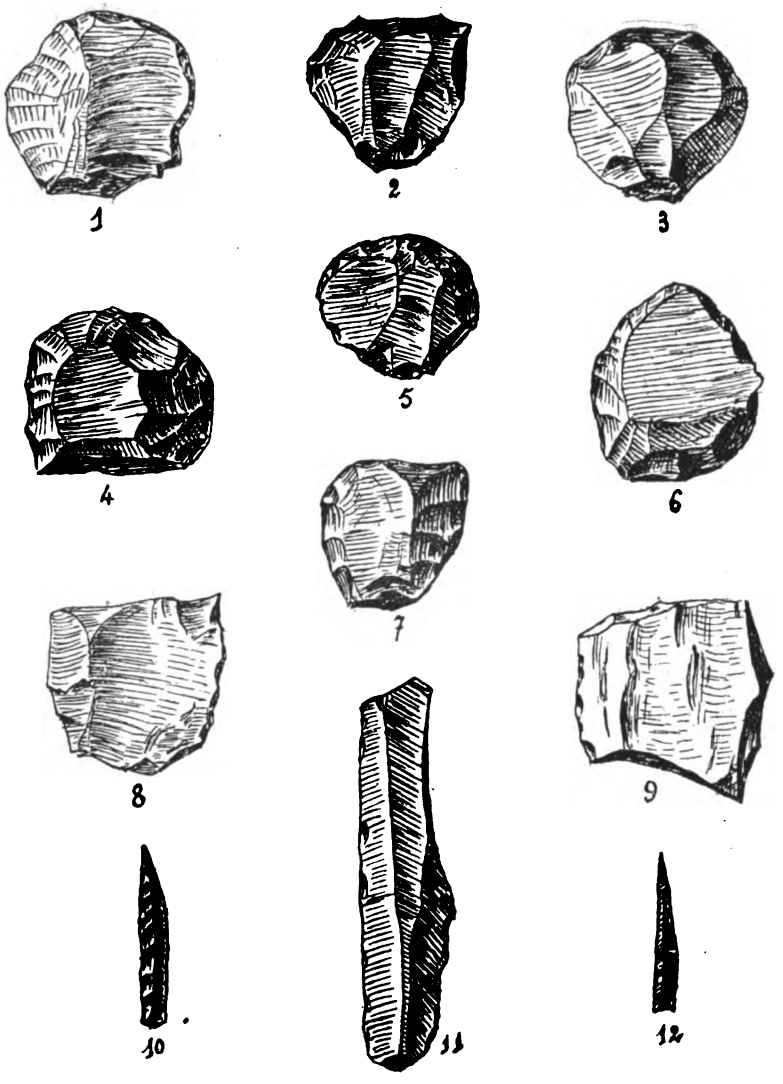

pl. II.

Digitized by Google

plat en corne de cerf dont il ne reste que deux barbelures et la base à trou ovalaire ; un autre harpon sans pointe, à trois barbelures (pl. 1, fig. 1) et moitié seulement de la base ovalaire ; un joli poinçon en os, à extrémité d'une finesse d'aiguille (pl. 1, fig. 2) ; un lissoir, 2 pointes de sagaies, un morceau d'ivoire plat, à dos, et aminci du côté opposé comme une lame de couteau.

Industrie lithique. — L'industrie lithique n'est guère plus abondante. Presque minuscule et en silex de médiocre qualité, elle comprend : 5 lamelles à dos abattu, (planche II. figures 10 et 12) une lame tronquée retouchée sur tout son pourtour, 12 lames grossières avec traces d'usage (pl. II, fig. 11), un perçoir sommaire, 10 petits nucléus, un silex de forme indéterminée retouché à gauche et plusieurs gros rognons à peine débarrassés de leur cortex. Les grattoirs,au nombre de 14, dont un en calcédoine blanche encore translucide, sont plus soignés que le reste de l'outillage ; quelques-uns même ne manquent pas d'élégance. (pl. II, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7). Ils sont plats, sauf le n° 4, peu épais, de forme circulaire et très retouchés, 4 ont été fabriqués sur bout de lames assez courtes. Il n'y a pas un seul vrai burin, mais des morceaux de silex à pointe triangulaire paraissant avoir servi comme tels et qui, dans un autre gisement, auraient été classés parmi les vulgaires éclats. (pl. II, fig. 8, 9). Toutefois si les silex ouvrés sont rares, les rebuts de la taille et les galets utilisés foisonnent à la Tourasse. Il y a même un beau coup de poing en quartzite apporté par un Azilien des hauteurs voisines

Parure. — En fait de parure, le dépôt ne récélait qu'une valve perforée de Pectimculus glycymeris.

COUCHE MAGDALENIENNE

La couche inférieure, d'une épaisseur de 50 centimètres en moyenne, occupait environ 8 mètres carrés. De couleur brune, même noire le long de la paroi S. où dut être adossé un foyer, elle appartenait, d'après les industries,

Digitized by Google

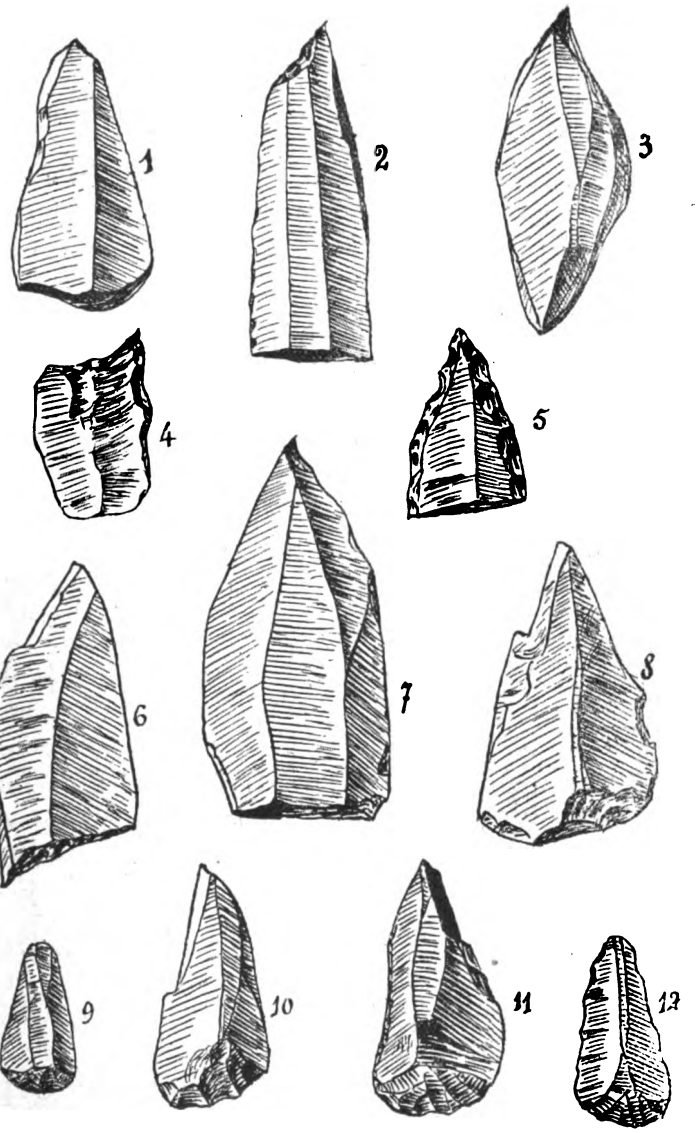

pl. III.

Digitized by Google

comme à la Roque de Montespan, aux étages 5 et 6 du Magdalénien. Elle contenait beaucoup de rejets de cuisine peu de galets façonnés et des silex plus volumineux que les aziliens, mais cependant de petite taille, ainsi que dans la plupart des gisements pyrénéens.

Faune. — La faune comprenait seulement du cheval, du cerf, du renne en abondance, des restes de grand bœuf, probablement du bison, du loup et une mâchoire de castor.

Industrie de l'os. — L'outillage en matière animale bien conservée est mutilé de l'époque. J'ai reconnu les débris de plus de 40 sagaies. Plusieurs, à double biseau, portaient, en guise de décoration, des stries profondes et diversement disposées (Planche I, fig. 6, 7). Quelque-unes devaient être de grande taille, d'autres minuscules. Le N° 8 de la planche 1 est un spécimen de ces dernières à peu près intact.

Harpon°. — L'étage donna une base de harpon à renflement tuberculeux assez informe et un harpon cylindrique de 13 centimètres de longueur. D'après le détachement du fût de ses barbelures, il provient du début du Magdalénien 6. Malheureusement il est épointé et la barbelure du sommet gauche manque. La pièce complète en comptait 4 : 2 de chaque côté. Les renflements sont très accentués. (Pl. I, fig. 4).

Autres objets. — Un lissoir fait d'une côte d'animal, un poinçon en bois de renne, sans pointe, mais à manche ouvragé de rainures longitudinales et d'une transversale (pl. I fig. 3) et un fémur de gros oiseau, incisé tout autour de cercles à peu près parallèles, forment le reste de l'outillage osseux.

Parures. — Une canine de jeune loup percée à la racine après grattage (pl. I, fig. 9) et 4 coquilles également percées (nassa reticulata, turitella, triplicata, plus deux fragments de cassis saburon) sont les rares objets de parure recueillis.

Digitized by Google

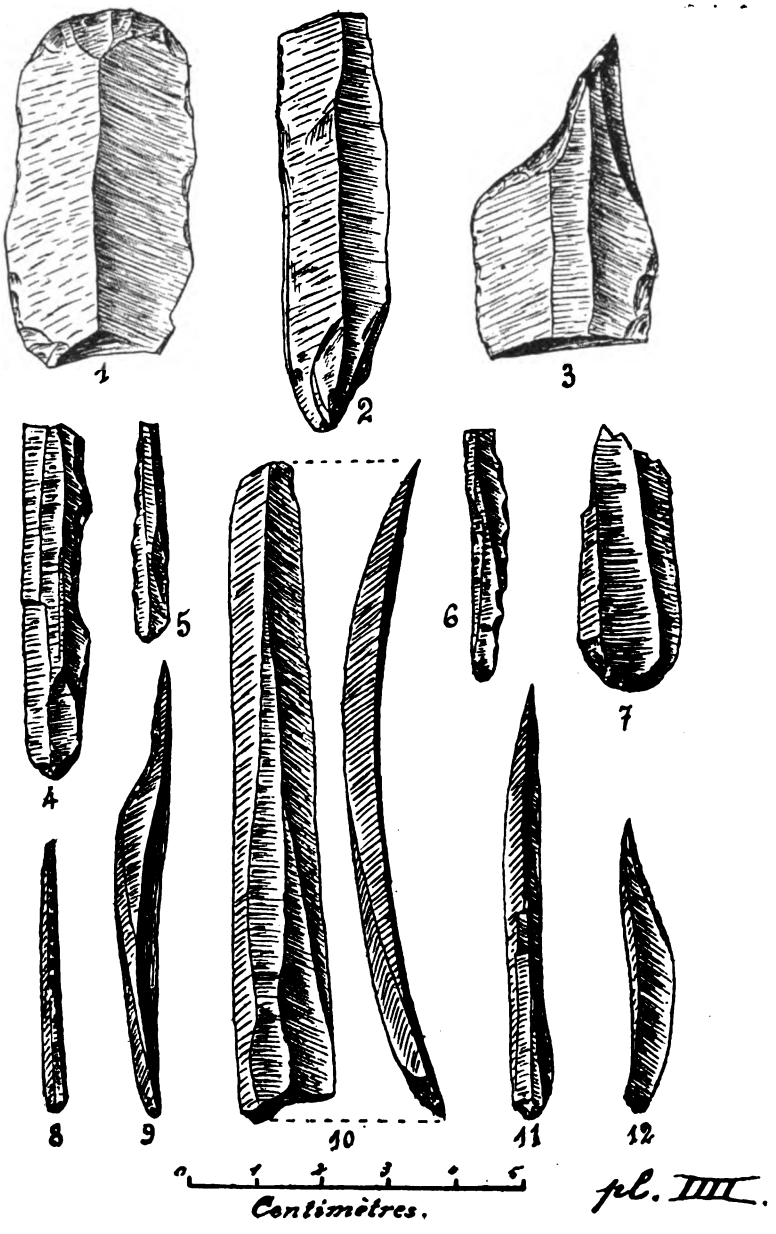

pl. IIII.

Digitized by Google

Gravure. — Il n'a pas été trouvé des dessins sur plaques de schiste, galets ou os. Seul un bois de renne plat présente une sorte de quadrillage presque régulier creusé au burin. Un fragment de baguette magique est orné d'un cercle ovalaire composé d'une suite de grains symétriques connus dans la décoration moderne sous le nom d'olives. (Pl. I, fig. 5).

Industrie lithique. — L'industrie lithique est abondante et le silex employé de bonne qualité, quoiqu'on retrouve à la Tourasse, comme à la Roque et au Tarté, quelques outils en mauvais quartz laiteux. Il y a surtout des jaspes roux ponctués de noir, des jaspes gris ponctués de bleu, plusieurs sortes de calcédoines, des silex jaune d'œuf, roses, fauves, noirs, blancs. Ceux qui reposaient sur l'argile ont l'éclat de la porcelaine.

Grattoirs. — Les grattoirs, au nombre de 36 dont un double, ne sont pas généralement soignés. Le plus petit, très beau, atteint 22^{mm} et le plus grand ne dépasse pas 5 centimètres et demi. (Planche III fig. 9. 12 ; pl. IV, fig. 1). Il y a aussi un grattoir pointe, 7 burins-grattoirs (pl. III, fig. 10, 11) et pl. II, fig. 7, et 5 carénés à silhouette aurignacienne.

Burins. — J'ai ramassé 60 burins. On en distingue de cinq sortes : les becs de perroquet, les burins sur angle, les doubles burins (pl. III, fig. 3, 6). les burins droits, obtenus par le détachement d'un éclat de chaque côté (pl. III, fig. 1, 7, 8) à l'extrémité de la lame, et les burins de même genre obtenus par l'enlèvement d'un éclat à droite et des retouches à gauche. (Pl. III fig. 2 et pl. IIII, fig. 3)

Beaucoup de ces outils sont petits et fragiles, mais par contre, ceux de quartz laiteux, très grossiers, dépassent de beaucoup les dimensions ordinaires.

Lames. — Toutes les lames sur 80 environ, n'ont que des traces d'usage. La plus longue, couteau à écorcher, mince, étroite et translucide, mesurent 10 centimètres (pl. IIII, fig. 10). Enfin deux sont l'une à simple et l'autre

Digitized by Google

à double gorge. (pl. IIII, fig. 4). La première a le dos abattu.

Lamelles. — Les 41 lamelles découvertes (pl. IIII fig. 8, 9, 11, 12 proviennent en majorité du coup de burin. La plus longue (pl. IIII, fig. 9) mesure 70^{mm} et la plus courte 20. Six seulement ne portent pas de retouches. Signalons deux lamelles scie à dos abattu. (pl. IIII, fig, 5, 6).

Pointes. — Cinq lames sont terminées en pointe au moyen de retouches. La 1ère, très patinée, ressemble, quoique petite, aux pointes moustériennes. La 2e a de fines retouches de chaque côté ; (pl. III, fig. 5) la 3e, en silex noir, rappelle un peu par sa taille les feuilles de lauriers solutréennes. Les deux dernières, aussi en silex noir, sont retouchées, l'un à droite, et l'autre à gauche.

Perçoirs. — Deux outils seuls méritent le nom de perçoir. L'un est aménagé au sommet d'une petite lame et le second dans un mince éclat, grâce à de fin enlèvements marginaux, sur un angle. (pl. III, fig. 4).

Notons enfin divers petits silex sans forme déterminée, mais retouchés, quelques nucléus débités presque tous jusqu'à l'extrême limite, et de nombreux déchets de la taille.

***

Pour conclure, si mes fouilles à la Tourasse ne m'ont rien fourni de rare ou d'inédit, j'ai cependant fait des constations intéressantes :

1° Absence dans la partie azilienne fouillée par moi de galets coloriés ;

2° Reste de chien parmi la faune ;

3° Faible épaisseur de la cloison stérile séparant les deux étages.

D'après ces constatations, il semble résulter que jusqu'ici les galets coloriés [1] n'existent guère qu'au Mas-d'Azil ; que le chien était sans doute domestiqué à la fin

Digitized by Google

du paléolitique, et que les Aziliens vinrent à la Tourasse peu après la disparition des Magdaléniens.

J. Cazedessus.
Lafitte-Vigordane, 29-6-26.

1. A ce sujet M. le Professeur Breuil m'écrit :

. . . . « Je vous certifie qu'il existe au Muséum de Toulouse au moins 30 galets peints, déteints passablement, mais intelligibles concrétionnés, de la Tourasse : ils étaient en mains lors du congrès de l'A. F. A. S. à Toulouse, et ont donné lieu à un échange de propos entre moi, Cartailhac et A. de Mortillet. Il se peut que des arrangements postérieurs lesaient fait passer dans des tiroirs ; mais ils existent ; c'est absolument sûr. »

Digitized by Google

LA VALLEE DU NISTOS

Entre Saint-Bertrand-de-Comminges et Bagnères-de-Bigorre diverses vallées sillonnent les petites Pyrénées. A ces régions correspond plus ou moins directement une des stations de la ligne du Midi, ce qui en facilite singulièrement l'accès.

Celle du *Nistos* est une des premières où j'ai porté mes pas. Elle est desservie par la halte d'*Aventignan*. Ceux qui ne veulent pas se donner la peine de marcher doivent s'arrêter à la halte suivante de Saint-Laurent, où passe un courrier avec voiture.

La *Vallée du Nistos* est peu connue et encore moins visitée par les touristes. Aussi, avant d'y pénétrer disons en quelques mots ce qu'est cette contrée voisinant avec la *vallée d'Aure* d'un côté (ouest) et la Barousse de l'autre (est), et qui présente un développement de vingt kilomètres de long environ sur neuf de largeur moyenne Dans la partie haute sont les terrains primitifs, puis ceux de l'oolithe et de la craie inférieure, et la vallée s'achève dans les alluvions quaternaires avec glaciaire et blocs erratiques.

Sans être aussi important que ceux descendant des neiges de la haute chaine, le torrent du Nistos a cependant des eaux et un étiage relativement importants, et parfois d'assez fortes crues. Il prend naissance dans les schistes anciens au voisinage des granites « une dizaine de kilomètres nord-est d'Arreau, sur le versant de monts de 15 à 1.900 mètres d'altitude, à la base S. S. O. du pic de Montaspect. » — Sous le nom de ruisseau de Lère, dans la première partie de son cours, il descend S. N. dans une gorge boisée, à travers une grande et profonde forêt, dont il sort en amont d'*Arréouas*, de *Jouannet* et *Barous*.

A partir du village de *Haut-Nistos* (alt. 620 m.) le torrent prend son nom définitif de *Nistos*. — Puis inclinant au N. O, il passe à *Bas-Nistos*, où il reçoit l'*Arise* de Seich, serpente un peu plus bas au fond de gorges silvestres, coule au pied du village de *Lombrés*, en face duquel l'*Arise de Générest* lui apporte le tribut de ses eaux, Après quoi, frôlant le gros bourg d'*Aventignan* le *Nistos* s'abîme immédiatement après dans la rive droite de la Neste par 410 mètres environ d'altitude.

Un matin du mois de mai 1913 à 9 heures le train me déposait à la halte d'*Aventignan* avec Courrège, mon guide habituel. Pas plus que moi il ne connaissait la région que nous allions explorer.

Digitized by Google

Au sortir de la station, passant (est) sous la voie ferrée, la route oblique au S. O. et descend dans une verdoyante vallée, celle de la *Neste* qu'on franchit sur un pont de pierre. En amont, sur la rive droite, au bord même de l'eau se voient les ruines d'un moulin, suivant les uns, d'un ancien castel pour les autres. Peu après, voici *Aventignan* (alt. 445 m.). Gros bourg de 5 à 600 habitants qui pas plus que son église de style roman à clocher carré, n'offre rien de particulier à signaler. Au-delà, laissant à l'ouest le chemin de *Montégut*, la route s'élève insensiblement et gagne la partie supérieure d'un vaste dépot glaciaire avec blocs erratiques, formant terrasse avec talus, dont la pente orientale dévale assez vivement jusque dans le thalweg de la vallée. Tout en marchant, on ne peut s'empêcher d'y jeter un regard curieux, qui tout là-bas, au sud-ouest est sollicité par l'étrange et abrupte paroi de calcaire gris du *pic de Thénaout*, dont en 1911 nous fîmes la première ascension. Plus près de nous, au N. O., maintenant restauré et habité, silhouette sur une éminence l'ancien manoir de *Montégut* au-dessus du village du même nom, dont on ne voit guère que le haut du clocher ardoisé. Prairies et cultures se succèdent ou se mêlent de chaque côté du chemin, fort bien entretenu, et qu'ombragent par endroits de beaux arbres. Aussi la marche est-elle agréable et facile, et moins d'une demi-heure après avoir quitté Aventignan nous voici à *Lombrès*. Peu important village, car on y compte seulement 135 habitants, et l'église n'a pas même de clocher. De mon passage ici, j'ai cependant gardé l'impression d'une petite localité blottie dans la verdure, et dans une position assez intéressante au-dessus du confluent du Nistos et de l'Arise de Générest, dont en 1911 je visitai avec un de mes amis la curieuse source intermittente au Plan des Ponts. Sur la place du village, un chêne de grosseur considérable, peut-être un vieux Sully, végète malgré toutes les mutilations dont il a été l'objet.

Tout à l'heure, assez largement ouverte, pleine d'air et de lumière, la vallée se resserre maintenant en amont de *Lombrès*, et la route continuant sur la rive gauche du Nistos, dont elle cotoie pour ainsi dire le cours, s'engage entre des collines assez boisées. Non loin du moulin de Montégut, un pont de pierre, celui d'*Es-Gouassès* nous ramène sur la berge opposée. Des deux côtés du vallon la montagne, d'assez faible altitude, car elle atteint à peine 600 mètres de hauteur absolue, est couverte de végétation, tandis que le torrent coule entre de belles prairies. La plus grande partie de ces pâturages et de ces forêts dépendent du château de Baurepaire, qu'on ne tarde pas à voir sur la rive gauche, à l'endroit même où le Nistos fait un coude assez brusque au S. O. — De beaux arbres ombragent de leur luxuriante fondaison le pont et l'avenue

Digitized by Google

y donnant accès. La curiosité aidant, nous allons jusqu'au manoir Une pelouse aux massifs de fleurs, entourée d'une large allée sablée, précède le logis formé d'un rez-de-chaussée avec premier étage, flanqué à droite d'une tour, dont trois côtés seulement sont dégagés, et à laquelle font suite des servitudes. Tandis qu'à gauche, des bouquets d'arbres et de verdure masquent en partie l'habitation du régisseur. Des baies à meneaux, un vieux linteau de marbre blanc avec écusson malheureusement mutilé, cherchent à donner au manoir un cachet ancien, qu'il aura sans doute plus tard, mais actuellement il lui manque la patine des ans.

Le temps d'en prendre un croquis, de jeter en passant un coup d'œil rapide au gouffre voisinant avec le pont, pas si prompt cependant que nous ne puissions voir de belles truites évoluer dans ses eaux limpides, et nous voici sur la route circulant parallèlement au torrent ; elle court d'abord directement sud jusqu'au moulin dit de Baron. Assis depuis plus de trois quarts de siècle au bord de l'eau, en contrebas du chemin, dans un bouquet d'arbres, entre des collines boisées, il précède de peu le confluent du Nistos et de l'Arriéou. A quelques pas de là, une haute croix de bois semble marquer la bifurcation de deux chemins. Celui de gauche nous mènerait sur la hauteur voisine où sont éparpillées les maisons de Seich, A droite, dans le thaleweg du Nistos se continue le nôtre.

On passe successivement devant un nouveau moulin, celui de Moumet-Castéran, puis d'une grande ferme, la maison Noguès à laquelle on accède par un pont lancé sur le torrent. La route côtoyant d'assez près le bord de l'eau, longe le pied de la colline voisine, où la végétation forestière est assez pauvre. Sur la rive gauche se montre depuis un moment une église accostée d'habitation. C'est le bourg de Bas-Nistos, entre des coteaux assez ressérés de 7 à 800 mètres environ d'altitude. En face, sur le bord même de la route, s'alignent des maisons dépendant du hameau de Seich, où un peu avant midi nous faisions halte à l'auberge Campan. Comme d'ordinaire, en pays de montagne, le déjeuner fut simple et les gens de céans des plus polis. Le mari ancien gendarme retraité, ne voit rien au-dessus de sa vallée du Nistos ; quand à la femme, Corse d'origine, d'Ile-Rousse, elle songe à son île et à la mer dont les flots bleus chantent là-bas sur la grève lointaine et regrettée. Tout près et au-dessus de ce logis se voit dans un pré un arbre énorme de 8 mètres 60 de circonférence, connu sous le nom de châtaignier de Blaise. Bas-Nistos, dont nous parlions tout à l'heure, n'a rien de bien intéressant à montrer aux touristes, si ce n'est son église de style roman à trois nefs avec un curieux déambulatoire derrière le maître-autel.

Deux heures trois quarts sonnaient à l'horloge du clocher comme

Digitized by Google

nous repartions. Laissant à gauche l'entrée du vallon de l'Arise, la route de voiture tracée sur la rive droite du Nistos et parallèle à son cours (S. O.) est comme jalonnée par des maisons, de petits moulins et des scieries, qui semblent profiter d'un écartement des berges pour s'y implanter. Sur les pentes voisines, des prairies. des terres arables ; ailleurs, des bois taillis, et un peu partout, au hasard, émergent des pointements de calcaire gris.

A 3 heures 15, nous arrivions à *Haut-Nistos*. Situé par 620 mètres d'altitude dans une étroite gorge, à la base N. O. de la montagne de Montmouch, dominée par le pic décharné de *Pécare* (1368^{m}) le village n'a qu'une rue parallèle au ruisseau, et le long de laquelle, à inégales distances, s'échelonnent des habitations. Vers le milieu à gauche, chez le sieur Jean Campan, je trouvai le vivre et le couvert. Quant à l'auberge-restaurant Lasserre, qu'on m'avait indiquée comme la meilleure, je la cite pour mémoire. — Le tenancier. espèce d'original, telle était du reste sa réputation dans le pays, n'ayant pas jugé bon de nous recevoir chez lui. Dans l'après-midi, tout en flanant, je montai au *pic de Pécare*, et allai voir l'église. Sur le linteau de la porte est gravée la date de 1818, et sur le plafond en bois de la voute se voient des fresques sans valeur. Mais en revanche on a d'ici une jolie vue toute spéciale sur le *pic de Thénaout* et ses murailles. Dans une des carrières voisines de calcaire noir en exploitation se voient empatés dans la roche des fossiles : des bivalves pour la plupart, dont l'extraction est fort difficile. Dans d'autres, des filons de carbonate de chaux assez épais, mais inutilisables. Aux touristes qui voudraient emmener avec eux en excursion un homme du pays, je signale Pierre Rumeau ex-berger, ancien garde du syndicat des forêts de la vallée. Il connait à fond son Nistos et les noms locaux des moindres passages. Je n'ai eu qu'à m'en louer sous tous rapports.

Horaire (sans haltes) : 3 heures 15 minutes.

De Luchon à la halte d'Aventignan	1 h. 25
De cette halte au village de Haut-Nistos	2 h. 20

Le Pic de Montaspect

(1849 mètres)

Par une matinée superbe, présage d'une belle journée, à 4 h. 40, quittant la maison Campan, nous remontions pendant 500 mètres environ la rive droite du Nistos, jusques à un pont de pierre où la route se bifurque. A droite, la vallée de *Lère*. A gauche (est), le sentier du *col de Piquemil*, donnant accès par l'étroite coume de

Digitized by Google

Bourgui dans le vallon voisin de l'Arise, au travers de prairies et de cultures, mais rocailleux comme un chemin espagnol, il vous mène à la grange de *Couzy* (900 m.) d'où pour la première fois on aperçoit au Sud le *pic de Montaspect*, but de notre excursion Prenant à droite de cette ferme, on contourne en s'élevant, le mamelon à demi dénudé de la *Coste du Montné*, d'où le regard plonge au sud sur le vallon de *Sarranet*, aux vertes prairies avec leurs écuries foraines aux toits de tuiles rouges. Aux arbres isolés, aux bouquets de hêtres succède bientôt la vrai forêt, où votre sentier circule presque horizontalement jusqu'au *col* gazonné *de l'Artigére du Montné* (1250 m.). Une halte de quelques instants nous permet de jeter un coup d'œil sur les plaines sous-pyrénéennes encore dans la demi-clarté matinale, tandis qu'à l'Ouest l'Arbizon tout neigeux se dore des premiers feux du jour. De l'autre côté de la vallée on voit le *col de Bas* (1463 m.) par lequel on descendrait sur Ilhet et Sarrancolin.

Rentrant sous bois, on passe au-dessous du pic de *Douly* (1630). Moins de 5 minutes plus loin, bifurcation et taillis de hêtres où l'on circule dix minutes environ. Le sentier se dédouble de nouveau (1310 m.). — Un quart d'heure de montée par celui de gauche et l'on sort définitivement des bois, non loin de la fontaine du *Clot de la Prade* (1415 m.) fraiche et limpide. — Elle précède de peu le *col de Tignas*, dont sous nos pieds les forêts du même nom couvrent les pentes supérieures du haut *val de Sarranet*.

Un instant après, nous voici au *col de Tignas*, largement ouvert au-dessus de la Barousse. Tout à côté, une cabane de bergers, dite de *la Prade*. D'ici, la vue porte déjà sur la Haute-Garonne et l'Aran du Pic de Hourgade au Maubermé, sur l'Arbizon et le pic du Midi de Bigorre, pour ne citer que les grandes lignes du tableau. A gauche (N.E.) par 1630 mètres d'altitude, se dresse modestement le facile *pic de Douly*, pierre angulaire entre les vallées du Nistos, de l'Arise et de la Barousse. Il voisine au S. O. et de très près avec une éminence gazonnée et insignifiante ; le *pic de Belloc* (1510 m.), auquel je ne ferais même pas attention, s'il ne me rappelait le nom de l'un de mes meilleurs amis, qui n'est plus, son appellation locale de Belloc signifie tout simplement : beau lieu, belle vue ; et ici l'endroit est bien choisi pour appliquer cette dénomination. Au S. S. O., le Montaspect est là, non loin de nous, et par son altitude plus considérable trois cents mètres au moins, semble nous promettre un coup d'œil plus étendu. Une longue croupe gazonnée partant du Piton de Belloc, d'abord presque horizontalement se relève ensuite assez vivement et vous conduit en 30 ou 35 minutes au sommet du *pic de Montaspect* (1849 m.).

Formé d'une roche de schiste ancien noirâtre et placé sur la crête

Digitized by Google

même séparant la Barousse du Nistos, notre pic est le point culminant de cette dernière région. De là, sans doute, le choix qu' en firent les officiers de l'Etat-Major lors de leurs travaux géodésiques dans la contrée, et la haute tour carrée qu'ils y élevèrent existe, encore à peu près intacte

Tranquillement assis à sa base, je contemplais tout à loisir le panorama immense dont nous occupions le centre ; je ne puis songer à donner ici le nom de tous les pic en vue. Qu'il me suffise de dire que de l'Aran à l'Est au pic de Bigorre au couchant ils sont légion. Les premiers plans, tout près de nous ne manquent pas non plus d'intérêt ; on y voit en effet quelques pitons peu connus, tels que les pic d'Areng (2081 m.) et du Templa (2123 m.) au Sud, nous séparant du Montné (2147 m.). A l'Est en Barousse le Montlas (1729 m.) et la vallée de Ferrère où nous allons bientôt descendre. Au Nord, celle du Nistos dans toute son étendue, et au-delà les plaines sous-pyrénéennes, dont aujourd'hui la limpidité de l'atmosphère permet de distinguer les moindres détails.

Le soleil très haut déjà sur l'horizon, commence à se faire vivement sentir, et l'ombre parcimonieusement octroyée par le signal de pierre, étant insuffisante maintenant à nous en protéger, nous partons.

Vingt minutes de marche, et nous voici revenus (Nord) au pied du cône terminal du pic de Montaspect, un peu avant le piton de Belloc, sur une dépression herbeuse à laquelle les gens du pays donnent le nom de *col de Cugnièrède*. Sous nos pieds, à l'Est, la vallée de *Serviassa*, dont l'origine et la rive droite sont un écroulement de verdure à travers lequel nous allons passer pour gagner *Ferrère* et *Mauléon*. — Rumeau nous quitte retournant chez lui, et pour nous la descente commence, bien facile du reste. D'abord en bordure du bois de *Soulauque*, puis sous la hêtraie, rive gauche du ruisseau, et l on finit par rejoindre un sentier muletier fort bien tracé. Passant tantôt à travers des prairies, des bouquets d'arbres ou à la lisière du bois, il se poursuit en pente douce, côtoyant çà et là quelques granges foraines. A mesure que l'on s'éloigne du pic de Montaspect, il semble là-bas derrière nous dresser dans le ciel son cône terminal dénudé avec plus de grandeur. Tandis que dans le thalweg de la vallée, pittoresque paysage, se montrent les premières maisons de Ferrère, où nous arrivons à 11 h. 30. Moins d'une demi-heure de marche par une excellente route de voiture et heureux de fuir les ardeurs du soleil, nous entrons à *Mauléon-Barousse*, à *l'hôtel des Touristes*.

A l'époque de mon passge, cet hôtel, nouvellement installé, rive gauche de l'Ourse, près du pont, était bien tenu. A des prix raison-

Digitized by Google

nables on y trouvait le vivre et le couvert. Mais tout cela a bien dû changer comme partout.

Un courrier avec voiture, partant de Mauléon dans l'après midi, nous portait à la gare de Saléchan, d'où le train nous ramenait le soir à Luchon.

Horaire (sans haltes)

De Haut-Nistos au Col de l'Artigue du Montné	1 h. 10
De ce col au pic Belloc	1 h.
De ce pic au sommet du pic Montaspect.	35
Descente de ce pic à Mauléon-Barousse.	2 h. 30
De Mauléon-Barousse à la gare de Saléchan	45
De cette gare à celle de Luchon.	50

Maurice GOURDON

Digitized by Google

Prises de possession de Canonicats

DANS LA

Cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges

1682-1712

Des recherches récemment pratiquées dans la vallée de Louron nous ont fait découvrir quelques documents écclésiastiques présentant un certain intérêt pour l'histoire de notre ancien Diocèse de Comminges.

Dans ce nombre se trouve un *Extrait des Registres du Vénérable Chapitre de Saint-Bertrand*, remontant au 22 juin 1718.

Cet Extrait a été pris, à la requête du Syndic du Chapitre, par Me Bernard Laguens, conseiller du Roi, son procureur au Siège de la Judicature de Rivière à Montréjeau, assisté de Me Pierre Lassus, greffier ordinaire, dans la salle capitulaire, « après que le serment accoutumé a été prêté et que neuf heures du matin ont sonné à l'horloge de la ville ».

Il renferme quatre prises de possession de Canonicats, savoir :

1° Celle de César de Binos de Pombarat, recteur de Bize, paroisse de l'archiprêtré de Montoussé du 28 mars 1682, par la démission de Jean de Bouffartigues.

2° Celle de François Cauhapé de Pombarat prêtre

Digitized by Google

hebdomadier du 20 juin 1712, par la démission du précédent.

3° Celle de Joseph Binos de Sarp, clerc tonsuré, le 4 décembre de la dite année, par la démission de François Binos de Couret, dont il avait joui pendant plus de quarante ans.

4° Enfin, celle de Jean Jacques de Lavaur, prêtre, docteur en théologie, prieur de Saint Pierre Destuzan à Labarthe-de-Rivière, le 17 desdits, mois et an, par la démission de François de Landorthe chanoine grand ouvrier.

Comme on le voit, de ces quatre canonicats trois sont dévolus à des membres de la famille de Binos, une des plus anciennes et des plus importantes du Comminges.

Conformément aux Statuts du Chapitre, la présentation était faite par le Chanoine mansaire.

Une seule a dérogé à cette règle, c'est celle de César de Binos de Pombarat.

Le canonicat était conféré par l'imposition du bonnet carré sur la tête du titulaire étant à genoux, la profession de foi et autres formalités accoutumées.

Le nouveau chanoine était inscrit sur le Registre de la pointe.

Un stage de six mois lui était imposé. Durant ce laps de temps, il était astreint à une résidence si rigoureuse qu'il ne pouvait s'absenter une nuit de la ville.

Les Registres du Vénérable Chapitre de Saint-Bertrand ayant été probablement anéantis, sous la Révolution, on nous pardonnera de reproduire ci-après in-extenso ce curieux document.

Digitized by Google

I

Extrait tiré des Registres capitulaires du vénérable Chapitre de Sainᵗ-Bertrand de Comenge et dans la chambre capitulaire dudit Chapitre.

Du vingt-huitiesme mars mil six cens quatre vingt-deux, dans la chambre capitulaire de l'église catédralle de Comenge.

Par devant messieurs metres Hiacinte Douradou, prêtre, chanoine, archidiacre de Bourjac, Jaques Mercier de la Grave, prêtre et chanoine, grand ouvrier, Jean-Pierre Dauxionde [1], chanoine précenteur et théologal, François de Binos de Couret, Bertrand Dandré, Arnaud de Sanguis, Jean Dencausse de Regades, Louis de Saint-Pasteur de Saller, Pierre de Rutie et François Binos de Pombarat, tous chanoines de la susdite église catédralle, capitulairement assemblés.

A comparu metᵗᵉ, Bernard Soulé, prêtre prébendier en la même église, lequel comme procureur spécialement fondé par monsieur metᵗᵉ Jean de Boffartigues, prêtre, entien chanoine en ladite église catédralle, a dit qu'il faisoit démission pure et simple entre les mains desdits sieurs du chapitre de la chanoinie que ledit sieur Boffartigues possède paisiblement en ladite église catédralle, le supliant de vouloir accepter ladite démission et de vouloir conférer ladite chanoinie, en qualité de patrons et collateurs ordinaires, à telle personne qu'ils jugeront à propos, ledit sieur Boffartigues se trouvant mansaire au présant mois de mars ; après quoy ledit sieur Soulé se seroit retiré de l'assemblée en leur remettant en main ladite démission, retenue ce jourd'huy par moy notaire royal et

Digitized by Google

secrétaire soubsigné de laquelle lecture ayant été faite en pleine assemblée.

Ledit sieur Douradou auroit représenté que Monseigneur de Comenge [2] sortoit de luy faire un acte qui s'adressoit à tout le chapitre, duquel il a l'extrait en main pour leur communiquer, dans lequel acte il est exposé entre autres choses qu'il est venu à la connoissance dud. seigneur évêque que led. sieur Boffartigues a esté pressé à faire démission de son canonicat par la violence de quelques siens parents, qui sont mêmes chanoines aud. Saint-Bertrand, ce qui l'a obligé de protester contre led. chapitre, en cas il recevra lad. démission et nomera aud. canonicat, d'autant que la collation luy en apartient à cause de son heureux avènement aud. évêché; led. acte ayant été lu et examiné, tous lesd. sieurs, d'une comune voix, ont dellibéré vers led. sieur Boffartigues, suivant l'usage, pour savoir ses sentiments sur led. sujet de la démission ; auquel effet et à l'instant, messieurs de Lagrave, de Sanguis et de Rutie, chanoines, ont été priés et députés pour aller rendre visite aud. sieur Boffartigues dans sa maison aud. Saint-Bertrand, d'où éstant revenus, en faisant le raport de leur comission, ils ont déclaré en plein chapitre, l'un après l'autre, qu'ils avoient trouvé led. sieur Boffartigues dans son lict, qui, après les avoir remerciés de lur visite, leur aurait dit qu'il estoit vray qu'il avoit remis une démission pure et simple de la chanoinie qu'il possède dans l'église dud. Saint-Bertrand entre les mains de messieurs les chanoines d'icelle, patrons et collateurs ordinaires, et consent agréablement qu'elle sorte son plain et entier effet et que lesd.

Digitized by Google

sieurs du chapitre y pourvoyent ainsi qu'ils verront être à faire.

En suite de quoy, lad. démission a esté acceptée par pluralité de voix et à même tems lesd. sieurs du chapitre ont nomé en lad. chanoinie, que led. sieur Boffartigues possédoit paisiblement en lad. église de Saint-Bertrand, metre César Binos de Pombarat,[3] prêtre, curé de Bise, au présant diocèse, lequels' estant rencontré en lad. église auroit esté appellé devant lesd. sieurs du chapitre assemblés en lad. chambre capitulaire, qui luy auroint conféré lad. chanoinie par la bouche dud. sieur Douradou, présidant aud. chapitre, par l'imposition du bonet carré, ayant presté entre les mains serment en tel cas requis, fait la profession defoy et les autres cérémonies accoutumées, selon l'usage du chapitre ; auquel effet il est enjoint aux pointurs de le mettre au cayer de la pointe, et au secrétaire de luy en expédier le titre en forme, consentant lesd. sieurs du chapitre que led. sieur de Pombarat se mette quand bon luy semblera en possession de lad. chanoinie car ainsi a esté conclu et délibéré. En foy de ce Douradou, président, Lagrave, Dauxion de Binos de Couret, Dandré, Sanguis, Saller, Dencausse de Regades, de Rutie, Binos de Pombarat Martin, secrétaire, signés à l'original.

Titre de chanoine pour Metre César de Pombarat

Capitulum et canonici ecclesiœ catedralis convenarum, in unum congregati, dilecto nobis in Christo magistro Cœsari de Binos de Pombarat, presbitero et rectori loci de Biso, hujus diœcesis, salutem in Domino Canonicatum seu prœbendam in dicta eclesia

Digitized by Google

catedrali fundatam, vacantem nunc per puram et simplicem demissionem factam in manibus dicti capituli per dominum magistrum Joannem de Boffartigues, dicti canonicatus ultimi et immediati possessoris pacifici, ut patet ex procuratione super id confecta a Martin, notario regio civitatis Sancti-Bertrandi et secretario subsignato de die et anno infra scriptis, ibi dicto de Pombarat prœsenti et acceptanti sufficienti et idoneo in examine reperto bonis vita et moribus prœdicto ac catholicam fidem professo, contulimus et donavimus, conferimus et donamus organo honorabilis viri Hiacinti Douradou, presbiteri canonici dictœ ecclesiœ catedralis archidiaconi de Bourjaco, et in dicto capitulo prœsidis onus incumbens tibi injungentes mandantes primis presbitero vel clerico a te requisitis ut te vel procuratorem tuum nomine tuo et prote inveram, realem, actualem et corporalem possessionem dicti canonicatus seu prebendœ cum onibus suis juris, honoribus ac pertinentiis ponet et inducat in quorum fidem prœsentes collationis litteras manu dicti domini Douradou, prœsidis, signatas sigilloque nostro munitas per secretarium nostrum infra scriptum fieri et expediri jussimus, Datum Convenis die vigesima octava presentis mensis martii anno domini millesimo sexcentissimo octogesimo secundo prœsentibus magistris Joanne Pellegual, presbitero et in dicta ecclesia prebendato, et Joanne Cazanava, presbitero et in eadem ecclesia hebdomadario, hujus civitatis habitatoribus subsignatis, testibus ad prœmissa vocatis et rogatis, Douradou, prœses, Pellegual, Cazanave, témoins, Martin, secrétaire signés à l'original.

Digitized by Google

Extrait de la réception de la pointe du sieur de Binos, rapportée en marge d'icelle et insérée au livre de lad. pointe.

César de Binos a esté receu le vingt-huitiême mars mil six cens huitante-deux. *Douradou, præses,* signé à lad. marge.

Autre extrait du septième axril 1682 par lequel monsieur César de Binos a commencé la résidence, couchée a la marge de la pointe Douradou, præses signe.

Du septième avril mil six cens huitante deux au cloître de l'église catédralle de Comenge.

Par devant messieurs mètres Jacques Mercier de la Grave, prêtre, chanoine grand ouvrier en la dite église, Bertrand Dandré, Arnaud de Sanguis, Jean Dencausse de Regades, Louis de Saint-Pasteur de Saller et Pierre de Rutie, tous chanoines de la même église assemblés capitulairement, se seroit présenté metre César de Pombarat, prêtre, chanoine dans la même église, lequel a dit qu'il avoit aprins que selon l'usage et estatut du éhapitre chaque chanoine estoit obligé après sa réception de faire un stage exact et une résidence rigoureuse de six mois sans pouvoir s'absenter pendant led temps une seule nuit de la ville pour jouir des avantages et prévogatives qui sont accordés par led estatut, ce qui fait qu'il prie lesd sieurs du chapitre de le recevoir et d'agréer qu'il commence son stage.

Sur quoy il a esté delibéré que le chapitre consent que led. sieur de Pombarat comence sa résidence rigoureuse. Douradou, président, Martin secrétaire signés.

Digitized by Google

Extrait du livre de la pointe

Monsieur de Binos a esté receu à comencer sa résidence rigoureuse de six mois le septième du mois d'avril de l'année mil six cens huitante-deux. Douradou, signé.

Extrait des Registres Capitulaires

Du huitième octobre mil six cens huitante-deux au cloitre de l'église catédralle de Comenge.

Par devant messieurs metres Arnaud de Sanguis, Jean Dencausse de Regades, Louis de Saint-Pasteur de Saller, Pierre de Rutie, François de Binos de Pombarat, théologal, tous chanoines de lad. église capitulairement assemblés, assistant metre Pierre Combret, hebdomadier et scindic de messieurs les prébendiers, s'est présenté metre César de Binos de Pombarat, prêtre et chanoine en la même église, qui a dit que, suivant l'usage et estatut dud. chapitre, il avoit achevé sa résidence rigoureuse de six mois, ainsi qu'il se justifie par les Livres de la pointe ; ce qui fait qu'il prie lesd. sieurs du chapitre de le faire jouir desd. droits et privilèges qui lui sont accordés en cette qualité par led. estatut.

Sur quoy lesd. sieurs auroient fait apporter en pleine assemblée les Cayers de lad. pointe et après avoir vérifié fort exactement que led. sieur de Pombabarat avoit achevé sad. résidence de six mois sans aucune sorte d'interruption ils ont d'une commune voix délibéré qu'ils consentoient que led. sieur de Pombarat jouisse de tous les privilèges et avantages qui sont accordés par led. estatut aux messieurs des chanoines qui ont fait lad. résidence. En foi de quoy

Digitized by Google

Sanguis, Regades, Saller, Rutie, Binos de Pombarat, Combret, scindic, Martin, secrétaire, signés à l'original.

Extrait tiré de l'estat des grains et assignations des Regislres du secrétaire et officier du chapitre sur la distribution faite en corps de chapitre du dernier octobre mil six cent quatre-vingt-deux.

Pour la grosse de douze chanoines réserve froment 48 charges, segle pour la meme grosse 24 charges, milhet pour lad. grosse 48 charges.

Autre extrait tiré du même estat de l'officier du chapitre sur lequel sont rapportés les lucres du dernier octobre 1682.

Messieurs Boffartigues et Pombarat *lucrati-sunt sine groso.*

II

Extrait des Regitsres Capitalaires

Du vingtiesme juin mil sept cens douze, à l'issue de vêpres dans la chambre capitulaire de l'église catédralle de Comenge, par devant messires Claude Lemazuyer, chanoine théologal, archidiacre d'Aure, François de Landorte, chanoine grand ouvrier, Jean Pierre Dauxionde de Sanguis, chanoine précenteur, François de Binos de Couret, entien chanoine, Louis de Saint-Pasteur de Saller aussi chanoine en lad église, capitulairement assemblés, messieurs les autres délibérans absens.

Monsieur Saller a dit qu'on venoit de luy remettre une démission faite par monsieur de Pombarat purement et simplement entre les mains de messieurs du chapitre, du canonicat qu'il jouit paisiblement en la

Digitized by Google

dite église et ainsi la compagnie n'avoit qu'a voir si elle vouloit accepter lad démission, laquelle ayant été lu et trouvée en bone forme tous lesd messieurs l'auroient acceptée d'un commun suffrage.

Sur quoy led sieur de Saller a dit qu'en qualité de mansaire et suivant l'usage aud chapitre il nommoit et surprésentait aud canonicat metre François Cauhapé de Pombarat, prêtre hebdomadier du même chapitre dont le mérite et ses bonnes qualités leur estoint conues ; aprés quoy il seroit sorti pour donner lieu à un chaqu'un de dire librement là-dessus son sentiment.

Sur quoy les voix colligées par monsieur le présidant, on auroit fait rentrer monsieur de Saller pour luy dire que toute la compagnie, d'un commun suffrage, approuvoit le choix qu'il avait fait du sieur Cauhapé et que tous le recevoint avec plaisir au susd canonicat, auquel effet on l'avoit fait présenter et d'abord monsieur le présidant auroit conféré led canonicat aud sieur Cauhapé par l'imposition du bonet carré qu'il luy a mis sur la tête restant à genoux devant luy avec toutes les autres formalités accoustumées, luy ont ont fait faire la profession de foy, voulant que le titre luy en soit dressé et expédié en forme, consentant aussi qu'il décerne led canonicat et que par ce moyen il jouisse de tous le honneurs, privilèges, fruits et revenus en dépendans ; et qu'a cet effet il se fasse mettre au Cayer de la pointe quand il voudra, le tout néantmoins suivant, l'usage et l'estatut du chapitre, Lemazuyer, président, Landorte Dauxionde, Saller, mansaire, Binos de Couret, Sanguis, Martin, secrétaire, signés,

Digitized by Google

Titre du dit jour vingtième juin 1712

Capitulum et canonici ecclesiœ cathedralis Convenarum in unum congregati, dilecto nostro in Christo magistro Francisco Cauhapé de Pombarat, salutem in Domino. Canonicatum in dicta ecclesia fundatum ne deserviri solitum vacantem nunc per puram et simplicem demissionem, in manibus nostris factam et a nobis admissam, per magistrum œsarem Binos de Pombarat, proesbiterum dicti canonicatus ultimun et immediatum possessorem pacificum, ut patet instrumento dictœ demissionis de hac die a me notario regi apostolico et secretario subsignato retento, tibi dicto Francisco Cauhape de Pombarat prœsenti acceptanti, sufficienti et idoneo in examine reperto, bonis vita et moribus prœdicto fidem catholicam coram nobis professo ; attenta tamen nominatione de se facta per honorabilem virum Ludovicum Saint-Pasteur de Saller, presbiterum, canonicum, et in hoc mense patronum et mensarium, claves portarum civitatis Convenarum pro turno suo tenentem, dictum canonicatum contulimus et donavimns conferimusque et donamus organo venerabilis viri Claudi de Mazuyer, presbiteri, canonici thèologalis et archidiaconi Aure, in dicto capitulo prœsidis, pile in capite ejus canonicatus adveniente vacatione, collatio ad dictum capitulum, nominatio vera seu presentatio ad mensam sive patronum possint et expecta onus eidem incumbens tibi injungentis ac etiam mandantes primo notario regis et apostolico dicte civitatis a te requisito ut te vel procuratorem tuum nomine tuo et pro te in veram, realem, actualem et corporalem possessionem dicti canonicatus cum omnibus suis

Digitized by Google

viribus ac pertinentiis universis ponat et inducat in eorum fidem prsentes collationis litteras manu dicti prœsidis signatas, sigilloque dicti capituli munitas per secretariun nostrum infra scriptum fieri et expédiri jussimus. Datum apud Sanctum-Bertrandum die vigesima mensis junii, anno domini millesimo septengentesimo duo decimo coram prœsentibus magistris Joanne Cazanava, presbitero et hebdomario, Bertrando Gay presbitero et in ecadem ecclesia prebendario, testibus ad prœmissa vocatis et nobiscum, subsignatis. Le Mazuyer, prœses capituli ; Cazanave, Gay, prœsens, Martin secretaire, signés à l'original.

Extrait tiré de l'état des grains et assignations des Registres du secrétaire et officier du Chapitre sur la distribution faite en corps de Chapitre du dernier octobre 1712.

Pour la grosse douze chanoines, réservé 44 charges froment, cy 44, et segle pour idem 22 charges, cy, 22, milhet idem 22 charges, cy 44 charges.

Autre extrait tiré du même état de l'officier du chapitre de lad année 1712 sur lequel sont raportés ses livres du dernier octobre audit Binos de Pombarat *lucratus est sine grosso, fait* 49 livres et demie capitulaires.

Extrait de la quitance faite au bas de l'article dud sieur de Binos.

Je suis payé de 52 l. comprins la moitié des gages au moyen d'un billet que mons de Regades m'en a fait, obits compris, Binos Pombarat signé.

Autre extrait tiré de l'article de mons de Sanguis,

Digitized by Google

chanoine, pour la même année du même état de l'officier avec la quittance mise au bas de l'article.

Sanguis lucratus est sine grosso en 1712, 57 l. et 1/2 capitulaires.

Je soubsigné faisant pour moy et ses héritiers déclare avoir reçu de monsieur l'abbé de Regades le contenu de la distribution y compris les obits appartenans à feu mon oncle, Sanguis signé.

III

Le 9 décembre 1712 après midi, chambre capitulaire de l'église carhédrale de Saint-Bertrand par devant messire Hiacinte Douradou, archidiacre de Bourjac, Claude Le Mazuyer, chanoine théologal, archidiacre d'Aure, François de Landorte, chanoine grand ouvrier, Louis de Saint Pasteur de Salles, César de Binos de Pombarat, trésorier du chapitre Jean Gibaut et Binos de Sarp, les tous chanoines en lad église, monsieur de Landorte remet démission de la part de m^r^ Binos de Couret du canonicat, n'en pouvant plus faire le service à cause de ses incommodités, lad démission acceptée led Landorte en qualité de mansaire a présenté m^r^ Joseph de Binos de Sarp, prébendé au même chapitre mr Douradou comme président aurait transféré le canonicat suivant forme ordinaire.

Titre du même jour en latin 9 décembre 1712 présens Jean de Cazenave, prêtre hebdomadier et Bertrand Gay, prêtre prebendier témoins. Douradou présent, Cazenave, Gay, Martin secrétaire.

Binos de Sarp mis à la pointe le 10 décembre 1712

Digitized by Google

signé Douradou, entré en résidence le 6 avril, Douradou.

IV

L'an 1712 et le 14 décembre dans la cité de Saint-Bertrand de Comenge par devant moy notaire soubsigné a comparu me François de Binos de Couret, prêtre demeurant à Labroquère, ci-devant chanoine et me Joseph de Binos de Sarp, clerc tonsuré dud diocèse et chanoine en lad église, lesquels ont dit que me Binos de Couret aurait désigné et fait démission de son canonicat à cause de ses infirmités dont il avait joui pendant plus de 40 ans, à la réserve d'une pension annuelle et viagère de la troième partie desd fruits présents me Jean Cazenave hebdomadier et Roger Fontolieu, aussi prebtre prébendé et Binos de Sarp et Martin, secrétaire.

Contrôle de Barousse 14 décembre 1712 *Solvit* 1 l. 18 s. Barthélemy Crauste, comis.

Le 17 décembre 1712, à 4 heures du soir, chambre capitulaire par devant me Hiacinte Douradou, chanoine, archidiacre, de Bourjac, Claude Le Mazuyer, chanoine théologal, archidiacre d'Aure, François de Landorte, chanoine grand ouvrier, César de Binos de Pombarat, chanoine trésorier du chapitre. Encausse de Regades, chanoine célerier, Jean Gibaut et Binos de Sarp, aussi chanoines, me de Landorte remet démission pure et simple de la part de messire Louis de Saint-Pasteur de Saller du canonicat. Le s[r] Landorte en qualité de mansaire nomme messire noble Jean Jacques de Lavaur, prebtre, docteur en théologie, du lieu de Labarthe de Rivière et prieur de Saint-Pierre

Digitized by Google

Destuzan au présent diocèse. M. Douradou l'auroit mis en possession du canonicat.

Titre du 17 décembre 1712. Présents. Cazenave prebtre hebdomadier, et Charles Labatut, prebtre hebdomadier.

Me de Lavaur commença sa résidence le 1er avril 1713 à Prime.

Le 3 avril à l'issue de Matine messire Hiacinte Douradou, présidant, l'assemblée capitulaire, me de Lavaur a été reçu à commencer sa résidence rigoureuse puisque tous les chanoines étoient obligés de le faire.

NOTES

1. Le même grand vicaire de Comminges figure sous le nom Dancionde sur les *Registres paroissiaux d'Alan*, par J. Lestrade, *Revue de Comminges*, 4e trimestre 1922, p. 202.

2. Dans la notice consacrée à Louis de Rechignevoisin de Guron, évêque de Comminges, par J. Lestrade, il est fait mention de cette protestation. Voy. *Un Curieux groupe d'Évêques Commingeois*, *Revue de Comminges*, 4e trimestre, 1910, p. 389.

3. Le même figure sous le prénom de Cérac, dans une liste de feu le Baron de Lassus, empruntée au *Comminge Chrétien*, par R. Pomian, note n° 1. Voy. *Les Voyages de M. l'abbé de Binos, chanoine de la cathédrale de Comminges*, Ibid 1874, 3e trimestre p. 218.

4. Celui-ci n'est autre que César de Binos Pombarat, voir plus loin *Titre dudit vingtième Juin 1712*

5. Nous retrouvons avec quelque surprise le même chanoine résignataire mentionné dans cette délibération capitulaire du 12 décembrs de ladite année, comme trésorier du Chapitre.

6. Parmi les seize prieurés du Diocèse de Comminges mentionnés dans *Vie et Miracles de Saint-Bertrand*, se trouve celui de Labarthe-Astussan, voy. p. 332

7. Le manuscrit se borne à mentionner le titre de noble Jean-Jacques de Lavaur.

8. Hyacinthe Douradou était l'oncle de Jean-Baptiste Villa de Gariscan, Maître particulier des Eaux et Forêts au siège de Saint-Gaudens et de Mre Hyacinthe de Lafüe de Marignac. Il résigna son bénéfice en faveur de ce dernier. « Douradou, nous apprend un Mémoire du temps, venait d'atteindre 95 ans, sa raison s'était affaiblie avec la décrépitude du corps. Il était devenu extrêmement sourd et presque hors d'état d'articuler des paroles ».

Fr. MARSAN

Digitized by Google

AUTOUR DES CLOCHERS

DU CANTON DE LUCHON

(Enquête campanaire dans le Haut-Comminges)

Sode

Au-dessus de Juzet, à mi-montagne, se trouve le village de Sode. Une Vierge en bois, assez intéressante, est placée dans une niche, tout au haut du mur d'une ferme.

La petite église de Sode est dominée par un clocher arcade, où sont deux cloches. Toutes deux appartiennent au XIXme siècle.

I — Cloche. 1858. — Diamètre : 0^m^ 60.

Ornée d'un Christ, d'une Vierge à l'Enfant et de quatre étoiles à la base. Une main indicatrice prédède l'inscription.

☞ AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINUS TECUM

Ensuite gravé au burin, en écriture anglaise, le nom de la cloche : MARIE.

Plus bas, dans un cartouche la signature : LOUISON FONDEUR TOULOUSE précède la dernière ligne, également gravée :

SODE GARONNE CURE COMET MAIRE LAURENS ADJOINT SAINT PAULJ^h^ PARRAIN L^se^ C^ne^ DAURE NEE BARRAU MARRAINE.

II — Cloche. 1884. — Diamètre : 0^m^ 65.

Elle porte à la base, une ceinture de fleurs de lis. Le nom du fondeur, est placé dans une sorte de cartouche, ayant comme support, deux anges aux ailes éployées : PIERRE DENCAUSSE A SOUES PAR TARBES. Au-dessous la date : 1884.

Digitized by Google

Un Christ très orné d'étoiles, complète cet ensemble. L'inscription est la suivante :

MADAME DAURE DE LUCHON BIENFAITRICE
Mr JUSTIN SUBERCAZE ET JEANNE SUBERCAZE PARRAINS

Au-dessous, gravé au burin : J.M. BAQUE CURE.

Artigue

Ce village est admirablement situé, tout au haut de la montagne. Pour s'y rendre il suffit de poursuivre le chemin qui serpente au-dessus de Sode. La route à parcourir est un peu longue ; elle traverse de fort belles forêts de hêtres et de sapins. La vue sur le massif de Vénasque et sur les vallées est vraiment merveilleuse.

Artigue, avec Saint Jean de Loras, où se trouvait autrefois un Hospice des chevaliers de Saint-Jean, était un membre important de la Commanderie de Hérontes (Juzet). A Saint Jean se trouve encore, une pierre tombale Gallo-Romaine remarquablement conservée.

Comme à Sode, nous trouvons ici un clocher arcade ; c'est dire, que la lecture des inscriptions est difficile, périlleuse même, pour la partie de la cloche qui se trouve vers l'extérieur. Artigue a deux cloches.

I — Cloche XIXme siècle. 1828. — Diamètre : 0m 71.

Elle est ornée d'une croix dont les bras se terminent par une fleur de lis ; cette croix est dressée sur un socle de quatre degrés. Au-dessous du dernier degré, la marque du fondeur : TEYSSERE F. L'inscription est en capitales : St PIERRE, St POL, PRIEZ POUR NOUS — 1828.

II — Cloche XIXme siècle. 1858. — Diamètre : 0m 75.

La décoration en est soignée. Tout d'abord, un Christ. Au pied de la croix, deux anges, un genou à terre, les bras levés et les mains jointes. Au-dessous, dans unrectangle, la marque : LOUISON FONDEUR TOULOUSE. A l'opposé de la croix, est gravé le nom de la cloche : MARIE. On y voit également deux têtes d'hommes portant la barbe ; sans doute les apôtres Pierre et Paul les patrons de la

Digitized by Google

paroisse. L'inscription, s'étage sur quatre lignes ; la 2me gravée au burin.

LAUDA JERUSALEM DOMINUM LAUDA
DEUM TUUM SION ANNO 1858
ARTIGUE GARONNE CURE DOP MAIRE LAURENS ADJOINT
BUGAT PIERRE BIENFAITEUR
PARRAINS BIARRIEU PIERRE ET MARIE ROSE ROUY (JANOT)

Gouaux de Luchon

Un chemin pittoresque relie Artigue à Gouaux. Quelques vallonnements, un joli coin de forêt, un frais torrent aux eaux bondissantes, en tout, trois-quarts d'heure de marche.

Dans le clocher de la petite église, sont appendues trois cloches. Deux d'entre elles, sont si mal placées, qu'il m'a été impossible de les lire en entier.

I — Cloche XIXme siècle. Diamètre : 0m 67.

Elle est décorée d'un Christ, d'une Assomption d'un écusson papal ; elle est parsemée d'étoiles, ce qui m'a permis de reconnaître qu'elle sortait des ateliers de Louison, fondeur à Toulouse. Voici la partie lisible de l'inscription :

L. B. PRADERE CURE PARRAIN.. MAIRE MARRAINE MARIE CARRAU

II — Cloche XIXme siècle. Diamètre : 0m 71.

Ornée comme la précédente, sauf le semis d'étoiles.

MARRAINE FRANÇOISE LAYRIS..... PARRAIN
MARIE THERESE DE BARBERIN.....

III — Cloche XIXme. 1884. Diamètre : 0m 60

Un Christ compose toute la décoration.

PARRAIN MARC REDONNET MARRAINE JOSEPHINE REDONNET
L. B. PRADERE CURE HENRY DE BARBERIN

Dans un cartouche affectant la forme d'une pensée, la marque du fondeur sur cinq lignes : Pierre Dencausse à Souès par Tarbes. Au-dessous 1884.

Digitized by Google

Cier de Luchon

Cier de Luchon termine au Nord, la vallée. Son mamelon, d'où l'on jouit, d'une très jolie vue, ne laisse à ses côtés qu'un étroit passage où se pressent l'One, la route nationale et la voie ferrée.

L'église n'offre aucune particuliarité intéressante. Deux cloches.

I — Cloche XIXme siècle. 1877. Diamètre : 0^m^ 84.

Elle est ornée d'un Christ et d'une Assomption. L'inscription est de quatre lignes. Il est impossible de la lire en entier.

SANCTA MARIA SANC..... ORATE PRO NOBIS
PARRAIN PIERRE AVAJAN
MARRAINE EMILIE CHRYSOSTOME AVAJAN..... 1877
FONDUE A VILLEFRANCHE D'AVEYRON PAR POURCEL CAZES FRÈRES

II — Cloche XIXme siècle. 1877. Diamètre : 0^m^ 80

Même décoration que la précédente.

SANCTA MARIA SANCTE BERTRANDI ORATE PRO NOBIS
PARRAIN BERTRAND LAURENS
MARRAINE FRANÇOISE LAURENS 1877
FONDUE A VILLEFRANCHE D'AVEYRON PAR POURCEL CAZES FRÈRES.

Montmajou

Au-dessus de Cier, se trouve le hameau de Montmajou L'église de Montmajou est une petite chapelle pyrénéenne ; on y remarque un bénitier et une cuve baptismale de style roman ; un buste reliquaire de Saint Martin Ier Pape, revêtu, de la tiare ; un autre buste de Saint Martin de Tours, coiffé de la mître.

Une seule cloche sous l'un des deux arceaux du clocher mur. Elle n'est accessible qu'à la condition de se hisser, du faîte du toit, à l'arceau quil' a reçoit. La base de cet arceau est située à plus de 2 mètres au-dessus de la

Digitized by Google

trappe donnant accès sur le toit. On m'avait annoncé la cloche comme très ancienne, j'ai risqué l'escalade.

J'espérais trouver une vénérable cloche du XIVme ou XVme siècle, hélas ! ma cloche n'était que du commencement du XIXme siècle. Son diamètre est de 40 centimètres. Une croix dressée sur un socle triangulaire à l'intérieur duquel se trouve le millésime : 1820. L'inscription comprend trois lignes.

. JEANNE COMET NEE TARJOU Ste M^ie^ MARTINE MARRAINE
POLICARPE COMET P^n^
LAVIGNE F

Luret

Luret est le deuxième hameau de Cier de Luchon. Une dévotion toute spéciale, était très répandue dans la vallée de Luchon, à Notre Dame de Luret. On trouve dans les archives de la famille Génos, publiées par M. l'abbé Lancontrade, des renseignements précieux, au sujet de ce sanctuaire.

« La statue de Notre Dame de Luret, d'après les dires » des anciens aurait été trouvée dans une pierraille où » est maintenant le sanctuaire de la chapelle. Cette statue » fut ramassée et on la porta dans l'église de Sainte-Croix » tout près de Castéra ; là où était l'ancienne église de » Cier. Dans peu de temps après, la dite statue fut retrou- » vée de nouveau dans la dite pierraille. »

» Les habitants de Cier, voyant ce grand miracle, lui » firent bâtir ce que tient maintenant le sanctuaire de la » chapelle. Voyant que tant de gens s'abattaient à cette » dévotion ; un vénérable curé, originaire de Luret, fit » faire le restant, en deux reprises, en 1578. »

» Cette somptueuse chapelle, en 1800, vint à éclater à » l'exception du sanctuaire, qui est resté toujours en na- » jusqu'en 1578. »

» A cettte époque, le père de M. Tron, de Bagnères, » étant en voyage, en Espagne, chargé d'or et d'argent, à » ne pouvoir plus, se trouva au milieu de 24 voleurs. On

Digitized by Google

» lui voulait tirer l'argent et l'assassiner ; mais lui, qui » ayant la grande confiance à Notre Dame de Luret, s'y » réclama de grand cœur et de suite il fut délivré. Bientôt » il vint à Bagnères et n'oublia pas de venir faire sa dévo- » tion à Luret ; prit la résolution de faire reconstruire la « chapelle détériorée (1841). Pour la décoration et la petite » cloche a donné 400 d. »

» La façade de cette chapelle fut terminée en 1868. »

» Les remarquables peintures intérieures sont l'œuvre » du peintre Robert, dont la femme était originaire de » Cier. Elles datent de 1877. La pierre qui forme le seuil » est un fronton de portail. Il porte le monogramme du » Christ et la date de 1606. » (conf. Lancontrade : vieilles » pierres sculptées).

Quoiqu'il en soit deux anciennes cloches de Luret ont été enlevées ; celle qui reste est très petite, récente et inaccessible M. de Toulouse Lautrec a relevé une cloche du XVIIme siècle (1734) à Cier ; elle a disparu.

Salles

Dans ce bourg qui nous rapproche de Luchon, nous trouverons trois cloches.

I — Cloche XVIIIme siècle. 1740. Diamètre : 0^m^ 59.

La croix qui orne cette cloche est posée sur un socle de deux degrés ; au sommet de la croix, de même qu'à l'extrémité des bras, on remarque, dressés sur leur pointe, des losanges. L'inscriptron, occupe deux lignes.

SANCTE LICER I SANTE
VICENTI ORATE PRO NOBIS — 1740

Derrière la croix, sont placées en sautoir, deux lances ; une troisième dont l'extrémité porte une éponge est au pied de la croix.

II — Cloche. XIXme siècle. 1820. Diamètre : 0^m^ 49

Ici encore la croix est la seule décoration de la cloche. Le socle est en forme de triangle, avec au centre, le millésime. Inscription très courte :

Digitized by Google

Ste MARIE PIEZ . P . NS
LAVIGNE F

La 3me cloche est très petite : 0^m 32 de diamètre ; c'est l'ancienne cloche de l'école des Frères de Luchon, qui je ne sais comment est venue échouer dans ce clocher. On lit ; FRERE PHILIPPE.

Antignac

En face de Salles, de l'autre côté de la vallée, se trouve le village d'Antignac. De l'ancienne église démolie en 1854, il ne reste plus qu'un autel votif, placé à gauche, près de la porte d'entrée. Dans le clocher, nous trouverons deux cloches.

I — Cloche XIXme siècle. 1820. Diamètre : 0^m 59.

Elle est ornée, de la croix fleurie, spéciale au fondeur Lavigne. A l'intérieur du socle, de forme triangulaire, on lit la date : 1820. L'inscription en capitales romaines, a quatre lignes. Les N placées en abréviation sont renversées.

St TORENS P^s P^r NS
J^n St MARTIN P^n CLERE B^de BARBE NEE DE BACHOS Mme
Mme MATHIU M^re
LAVIGNE F

L'invocation s'adresse à Saint Orens. Le fondeur à écrit Torens.

II — Cloche XXme siècle. 1914. Diamètre : 0^m 63.

Cette cloche, toute moderne, est ornée d'un Christ et d'une Assomption. L'inscription de trois lignes, est la suivante.

† Ste QUITEYRE P. P. N. PARRAIN Mr St MARTIN MARRAINE
Mme DE MARIE THERESE NEE SOUTIRAN FERRAS
REFONDUE EN 1914 ETANT MAIRE J BINOS ADJOINT G COMET
VINEL FRERES FONDEUR A TOULOUSE

Il s'agit ici de Sainte Quiterie. Cette cloche refondue en 1914, datait de 1820 ; on a conservé la première ligne de

Digitized by Google

l'inscription, dans son texte initial. Comme la première, elle avait été fondue par Lavigne.

Moustajon

Avant de rentrer à Luchon, on traverse le village de Moustajon. La petite église est si modeste, si délabrée, qu'on serait tenté de la négliger au passage. Pourtant, dans le clocher arcade, se trouve une modeste cloche, qui ne manque pas d'intérêt. M. de Toulouse Lautrec, qui l'a visitée, en 1863, a lu l'inscription, mais n'a pas remarqué, sans doute, la beauté et l'originalité du sceau qui la décore Il le signale, sans l'analyser, la cloche étant, dit-il, d'un accès difficile. (Bul. Monumental t. 19.)

La cloche de Moustajon, ne mesure que 0m 46 de diamètre à la base. Elle est ornée d'une croix fleurie, d'une inscription et d'un sceau gothique.

Les caractères de l'inscription ont 3 centimètres de hauteur ; ce sont des capitales gothiques, mais certaines lettres, les M, les N, les B, le C et l'E, se rapprochent de la capitale romaine. L'inscription tient deux lignes. La première est précédée d'une main indicatrice. Les sigles de Ihesus, Maria et Domini sont marqués par des losanges, placés au-dessus de la première ligne. On retrouve ces mêmes losanges, pour indiquer les abréviations de la 2me ligne, mais ils sont disposés à côté des lettres. La date est écrite en chiffres arabes.

☞ IHS MA SIT NOMEM DNI BENEDICTVM

N BARTHOLOME SODE S D MOSTAION 1637.

Le sceau Gothique est remarquable. J'en ai pris, à la cire, deux belles empreintes qui m'ont donné de bons moulages. M. Henri Bernat, artiste peintre, membre de la Société des Artistes Méridionnaux, en a relevé le fidèle dessin que je donne ci-après, grandeur naturelle. Le sceau a 102 millimètres de hauteur ; sa largeur est de 68 millimètres.

Une inscription en capitales, de 5 millimètres, encercle

Digitized by Google

le sceau entre deux filets ? La lecture, impossible sur la cloche elle-même, a été très facilitée par le modelage. En voici le texte :

GABR. TT. SANCT. CECILIAE. S. R. E. PRESB. CAR. DE. ACROM. EPS. TA.

La traduction des sigles m'a donné :

GABRIEL TITULO SANCTAE CECILIAE S. R. E. PRESBITER CARDINALIS DE ACROMONTE EPISCOPUS TARBENSIS.

Ce sceau se rapporte, au fameux prélat et diplomate français, Gabriel de Gramont, qui occupa successivement les sièges de Couserans (1520) et de Tarbes (1524), fut envoyé en ambassade à Madrid, lors de la captivité de François Ier, pour y négocier la liberté du Roi de France. Il alla en 1526, en Angleterre, avec François de la Tour,

Digitized by Google

Vicomte de Turenne, et signa le traité de Westminster (30 avril 1527). Il devient ensuite, archevêque de Bordeaux (14 juillet 1529). Puis, il est chargé de mission à Rome et en Italie, et, obtient le chapeau de Cardinal avec le titre de Sainte-Cécile. (1530)

Après avoir négocié le mariage du futur Henri II, avec Catherine de Médicis, il est nommé, en reconnaissance des services rendus, évêque de Poitiers, et archevêque de Toulouse. Il mourut au château de Balma, près de Toulouse, le 26 mars 1534. (V. Gallia Christiana. t. 1e pp. 1140, 1180, 1239 D ; et lettres inédites publiées par Tamisey de Laroque).

Quoique l'on en ait dit, (V. Grande Encyclopédie) le Cardinal de Gramont appartenait à la grande famille de ce nom. Il était fils de Roger de Gramont, seigneur de Bidache, ambassadeur de Louis XII à Rome. (V. Dict. Général. Héraldique)

Il est très curieux de trouver sur une cloche du Comminges, (Moustajon a toujours fait partie de cet évêché) le nom et les titres d'un évêque de Tarbes, surtout que la famille de Gramont ne paraît pas avoir eu d'attaches dans le pays. Autre curiosité ; la cloche est datée, et se rattache bien au XVIIme siècle. et le Cardinal de Gramont vivait au XVIme siècle. La solution de ce problème, se trouve dans le fait que la profession de fondeur, s'exerçait de père en fils dans une famille, et que ces artisans travaillant et fondant les cloches sur place, allaient de province en province. Le fondeur de la cloche de Moustajon, utilisant une matrice qu'il tenait de son père, ou de son grand-père, qui avaient, jadis opéré dans le Tarbais, voilà, à mon avis, le motif pour lequel nous trouvons le sceau de l'évêque de Tarbes, sur une cloche tout spécialement fondue pour la paroisse de Moustajon en Comminges.

Toutefois, il serait intéressant de savoir, s'il n'existe pas dans le diocèse de Tarbes, d'autres exemplaires de cette composition.

Le sceau de Moustajon est divisé en trois parties.

Digitized by Google

Dans la partie supérieure, au-dessus d'une étoffe, gracieusement drapée, entouré de têtes ailées d'angelets, se dresse un très beau Christ en croix.

Au centre, trois personnages constituent un joli groupe.

Au milieu, « l'Ecce ancilla domini », agenouillée devant un prie-Dieu. La tête, légèrement inclinée à droite, est nimbée ; les mains sont croisées sur la poitrine, en un geste de soumission ; la robe de la Vierge, traîne sur le sol en plis harmonieux.

A la droite de la Vierge, on voit arriver l'ange Gabriel, sous l'apparence d'un voyageur. Il présente à Marie des lis et des roses. On distingue, le haut de l'aile droite de l'ange.

A gauche de Marie, un peu en retrait, le troisième personnage est placé dans une cuve entourée de flammes. La tête de ce personnage est également nimbée ; les cheveux sont longs, le torse nu et les mains jointes. C'est le martyre de sainte Cécile.

Cette composition au fort relief, est intéressante et originale. Le Cardinal de Gramont se prénomme Gabriel, il est titulaire de sainte Cécile de là, les personnages choisis par l'artiste.

Il ne peut, semble-t-il, y avoir de doute, sur la personnalité de sainte Cécile. Sa légende, une des plus gracieuses de l'antiquité chrétienne, nous apprend qu'un Préfet de Rome essaya vainement, de faire étouffer Cécile, dans un bain d'eau bouillante. Nous savons, d'autre part, que durant une grande partie du moyen-âge, sainte Cécile était souvent représentée dans une cuve entourée de flammes.

Tout au bas du sceau, se trouvent, les armes du prélat.

L'écu est écartelé, et surmonté du chapeau d'évêque, avec les pendants à trois rangs de houppes.

La famille de Gramont portait : écartelé au 1 et 4, d'or, au lion d'azur armé, lampassé de gueules, qui est de Gramont ; au 2 et 3, de Gueules à trois flèches d'argent empennées d'or, la pointe en bas, qui est d'Aster. Sur le

Digitized by Google

tout, écartelé : au 1 et 4, de gueules à 3 faces ondées d'argent, qui est Toulongeon ; au 2 et 3, à 3 jumelles d'argent, qui est de Saint-Chéron.

Ce sont bien ces armes que nous retrouvons sur l'écu du sceau de Moustajon. Le temps a rendu fruste le petit écu écartelé posé sur le tout, mais son emplacement est nettement marqué.

Les trois parties de ce sceau, et son inscription, forment un ensemble d'autant plus intéressant, qu'il se rapporte à un très illustre personnage du XVIme siècle et qu'il se trouve placé sur la modeste cloche d'un non moins modeste village, dans lesquel le nom de Gramont a sûrement toujours été ignoré.

Comme nous venons de le voir, la vallée de Luchon n'est pas très riche en vieilles cloches ; néanmoins, afin d'éviter une refonte maladroite, que peut incessamment demander soit le conseil municipal, soit le conseil de fabrique, il paraitrîat opportun de provoquer le classement de l'une des cloches de Salles (XVIIIme s.) ; de celle de Luchon (XVIme s.) et de ce petit joyau qui pare l'église délabrée de Moustajon.

VALLÉE DE LARBOUST

A l'Ouest de Luchon, s'ouvrent deux belles vallées : la vallée de Larboust, à gauche ; la vallée d'Oueil à droite. Toutes deux sont riches en forêts et en pâturages. Dans la première, plus peuplée, nous visiterons les nombreux villages, dans l'ordre topographique suivant, qui est le plus rationel : Saint-Aventin ; Castillon ; Oo ; Gouaux de Larboust ; Jurvielle ; Portet-de-Luchon ; Poubeau ; Cathervielle ; Garin et ses hameaux ; Billière ; Bernet ; Cazaux-Larboust.

Saint-Aventin

Quittant Luchon par l'Avenue de Larboust, on franchit l'One, au pont de Mousquères. La route s'élève rapide-

Digitized by Google

ment, sur la rive gauche du torrent. Après avoir salué au passage, une minuscule chapelle, on ne tarde pas d'arriver à Saint-Aventin, le plus important des villages de la vallée de Larboust.

L'église, véritable joyau du style roman, domine le bourg. Le clocher est carré ; il a quatre étages. Il n'en faut gravir que trois, pour atteindre les cloches. L'escalier est facile et bien éclairé, par de larges baies, dentelées d'arcatures à plein cintre, soutenues par de menues colonnes.

Dans cette demeure de pur style, sont quatre cloches ;

1 — Cloche XIVme siècle. Diamètre : 0^m^ 854.

La doyenne des cloches de Saint-Aventin, d'après l'examen des caractères très déliés de l'inscripion, (ce sont des capitales prégothiques), peut être considérée, comme étant du XIVme siècle. L'inscription est placée sur une seule ligne ceinturant le front de la cloche. Les deux dernières lettres, faute de place, sont reportées au-dessous de la ligne.

MENTEM : SANTAM : S PONTANEAM : DHONOREM :
EO : ET : PATRIE : LIBERATIONEM

Comme on le voit ci-dessus, le D de DEO, n'est pas à sa place. Il faut lire : MENTEM : SANTAM : SPONTANEAM : HONOREM : DEO : ET : PATRIE : LIBERATIONEM. Une élégante croix entourée d'un cercle de perlettes, précède l'inscription. Deux perles séparent chaque mot du suivant.

Quatre bas reliefs ornent la robe de la cloche.

(a) — Un Christ en croix, les membres attachés de quatre clous ; au pied de la croix, la Vierge et Saint Jean. Cette composition est placée dans un encadrement à trois arcades ogivales.

(b) — Une Vierge à l'Enfant, est assise sous un arceau très fleuri, surmonté d'une croix.

Chaque motif est répété deux fois.

Pas de date, pas de signature.

La formule : « Mentem, sanctam, spontaneam, honorem

Digitized by Google

Deo et patrie liberationem », se trouve sur un grand nombre de cloches des XIVme et XVme siècles. Dans la Haute-Garonne, nous la verrons encore, à Bourg d'Oueil, à Gouaux de Larboust. Certains auteurs (Berthelé) la donnent comme une formule protectrice contre l'orage. On sait que l'on croyaitfermement, autrefois, que l'une des vertus essentielles des cloches, était de dissiper l'orage : « nimbos fugo » (Montauban) ; de chasser les épidémies : « pestem fugo » (Luchon). La cloche de Saint-Martin, à l'abbaye de Ligugé-en-Poitou, guérissait même, dit-on, du mal de tête et des rages de dents.

En ce qui concerne la formule : Mentem, Sanctam, Spontaneam..., je suis enclin à penser, qu'elle fut surtout employée, durant les époques troublées et principalement au cours de la guerre de Cent Ans. Alors, les cloches, sonnaient pour la libération de la Patrie.

II — Cloche XVme siècle. 1477. Diamètre : 0^m^ 875

Cette cloche est richement décorée. L'inscription principale, ceinture le front de la cloche. Les caractères, des minuscules gothiques, de 4 centimètres de hauteur, sont très beaux.

Tout d'abord, en un médaillon légèrement ovalisé, les sigles I. H. S., puis, XPS. VINCIT. XPS. REGNAT. XPS INPERAT. XPS. AB OMNI MALO NOS DEFENDAT. La croix pattée, très élégante, posée sur un socle de 4 degrés ; sépare la 1er partie de l'inscription, de la date : LAN MIL CCCC LXXVII. Une barre de séparation et les mots : SAINTE AVENTINE.

Au-dessous de cette inscription, en caractères de même style, est répété 6 fois : TE DEUM LAUDAMUS.

Les lettres composant ces petites inscriptions : TE DEUM LAUDAMUS, n'ont pas deux centimètres de hauteur.

Un ruban, orné de rosettes, ceinture la cloche. Sur le bout du ruban retombant perpendiculairement, en petites minuscules gothiques : AVE MARIA.

En bas l'écu de France, chargé de trois fleurs de lis.

Quatre bas reliefs, terminent cette très riche ornementation.

Digitized by Google

1° Un Ecce Homo, le torse nu. Il est entouré des instruments de la Passion, au-dessus de lui, une croix.

2° Une Vierge à l'Enfant,

3° Un Saint Michel terrassant le démon.

4° Un personnage tenant dans la main gauche, la sphère terrestre, puis, l'agneau et la croix. M. de Toulouse-Lautrec croit voir un évêque ; je reconnais, plutôt un saint Jean Baptiste, annonçant la venue du Christ sur la terre.

III — Cloche XIXme siècle. 1823. Diamètre : 0^m^ 585.

Elle n'a d'autre décoration qu'une croix très ornée de feuillage.

Le socle est triangulaire ; il porte la date : 1823.

L'inscription, de trois lignes, est fomée de capitales romaines.

Elle est coupée par quatre dés.

Ste MARIE P^s^ Pr NOUS
PARRAIN CAZALES M^re^ CA^ne^ CAZALES Mme
LAVIGNE F

IV — Cloche XIXme siècle. 1823. Diamètre : 0^m^652.

Cette cloche est mieux ornée que la précédente. Tout d'abord un Christ en croix ; les bras de Jésus sont placés presque verticalement ; ses mains n'ont que quatre doigts ; les jambes tordues sur le côté semblent contractées par la douleur. Les sigles I. N. R. I. sont écrits sur une banderole.

Le socle de la croix est formé d'une tête humaine ailée. Le millésime 1823 est coupé en deux par le pied de la croix.

A l'opposé de la croix on remarque, une Vierge debout qui tient l'enfant Jésus dans ses bras. Même support que pour la croix.

L'expression des visages, la composition tout entière est si naïve qu'il est permis de croire que le fondeur s'est servi de matrices très anciennes. Inscription en capitales romaines ; quatre lignes.

Digitized by Google

St AVENTIN P[re] Pr NOUS
PARRAIN LAURENS GUILHEM MARIE TRON N[re] GLM
LAVIGNE F

Et tout à la pince : PIENON

Castillon de Larboust

Non loin de Saint-Aventin, se trouve le village de Castillon, dont les seigneurs, les chevaliers de Moulor, eurent un moment de gloire, à l'époque des Croisades.

Une vieille chronique, nous apprend que les chevaliers de Moulor, ayant pris part aux croisades de saint Louis, reçurent en récompense de leurs hauts faits, une croix reliquaire. De retour en France, ils en firent don à l'église de Loudervielle. (Hautes-Pyrénées)

M. l'abbé Marsan, atteste que cette croix d'outre-mer, à double croisillon, est un vrai joyau, unique dans le département des Hautes-Pyrénées.

L'église de Castillon est toute moderne. Deux cloches anciennes.

I — Cloche XVIme siècle. 1579. Diamètre : 0[m] 67.

Pas d'ornement. L'inscription, en minuscules gothiques est d'un très fort relief. Les caractères sont d'une mauvaise exécution. IHS. MA. LAN. MIL. CCCCC. XXXXXXX. IIIIIIII. Séparant les cinq premier mots, quatre sceaux, très abimés, à l'intérieur desquels se dessinent vaguement des fleurs de lis ou des croix.

M. de Toulouse Lautrec indique que les parties chiffrées de la date, sont séparées par 2 lignes de petits caractères, dans lesquels il a cru reconnaître des parties des mots Te Deum Laudamus. Aujourd'hui, cette lecture n'est plus possible.

II — Cloche XVIIIme siècle. 1789. Diamètre ; 0[m] 52.

La croix qui orne cette cloche possède une base très curieusement composé d'étoiles à huit branches. Une très longue inscription formée de capitales gothiques, s'étage sur quatre lignes, ceinturant complètement, la

Digitized by Google

partie supérieure de la robe de la cloche. Les N sont renversées ; les H sont surmontées d'une croix ; l'inscription débute par un E couché, les hastes perpendiculaires.

Voici cette inscription :

℣ ADMAJ. DEI. GLOR. ET SANCTI. FELICIS HONOR. HAEC. CAMP. INSTAVRATA. FVIT. CVINO MM. ELISABET. BENEDIC. DOM. LATOVR ARCHIP. DOM. G. DVPLAN. DEBERNIN. CAVSAR. PAT NEEN. BAR. DESANA. IPSIVSQ. MATR. SPONSORIB. ANNO. DOMINI. 1789.

(au pied de la croix) SOLANO ME FECIT

Oo

Laissant à notre droite, les blocs erratiques et la moraine de Garin, que nous retrouverons d'ailleurs tout à l'heure, prenons la route qui se dirige vers le Val d'Astos. Sur la droite, une tour sarrasine, admirablement conservée, grâce à son toit d'ardoises, semble veiller sur le village d'Oô.

L'église de ce bourg, n'a de vraiment intéressant, que son abside romane. Le clocher possède une sonnerie de quatre cloches, toutes du siècle dernier.

I — Cloche XIXme siècle. 1822. Diamètre : 0^m^ 67.

Simplement ornée d'une croix, garnie de feuillage et de 3 fleurs de lis, précédant et suivant la date et le nom du fondeur, l'inscription, de capitales romaines, occupe quatre lignes.

Ste JACOBE ORATE PRO NOBIS
PATRINI DOMINI LAURENTIUS ET MARIA GUILHEM
JOANNES GUILHEM CONSUL SANGLADE SUBCONSUL
† † † 1822 DENCAUSSE M. F. † † †

II — Cloche XIXme siècle. 1827. Diamètre : 0^m^ 74.

Elle est ornée d'un Christ ; le pied de la croix repose sur un socle triangulaire, au centre duquel se trouve la date. De chaque côté de la croix, une simple barre verticale. Le nom du fondeur est placé entre deux clo-

Digitized by Google

chettes, au-dessous de la croix. Le texte, comprend 2 lignes de capitales romaines.

St JACQUES PP NOUS B^re ARNAVDERE CVRE AR^d SORS MAIRE
M^r J^n ET J^ne MARIE GUILHEM PARRAINS
DENCAUSSE

III — Cloche XIXme siècle. 1852. Diamètre : 0^m 88.

C'est la plus importante de la sonnerie. Elle est simplement ornée d'un Christ et d'une inscription de cinq lignes, en capitales modernes.

St JACQUES P P NOUS AVENTIN SACOME CURE
Mr GAYRIN MAIRE MARCHANT ADJTARNAUDET SORS
PÉFAURE CONDESSE OUSTALET B. CAVE
M. CHARLES LAURENT TRON ET MARIE GUILHEM PARRAINS
1852
ZEPHIRIN DENCAUSSE PERE ET FILS

IV — Cloche XIXme siècle. 1885. Diamètre 0^m 56.

Ornée d'un Christ en croix et d'une Vierge Assomption. L'inscription est ainsi conçue :

1885
PARRAIN Mr TRON MARRAINE THERESSE TRON SA SŒUR
FONDERIE LOUISON
LEVEQUE AMANS GENDRE SUCCESSEUR

Gouaux de Larboust

Immédiatement au-dessus du village, un chemin s'élève en zigzags. Il conduit aux premières maisons de Gouaux, que l'on aperçoit là-bas, tout au sommet de la montagne. L'ascension est assez rude, surtout lorsque le soleil darde ses chauds rayons, sur un pauvre touriste ; en mal d'archéologie. Mais, ne jouit-on pas mieux de sa découverte, ou même de ce que l'on croit un moment être sa découverte, lorsque elle résulte d'un certain effort ? Peinez donc un peu, vous en serez tout à l'heure, pleinement récompensés.

A l'arrivée, un bois aux arbres feuillus, tamisera fort à propos la trop grande clarté du jour, tandis qu'un gai

Digitized by Google

ruisseau, cascatelant à travers les roches, vous ménagera une douce fraîcheur. Il serait peut-être imprudent de trop s'attarder dans ce délicieux bosquet. Encore quelques minutes et nous arriverons à l'église, qui domine le village.

Sur le mur extérieur de l'église se trouve un joli Chrisma. A gauche, on remarque, tout d'abord, une fleurs de lis. Ensuite, le monogramme du Christ. Le X et P grecs, sont placés à l'intérieur d'un cercle et entrelacés. Au-dessus de la barre du P, se trouve l'O, tandis que l'S, s'enroule au bas de la haste. De chaque coté, on aperçoit, l'alpha et l'oméga. Le Christ, n'est-il pas le commencement et la fin de toute chose ? Ego sum alpha et omega.

Une autre pierre, près de la porte, présente, sous un arceau une Crucifixion. Le Christ est cloué sur la croix, les bras complètement horizontaux ; la tête est disproportionnée, les membres supérieurs trop longs, les jambes à l'état embryonnaire. Deux personnages au pied de la croix, un de chaque côté ; leurs têtes, comme celle du Christ, sont énormes. L'auteur de cette très naïve composition, que l'on peut rattacher au XIme ou XIIme siècle, a-t-il voulu réprésenter les deux larrons, ou plutôt, la Vierge et Saint-Jean, comme je le présume ; c'est là un point à éclaircir.

Le rétable de l'église est assez intéressant. M. Cousi, cite comme remarquable, une statue de Saint-Exupère. « Saint-Exupère de Gouaux, dit-il, est un intéressant morceau dans lequel la pensée du théologien et de l'artiste ont pris une vivante réalité. »

Dans le clocher, quatre cloches.

I — Cloche fin du XVme siècle. Diamètre : 0^m^ 76.

Cette très belle cloche, est ornée d'une grande croix de 17 centimètres de hauteur et de 14 centimètres de largeur. Elle est décorée de feuilles, de rosettes et, sur le bras droit, des mots : Ave Maria. Elle est posée sur un piédes-

Digitized by Google

tal. Au dessous de la croix on remarque une petite cloche ; sans doute, la marque du fondeur.

Les minuscules gothiques de l'inscription sont très ornées, des feuilles de chêne garnissent, notamment, les C, les E et les X. Les caractères ont près de 5 centimètres de haut.

La lecture de cette inscription, est assez difficile.

Les lettres sont renversées et la majeure partie d'entre elles ne sont pas à leur place. M. de Toulouse Lautrec a lu : XULNT XSASILT X AOSSB OAMNL MARO TEMPESTAS DEFENDAT ce qui ne veut rien dire.

Voici le libellé de l'inscription et l'ordre dans lequel les lettres doivent êtres prises pour la lecture :

XVINT : XSRSAT : XIPST : X : NOSSB : OAMMI :
1 3 4 5 6 7 8 9 2 10 11 12 14 15 13 16 17 38 39 40 18 20 21 19 22 23 24

MARO : TEMPESTAS : DEFENDAT
25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 41 42 43 44 45 46 47 48

ce qui donne :

XS : VINT : XS : RAT : XS : IPT : XS : AB OMNI : MARO : TEMPESTAS : NOS : DEFENDAT :

et à la traduction des sigles :

XPS. VINCIT. XPS. REGNAT. XPS. IMPERAT. XPS. AB OMNI MARO TEMPESTAS DEFENDAT.

L'inscription est précédée d'une croix pattée ; les mots sont séparés entre eux, par deux points ronds, qui sont une des caractéristiques du XIVme

Les cinq dernières lettres de cette inscription, sont placées au-dessous de la ligne principale.

Trois bas reliefs terminent l'ornementation de la cloche. A : Un Ecce Home. B et C : une Vierge avec l'Enfant Jésus. Ce sont les mêmes que ceux déjà rencontrés sur la 2me cloche de Saint-Aventin.

II — Cloche 1509. XVIme siècle. Diamètre : 0^m^ 73.

La croix qui orne cette cloche se dresse sur un socle pyramidal ; elle est formée de bandes de feuillage et de lettres. Surmontée d'une croix de Malte, sa hauteur totale

Digitized by Google

atteint 20 centimètres. L'inscription possède le même genre de caractères, que ceux de la cloche précédente. Les abréviations des XPS ne sont pas marquées. Le mot IMPERAT, est écrit avec une M et non avec l'N que nous avions toujours remarquée jusqu'ici. Le B, l'N de NOS, l'A de DEFENDAT sont renversés. Quatre croix pattées sur socles de plusieurs degrés séparent les parties de l'inscription.

Elle est ainsi conçue :

† XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS ABOMNI MALO NOS DEFENDAT † MENTEM SANCTAM SPONTANEAM † M † IL CCCCC NAU. Remarque curieuse, le dernier mot de la date est patois : Naou, veut dire Neuf. (1509)

Les trois bas reliefs qui ornent la robe de la cloche, sont les mêmes que précédemment : un Ecce Homo, et une Vierge à l'Enfant, répétée deux fois. Une clochette avec son battant paraît être la marque du fondeur.

III — Cloche XIXme siècle. 1858. Diamètre : 0^m^ 56 ;

Ornée d'une croix décorée ; l'inscription en capitales romaines, occupe trois lignes

Mr EXUPERE CAZENEUVE ET SIMONE CAZENEUVE PARRAINS
Mr PEYRE CURE, PAULIN MOUNIC MAIRE, MENGUC J^n^ ADG^t^ 1858
ZEPHIRIN DENCAUSSE

(Il fallait Mengue et non Menguc.)

IV — Cloche XIXme siècle. 1858. Diamètre : 0^m^ 49.

Comme la précédente, cette cloche n'a d'autre ornement que la croix et une inscription de cinq lignes, en capitales romaines.

M. GUILHEM J^n^ B^d^ PERCEPTEUR ET GUILHEM
PETRONILLE PARRAINS
M. PEYRE CURE. MOUNIC PAULIN MAIRE MENGUC ADJ^t^ 1858
M. SANSUC BERTRAND
BIENFAITEUR
ZEPHIRIN DENCAUSSE

(Il faut lire Mengue et non Menguc)

Digitized by Google

Jurvielle

Une jolie petite route passe devant l'église de Gouaux : prenons la ; nous ne tarderons pas, après avoir laissé sur notre gauche, la chapelle de N. D. d'Escalère, de rejoindre la route thermale qui va de Luchon à Bagnères-de-Bigorre. Descendons vers Garin, et là, faisant carrément demi-tour, engageons-nous sur la route qui monte vers les bourgs les plus reculés de la vallée. Il nous faudra une bonne heure de marche, pour atteindre, presque à la limite du département, le plus haut village du Larboust, dans lequel, en 1830, le Cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, s'en vint chercher un abri contre la tourmente révolutionnaire.

L'église de Jurvielle, à trois nefs, est de style roman. Des crépissages et des plâtrages malheureux lui ont fait perdre tout son caractère.

Les trois cloches qui garnissent le clocher sont relativement récentes.

I — Cloche XIXme siècle. 1820. Diamètre : 0^m^ 56.

Cette cloche est ornée d'un Christ. Le pied de la croix, coupe le millésime en deux : 18 † 20. L'inscription est de trois lignes : une au front, les deux autres au bas de la robe. Les lettres sont des capitales romaines

St CHRISTOPHE P P NOUS
DENCAUSSE LAVIGNE
SIMON GERMÈS MAIRE J SUOLE CURÉ

(Il faut lire Soulé curé)

II — Cloche XIXme siècle. 1831. Diamètre : 0^m^ 60.
Elle est ornée d'une croix. Lettres capitales romaines.

St JACQUES P P NOUS 1831
G^me^ SAVOUS MAIRE ET MARIE SAVOUS SON ÉPOUSE
PARRAINS
ZEPHIRIN DENCAUSSE

III — Cloche XIXme siècle. 1860. Diamètre : 0^m^ 80.

L'ornementation comprend un Christ et une Assomp-

Digitized by Google

tion. La cloche est parsemée d'étoiles, marque spéciale de la fonderie Louison de Toulouse. Une inscription en capitales romaines, d'une ligne, complète cet ensemble.

LAUDA JERUSALEM DOMINI LAUDA DEUM TUUM
SION ANNO JC 1860

Portet de Luchon

A cinq cents mètres de Jurvielle, se trouve le villa e de Portet. L'église est récente, mais on a employé dans la construction du clocher, une vieille pierre Gallo-Romaine qui ne manque pas de présenter un certain intérêt. Dans une couronne entourée de demi rouelles, est parfaitement taillée, une hélice à trois branches, symbole du culte solaire (au dieu Abellion) très en honneur, autrefois, dans nos hautes vallées. Cette vénérable pierre, encore inédite, est la seule du genre que j'ai remarquée, au cours de mes longues pérégrinations, autour de nos clochers commingeois.

Trois cloches, dont une seule est très ancienne.

I — Cloche xvme siècle. 1469. Diamètre : 0^m^ 65.

Elle est ornée de jolis bas reliefs représentant : le Christ en croix et les Saintes femmes ; une Vierge avec l'Enfant Jésus ; Saint-Michel terrassant le démon ; un Ecce Homo entouré des instruments de la passion. Ces bas reliefs sont les mêmes que ceux que nous avons déjà trouvés, sur les cloches de lamême époque (Saint-Aventin).

L'inscription principale ceinture le front de la cloche. Elle est formée de minuscules gothiques. Certaines lettres (C. E. R. T.) sont historiées, mais, il est impossible de distinguer, aujourd'hui, les oiseaux, les pélicans, signalés par M. de Toulouse Lautrec.

En séparant les mots, on lit ; après une élégante croix pattée :

† IHS AUTEN TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT,
LAN MIL CCCC LXVIIII

Digitized by Google

Cette légende se trouvait, sur les « nobles » ; monnaie d'Edouard II.

Au dessous de cette ligne, en caractères de même style, mais plus petits, on voit les mots TE DEUM LAUDAMUS portés quatre fois.

II — Cloche XIXme siècle. 1851. Diamètre : 0^m^ 74.

Elle est ornée d'un Christ et d'une Assomption. Inscription en capitales romaines.

CLOCHE DE PORTET
Mr BONDOUMET A^d^ PRETRE D^t^
Mr SPONT P^re^ MAIRE
Mr SARTHE SIMON P^er^ ADIT
ZEPHIRIN DENCAUSSE PERE ET FILS
1851

III — Cloche XIXme siècle. Diamètre : 0^m^ 59.

Cette cloche, qui est la contemporaine de la précédente, n'est pas datée ; ornée d'uue simple croix, elle n'a d'autre inscription, que la marque du fondeur.

FONDERIE DE ZEPHIRIN ET DOMINIQUE DENCAUSSE
A SOUES PRES TARBES

Poubeau

Revenons sur nos pas et prenons la route qui nous ramènera à Garin. Un peu à gauche, au-dessus de cette route, se dresse l'église de Poubeau, rebâtie il y a quelques temps. Le clocher arcade seul, est ancien. On y remarque deux pierres intéressantes. Tout d'abord, un Chrisma ; le même, à peu près, que celui de Gouaux. La fleur de lis est ici remplacée, par une croix de Malte. En plus, à droite du monogramme du Christ, se dresse une lance. La circonférence qui circonscrit le monogramme, se trouve elle-même, entourée d'une sorte de couronne à 33 pointes ou rayons. Presque au-dessus du Chrisma, formant l'angle du mur, une deuxième pierre représente un animal grossièrement sculpté.

Il existe encore à Poubeau, de nombreux monuments

Digitized by Google

gallo-romains inédits ; ce serait sortir du cadre que je me suis tracé, que de les signaler ici.

Le clocher de Poubeau donne abri à deux cloches.

I — Cloche XIXme siècle. 1821. Diamètre : 0^m^ 56.

Elle est ornée d'une croix de feuillage. La robe est parsemée de fleurs de lis. Le pied de la croix, coupe en deux parties le millésime : 18†21. Inscription de quatre lignes en capitales romaines.

St SATURNIN P. P. NOUS SIT NOM DOI BENED
Ste MAGDELAINE ORA P. NO. S
Z DENCAUSSE M F

La cloche portait encore le nom du maire ; on l'a enlevé au ciseau. Quel crime avait-il donc commis ? ? ?

II — Cloche XIXme siècle. 1861. Diamètre : 0^m^ 70.

Un Christ en croix et un beau Saint-Georges à cheval décorent la cloche. Une inscription de quatre lignes, en capitales romaines, est ainsi conçue.

St GEORGES PRIEZ POUR NOUS. JB CARRÉRE CURÉ
GEORGES SAPORTE MAIRE
THEOPHILE ET JENY SAPORTE PARRAINS LAN DE J C 1861
LOUISON FONDEUR
TOULOUSE

(*A suivre*). P. BARRAU DE LORDE

Digitized by Google

DOCUMENT

Parmi les nombreux documents, qui ont été patiemment recueillis par le Lieutenant-Colonel Mondon, le très regretté Président de la Société des Etudes du Comminges, nous trouvons un *Dénombrement des chefs de famille domiciliés des 11 communautés du diocèse du Petit Comminges avec leurs qualités et professions de 1695 à 1696.* Ce document inédit est revêtu de l'approbation de l'intendant Lamoignon et de l'évêque Jean-François Brizay de Denonville.

Nicolas de Lamoignon de Bâville, né en 1648, conseiller au Parlement, et maître des Requêtes, avait été nommé successivement intendant à Montauban, à Pau, à Poitiers et Montpellier, où il succéda au fameux d'Aguesseau, en 1685. Il renonça volontairement à l'Intendance du Languedoc en 1713 et mourut en 1724.

Quant à l'évêque Brizay de Denonville à qui l'on doit la fondation du Séminaire de Saint-Gaudens, il avait, comme on le sait, succédé à Louis de Rechigne-Voisin de Guron, décédé en 1671, et mourut le 12 avril 1710.

Les communautés du *Petit Comminges*, n'étaient autres que Valentine, Pointis, Huos, Cier-de-Rivière, Martres, Saint-Pé, Saint-Béat, Argut, Melles, Montsaunès et Mazerettes.

Grâce à ce curieux document, remontant à près de deux siècles et demi, il est permis de se rendre compte de la situation sociale des communautés en question.

Le dénombrement est accompagné d'un Etat des dettes qui grevaient quelques unes de ces communautés de 1625 à 1723. Ces dettes avaient été contractées soit par des logements de Compagnies, soit par des épizooties, des travaux ou acquisitions de droits féodaux. Fr. MARSAN.

Arch. départ. Haute-Garonne.
C. 2027.

1695 — 1696. — Rôles de la Capitation signés de M. de Lamoignon, Intendant du Languedoc, et de M. de Brisay, évêque de Comminges, contenant le dénombrement des chefs de famille domiciliés des 11 communautés du diocèse du Petit Comminges avec leurs qualités et professions.

VALENTINE

Qualités et professions des 184 chefs de famille de Valentine ; 1 juge ; 1 notaire ; 3 avocats ; 2 gentilshommes ; 1 garde du corps

Digitized by Google

retiré ; 7 marchands d'étoffes ; 7 marchands divers ; 2 tisserands patrons ; 42 tisserands ouvriers (dont 15 mendiants) ; 3 teinturiers (dont 2 mendiants) ; 1 auneur d'étoffes ; 25 métayers (dont 1 mendiant) ; 1 laboureur travaillant son bien ; 13 brassiers *(manœuvres*, dont 10 mendiants) ; 4 charpentiers (dont 1 mendiant) ; 1 maçon ; 6 charrons ; 1 maréchal-ferrand ; 1 chaudronnier ; 1 cordonnier ; 1 savetier ; 2 barbiers ; 1 cabaretier ; 1 sergent de ville ; 1 quêteur pour les confréries ; 60 mendiants sans profession, (dont 10 hommes, 12 femmes mariées ; 30 veuves ; 4 orphelins) ; — Le nombre total de mendiants est donc de 89 sur 184 chefs de famille. — Sur 184 chefs de famille, 11 ont une servante, 2 ont une servante et un valet.

POINTIS

105 familles : 1 m[u] chirurgien ; 3 gentilshommes, (dont 1 mendiant) ; valets, 12 ; servantes, 3 ; laboureurs propriétaires, 3 ; laboureurs maîtres valets, 18 ; forgerons, 3 ; tisserands, 15 ; meuniers, 2 ; pêcheurs, 1 ; tailleurs, 1 ; manœuvres, 3 ; soldats, 1 ; sans profession, 4 ; mendiants, 35 dont 22 femmes.

HUOS

107 familles : gentilshommes, 1 ; notaires, 1 ; chirurgiens, 2 (avec l'apprenti) ; laboureurs propriétaires, 11 ; métayers, 4 (dont 2 mendiants) ; cordonniers, 1, (mendiant) ; tailleurs, 2 ; forgerons, 1 ; tisserands, 10 (dont 6 mendiants) ; trieurs de laine, 4 ; valets de maison, 6 ; valets de ferme, 17 (dont 3 mendiants) ; servantes, 2 ; manouvriers, 7 (dont 5 mendiants) ; soldats, 1 ; colporteurs, 1 ; mendiants hommes 8, femmes 28.

CIER

107 familles ; gentilshommes, 2 ; prêtres 2 ; laboureurs propriétaires 7 ; cordonniers, 1 ; tailleurs 2 ; forgerons, 2 ; tisserands, 15 (dont 5 mendiants) ; maçons, 1 (mendiant) ; châtreurs de bêtes, 1 ; potiers d'étain 3 (dont 1 mendiant) ; charrons, 1 ; barbiers, 1 ; meuniers, 2 ; trieurs de laine, 3 (tous mendiants) ; manouvriers, 28 (dont 9 mendiants ; valets de maison, 1 : valets de fermes, 4 (dont 1 mendiant) ; servantes, 3 ; mendiants : hommes, 8, femmes, 19 ; gardiens de chèvres, 1 (mendiant).

MARTRES

24 familles : gentilshommes, 2 ; laboureurs propriétaires, 1 ; métayers, 4 ; valets de maison, 2 ; valets de ferme, 2 ; servantes, 3 ; mendiants : hommes, 8, femmes, 2.

Digitized by Google

SAINT-PÉ

62 familles : gentilshommes, 1 ; laboureurs propriétaires, 7 ; forgerons, 2 (dont 1 mendiant) ; tisserands, 1 (mendiant) ; tailleurs, 1 (mendiant) ; charpentiers, 1 (mendiant) ; gardiens d'animaux, 1 ; colporteurs en Espagne 3 (dont la femme de l'un est mendiante) ; revendeurs d'huile, 3 (dont 2 mendiants) ; chirurgiens, 1 ; valets de ferme, 1 (mendiant) ; manouvriers, 23 (dont 9 mendiants) ; mendiants 17, dont 10 femmes.

SAINT-BÉAT

Quartier de l'Anglade. — 56 familles, prêtres, 3 ; laboureurs propropriétaires, 4 ; notaires, 1 ; avocats, 1 ; chirurgiens, 1 ; apothicaires, 1 ; praticiens, 1 ; aubergistes, 2 ; marchands de bois, 6 ; rádeliers, 1 (mendiant) ; méssage pour Toulouse, 2 ; trafiquants, 3 ; cordonniers, 4 (dont 1 mendiant) ; tailleurs, 4 ; charpentiers, 2 (mendiants) ; bonnetiers, 1 ; tisserand, 1 ; servantes, 4 ; manouvriers, 1 ; meuniers, 2 dont 1 mendiant) ; contrôleurs d'exploits, 1 ; mendiants, 9 (dont 7 femmes) ; valets de ville, 1.

ARGUT

37 familles, prêtres, 1 ; propriétaires, 2 ; métayers, 5 ; manouvriers, 7 (dont 5 mendiants) ; colporteurs en Espagne, 14 (dont 3 mendiants) ; tailleurs, 1 (mendiant) ; tisserands, 1 ; meunier, 1 (mendiant) ; mendiants, 5 (femmes).

MELLES

64 familles, prêtres, 1 ; laboureurs propriétaires, 3 ; valets de ferme, 3 ; manouvriers, 3 (dont 8 mendiants) ; mendiants, 22 (dont 9 femmes).

MONTSAUNÈS

78 familles, gentilshommes, 1 ; prêtres, 1 ; propriétaires, 8 ; métayers, 6 ; notaires, 1 ; valets de maison, 4 ; valets de ferme, 1 (mendiant) ; servants, 1 ; manouvriers, 5 ; tisserands, 6 ; trieurs de laine, 10 dont 5 mendiants) ; trieurs de plâtres 3 ; en Espagne (ayant laissé leurs femmes dans la mendicité), 6 ; archers du prévôt, 1 ; soldats, 1 ; mendiants, 23 (dont 1 homme).

MAZERETTES

68 familles, prêtres, 1 ; propriétaires, 12 ; métayers, 3 ; valets de maison, 3 ; valets de ferme, 4 ; servantes, 3 ; arpenteurs, 1 ; manouvriers, 9 ; tisserands, 9 ; tailleurs d'habits, 1 ; tailleurs de pierres, 1 mendiants, 21 (dont 1 homme).

Digitized by Google

Arch. départ. Haute-Garonne
C. 2026.

Registre contenant l'état des dettes des Communautés ci-après du diocèse du Petit Comminges.

VALENTINE

1° L'état des dettes est arrêté le 21 janvier 1703, par les Commissaires présidents pour le roi aux Etats de la Province du Languedoc à la somme de :

129 livres, 19 s. 6 d., en faveur de Pierre Pradère, marchand et collecteur des impositions et capitations en 1698.

2° Celui arrêté le 7 décembre 1710 par les mêmes, à la somme de 207 liv. 9 s. en faveur de Jean Cazaugran, collecteur en 1695.

3° Celui arrêté le 4 février 1723 par les mêmes à la somme de 77 au lieu de 93 liv. 2 d. 7 s. demandés en faveur de François Foch, pour rembourser le débet dans son administration consulaire en 1721.

HUOS

Etat des dettes établi le 10 mars 1662 par les consuls et arrêté le 8 février 1672 par les Commissaires établis par le Roi, juges souverains, pour la vérification des dettes des Comunautés de la Province de Languedoc, à la somme de 2.400 liv. empruntée pour le logement de 5 Compagnies du Reg[t] de Mazancour en 1656 et pour d'autres dépenses, aux sieurs Pierre d'Ustou, Savaric d'Ustou, Bernard de Binos et Jean d'Ustou, père, grand'père, bisaïeul et oncle de noble Roger d'Ustou, leur héritier, créancier actuel.

Rejet par les mêmes d'une dette de 750 liv. employées à l'achat d'une partie du domaine du roi sis dans la « Chastelaynie de Pointis dont Huos fait partie » le 26 janvier 1666.

CIER-DE-RIVIÈRE

Etat des dettes établi le 20 octobre 1671 par les consuls et arrêté le 8 février 1672 par les Commissaires du roi, juges souverains pour la vérification des dettes des Communautés de la province de Languedoc, à la somme de 3.780 liv. empruntées le 10 octobre 1630 à Joseph Lasserre pour le logement de la Cie de Chevau-Légers de Brisse (?), pour l'acquisition d'une partie du « domaine de la chastelainie de Pointis », le 2 juillet 1540.

Réduction par les mêmes à 289 liv. d'une dette de 1937 liv. contractée devant le même Lasserre, le 13 mai 1656, pour l'achat d'un presbytère et le payement d'une dette de la Communauté envers le sieur d'Ustou.

Digitized by Google

MELLES

Etat des dettes établi, le 28 décembre 1680, par les consuls et arrêté, le 30 janvier 1681, par les Commissaires chargés de la vérification des dettes des Communautés de la province de Languedoc, à la somme de 2,434 liv. 13 s. 6 d. en faveur de Bertrand Donniés, marchand, habitant de Melles, le 12 juin 1663 et transaction du 30 juillet 1673.

2° Rejet, le 2 décembre 1697, par les Commissaires d'une dette de 447 liv. 8 s. 9 d. déclarée par les consuls, consentie le 12 avril 1674, envers Bernard Nogués, dit Cabanous, marchand, habitant de Boutx, et d^elle^ Claire Soumastre, veuve de Barthélemy Bessan, petite-fille et héritière de Bertrand Soumastre vieux. L'acte accordait au sieur Nogués et d^elle^ Soumastre, « la faculté de faire dépaistre leurs bestiaux aux montaignes et forests de Melles ». Cette faculté fut annulée et Noguès et consorts furent condamnés par les Commissaires « au payement du prix des herbages » depuis 1675.

MONTSAUNÈS

1° Etat des dettes établi en 1625, vérifié par les Commissaires du roi le 10 mai 1626, portant une dette à noble Bertrand de Lavaur, capitaine, d'une somme de 1070 liv. 8 s. 3 d. et autre à messire de Lavaur pour le payement de pareille somme à noble Jean Bason, sieur de la Bernède, baron de Lanta, fils et héritier de Jean Bason, receveur effectif du diocèse de Comminge de 1598 à 1608.

2° Etat des dettes établi en 1662 portant : (*a*) 1000 liv. envers noble de Bason de la Bernède, baron de Lanta, pour intérêts depuis 1599 jusqu'en 1607. Rayée, faute de justification le 5 février 1677, par les Commissaires ; (*b*) emprunt de 400 liv. à Jean Martre, prêtre, pour le payement des arrérages des années 1631 à 1634 dont la cause est la misère causée aux habitants de Montsaunès par la contagion sur les bestiaux en 1631 ; (*c*) emprunt de 500 liv. pour le logement de 2 Cies de cavalerie conduites par les sieurs de St-Georges et de Tremblay en l'année 1653 ; rejettée faute de justification, le 5 février 1677.

MAZERETTES

1° Etat des dettes établi par les consuls, le 20 octobre 1671, et vérifié par les Commissaires du roi, le 8 février 1672 (*a*) Dû au sieur de Laurens 600 liv. empruntées le 8 mars 1647 tant pour achèvement du clocher que pour payer certains arrérages. Rejet par les Commissaires. (*b*) Du au s^r^ d'Espagne ayant droit et cause du s^r^ Betmalle 800 liv. 17 s. empruntées le 14 mars 1653 pour la subsistance de

Digitized by Google

5 Cies du Regiment de Mazancour, logées par ordre de M. le Comte du Rour, lieutenant général.

(c) Dû à Pierre du Caux, curé de Mazerettes 600 liv. empruntées le 1er septembre 1654 pour remboursement d'une autre créance.

2° Ordonnance des Commissaires donnée à Montpellier pendant la tenue des Etats le 6 janvier 1682 portant règlement d'un différend qui s'était élevé entre la commune de Mazerettes et un de ses créanciers (créance d'Espagne).

3° Autre ordonnance sur le même sujet et à la même date.

S. MONDON.

Digitized by Google

DOCUMENTS

Les Seigneurs de Montauban de Luchon

Le 26 mai 1896, Monsieur Louis Mazens, membre correspondant de la Société Archéologique du Midi de la France, lisait à ses collègues une note sur les Seigneurs de Montauban de Luchon au milieu du XVIe siècle [1]. C'est croyons-nous, tout ce qui a été publié sur cette question. Un document qui est tombé entre nos mains, mérite d'être reproduit dans cette Revue, car il nous fait connaître les noms de certains de ces seigneurs depuis l'an 1266 jusqu'en 1693. Il s'agit d'un jugement du 7 mars 1693, rendu par les Commissaires en la Chambre des Domaines de Montauban en faveur du Noble Henry d'Ustou, seigneur de Montauban de Luchon pour le maintenir en possession du tiers de la justice haute, moyenne et basse, des lieux de Montauban de Luchon et Médan, contre le sieur Brengaud, fermier du domaine royal.

***

Les Présidans trésoriers de France et généraux des finances Chevaliers Conseillers du Roy Grands Voyers et Juges du domaine et voyrie en Guienne et bureau des finances de la généralité de Montauban.

Entre Noble Henry d'Ustou seigneur du lieu de Montauban de Luchon en Comenge supp^t^ par req^te^ à ce qui soit receu bien opposant envers les jugemens des troisiesme juillet mil six cens nonante neuf [2] et dix-huitiesme mars mil six cens nonante deux et le remetant en l'estat qu'il estoit avant iceux le maintenir en la troisiesme partie de la haute justice

1. *Bull. Soc. Archéologique Midi France*, 1896, page 115
2. A rectifier par mil six cens nonante, ainsi qu'il est dit plus bas.

Digitized by Google

moyenne et basse desd^{s} lieux de Montauban et Medan, baquans, Montaignes et autres droits ; et en conséquance faire inhibions *(sic)* et deffenses au juge de sa Majesté et au fermier du domaine de la troubler en la jouissance des emolumans d'icelle a peine de trois mil livres damande et que des contrevantions il en sera enquis. Nenpéchant que pour le surplus les dits jugemens ne soint executés et autres suivi de la d^{e} requeste d'une part et le procureur du Roy au bureau des finances et Me Nicolas Bringaud fermier général des domaines de Sa Majesté dans la généralité de Montauban inthimes et deffendeurs d'autre.

Veu la d^{e} requeste avec lordon^{ce} au bas de soit communiqué au procureur du Roy et au fermier du domaine pour leur réponces tenir estre ordonné ce qu'il appartiendra, le jugement rendu le troisiesme juillet mil six cens nonante par les commissaires du domaine par lequel Sa Majesté est maintenue au tiers de la Justice haute, moyenne et basse montaignes et vaquans desd^{s} lieux de Montauban et Médan prestendue par led^{t} sieur Dustou conformem^{t} aux jugemens des vingtroisie^{e} may mil six cens septante huict et vingcinquie^{e} Juin Mil six cens huictante, outre et par dessus les deux autres tiers non contestes dont Sa Majesté a jouy de tous temps sauf aud^{t} Dustou de reporter plus amples titres sy bon luy semble pour justifier sa prétention dans trois mois pour tout délay passe lequel temps il en sera descheu, autre jugement rendeu par le bureau le dix huitiesme mars mil six cens nonante deux par forclusion et sans défances de la part dud^{t} sieur de Montauban portant quà faute par led^{t} sieur Dustou d'avoir satisfait à l'inter-

Digitized by Google

loqutoire porté par le jugement du troisiesmejuillet mil six cens nonante et dans le dellay y mentionné déclare le jugement définitif et en conséquance maintient Sa Majesté au tiers de la justice haute moyenne et basse montaignes et vaquans dud[t] lieu de Montauban et Medan prétendus par led[t] sieur Dustou dans led[t] pays de Comenge avec défenses aud[t] Sieur Dustou et tous autres de troubler les officiers de Sa Majesté en l'exercisse de lentière justice desd[s] lieux de Montauban et Medan et les fermiers de son domaine en la jouissance des émolumans dycelle, inventaire et production faite par led[t] sieur Dustou lors du jugement du troisiesme juillet mil six cens nonante, avec tous les actes produits par ledit Inventaire et sur lesquels le jugement dud[t] *jour troisiesm* juillet mil six cens nonante *fust rendeu*, veu aussy les actes produits par led[t] sieur Dustou *de nouveau* quy sont premièrement une réformacoin faite le second novambre mil deux cens soixante six par le sieur Daure Chevalier de lordre de Saint Jean de Jérusalem des droits que le comandeur de Baudrac avoit dans led[t] lieu de Montauban a laquelle réformaon Noble Pelegry de Montauban a assisté comme véritable seigneur dud[t] lieu, une transaction passée entre Dame Pelegrine de Montauban sœur et héritière dud[t] Pelegrin et Noble Géraud Daure de lan mil deux cens huictante quatre par laquelle lad[e] Pelegrine de Montauban après avoir déclaré quelle tient la troisiesme partie de Montauban en Franc Esleu *(sic)* ne relevant d'autre seigneur que de Dieu sul déclare quelle le veut tenir à l'advenir dud[t] Daure se réservant lexercisse de la justice sur ses hommes lesquels ne pourront être appellés devant

Digitized by Google

le juge dud[t] Daure que par appel, lequel acte fut vidimé et confirmé par led[t] Juge de Comenge en lan mil quatre cens trente cinq ; homage rendeu devant Filipe le Begue le tretzie[e] novambre mil quatre cens soixante quatre par Noble Gailhard de Montauban pour raison de la seigneurie dudict Montauban avec les droits y esnoncés ; dénombrement fourny par Noble Guilhamot de Montauban de lan mil cinq cens trois pour raison de la tierce partye de la place et seigneurie de Montauban avec ses appartenances et despandances ; une exécutoire décernée par le Juge de Comenge a Noble Hector Dustou seigneur et baron de Montauban pour la troisiè[e] partye des amandes auxquelles plusieurs habitans dud[t] Montauban avoint été condemnés à la requeste du procureur du Roy par le Juge dud[t] Comenge en randant la justice aud[t] lieu et ce suivant les droits que led[t] sieur de Montauban a acoutumé prendre aud[t] lieu du onziesme juillet mil cinq cens quatre, vidimé fait devant le Juge du Comté de Comenge de plusieurs actes consernant lad[e] seigneurie de Montauban du troisiesme novambre mil cinq cens vingt quatre, dans lequel est fait mention de certain parage dud[t] lieu de Montauban. Et de plusieurs actes consernant lad[e] seigneurie, dénombrement bailhé en l'année mil cinq cens quarante par Noble François de Montauban pour raison de la seigneurie dud[t] Montauban avec la troisiesme partie de la justice haute moyenne et basse et autres droits ; autre dénombremen bailhé par led[t] François de Montauban lannée mil cinq cens cinq[te] quatre pour lad[e] troisiesme partye de justice dud[t] Montauban et autres droits, sentence rendue le vingtroisie[e] Juin mil cinq

Digitized by Google

cens soixante neuf par laquelle led^{t} sieur de Montauban est maintenu en la troisiesme partye de la seigneurie dud^{t} Montauban montaignes et vaquans dud^{t} lieu, deux contrats de ventes faites par Noble François de Montauban seigneur dud^{t} lieu conjointement avec les consuls dud^{t} lieu, de la coupe de deux bois et que la troisie^{e} partie de lad^{e} vente appartiendra aud^{t} seigneur de Montauban des années mil cinq cens soixante trois et mil cinq cens septante huit, quittance du Juge des Frontignes de la somme dun franc dor pour le droit du pareage a luy payé par François de Montauban conseigneur dud^{t} lieu le dix neuf^{iè} septambre mil cinq cens huictante un, autre quittance dud^{t} droit du vingt deuxiesme décembre mil six cens deux, extrait des..... des biens Nobles appartenans aud^{t} seigneur de Montauban dans la Juridion dud^{t} lieu de lannée mil cinq cens quarante neuf, homage et dénombrement bailhe par Noble Hector Dustou de l'an mil six cens doutze, pour la troisie^{e} partye de la Justice haute moyenne et basse et autres droits avec le jugement de reception dicelluy du premier février aud^{t} an, homage rendeu par led^{t} Noble Hector Dustou pour la troisiesme partie de la seigneurie dud^{t} Montauban avec le troisiesme de la justice haute moyenne et basse dud^{t} lieu et autres droits, autre homage rendeu le vingt sixiesme février mil six cens septante par Noble Henry Dustou seigneur de Montauban pour ladite seigneurie avec la troisiesme partye de la justice haute moyenne et basse, denombrement bailhé le vingtroisiesme may mil six cens huictante huict par led^{t} sieur Dustou en conséquance dud^{t} homage pour lad^{e} seigneurie de Montauban, avec la troisie^{e} partie

Digitized by Google

de la justice haute moyenne et basse montaignes et vaquans et autres droits avec le jugement de réception dicelluy du vingtiesme septembre mil six cens huictante huit, coppie de larrest rendeu par la Cour des aydes de Montauban pour la nobilité des biens dud^{t} sieur Dustou du neufié^{e} septembre mil six cens huictante neuf avec l'exploit d'inthimation dicelluy fait à Destarac procur^{r} dudit sieur Dustou le vingt septié^{e} février dernier, dire du fermier du domaine du cinquiesme mars mil six cens nonante trois signé de Labruguie po^{r} le fermier, conclusions du procureur du Roy de nempêche le procur^{r} du Roy quayant égard à lad^{e} req^{t} et nonobstant les jugemens desd^{s} jours troitziesme juillet mil six cens nonante et dix-huitiesme mars mil six cens nonante deux le jugement rendeu en faveur dud^{t} sieur Dustou par Messieurs les Commissaires de la Chambre du domaine de languedoc du vingtroisié^{e} may mil six cens huictante huit nayt son plain et entier effect, fait à Montauban le cinquiesme mars mil six cens nonante trois, lantroy signé, ouy le rapport du sieur Delpéré con^{er} du Roy trésorier général de France l'un de nous et tout considéré.

Nous aïant esgard à la Requeste dud^{t} sieur Dustou l'avons receu bien opposant envers les jugements desd^{s} jours troitziesme juillet mil six quatre vingt dix et huictié^{e} mars mil six cens quatre vingts doutze, ce faisant l'avons maintenu et maintenons en la troisie^{e} partie de la justice haute moyenne et basse, Montaignes et vaquans esd^{s} lieux de Montauban et Medan et autres droits, fesant deffances tant aud^{t} procureur du Roy, fermier du domaine, consuls desd^{s} lieux de Mon

Digitized by Google

tauban et Medan et tous autres de troubler led[t] s[r] Dustou en la perception des emolumans de lad[e] justice, propriété et uzage desd. Montaignes et vaquans et autres droits a peyne de cinq cens livres damande et de tous despans domages et inthéres. Conformement au jugement des Commissaires de Languedoc du vingtiesme mars mil six cens quatre vingts huit, et pour le surplus du contenu aux jugemens desd. jours tretziesme juillet mil six cens nonante et dixhuitiesme mars mil cens nonante deux. Nous ordonnons qu'ils seront exécutés suivant leur forme et teneur. Despans compensés. Fait à Montauban le septiesme mars mil six cens quatre vingt treize ; signés Campmas, Delpéré rapporteur, Davasseur.

Collationné par moy con[r] du Roy greffier en chef au Bureau des finan[e] en la généralité de Montauban

Signé : MARQUEYRET

L'an mil six cens nonante trois et le sezième mars par moy huissier inthimé au s[r] Labruguie procur[r] du s[r] Bringaud et luy ai balié coppie

Signé : LACAPELLE

Le jugement, expédié sur deux feuilles doubles de parchemin à deux sols fut signifié ensuite de la façon suivante aux consuls

L'an mil six cens quatre vingt treize et le premier jour du mois de avril par moy Barthélémy Estrujo. baille royal au domaine de Baignères de Luchon y résid[t] soubsigné à la reqte de Noble Anry Dustou seigneur des lieux de Montauban et Médan avons inthimé et duemant sinifié les presents jugements sy escrit suivant sa forme et teneur aux Conseuls du lieu de Juzet en parlant à Barthélémy Sost dit Magalon pr.

Digitized by Google

Conseul dud. lieu auquel ay fai les.... portés par iceluy et luy ay baillé coppie tant dud. jugement que de mon présent exploit déclarant le contrerolle en foy de ce le sertifie

Signé : B. Estrujo baille

En regard de la signature du baille, on lit la mention suivante :

Contrerollé à Baignères le susd. jour 1693

Signature illisible.

Les consuls de Montauban de Luchon et de Juzet, mécontents de ce jugement, firent appel devant la Cour des Aydes. Mais ils n'eurent pas gain de cause. Non seulement un jugement du 27 aout 1695 maintint le seigneur de Montauban dans ses droits, mais les consuls furent condamnés en leur propre et privé nom envers le sieur d'Ustou aux dépends fixés à soixante livres « avec deffences auxd. consuls de comprendre lesd. despans dans le compte qu'ils rendront à la communauté et aux auditeurs de les allouer à paine de radiation et de la paine du quatruble ». Ce dernier jugement ne nous apprend rien de plus que le premier.

Bertrand de GORSSE.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE COMMINGEOISE

A la mémoire de Julien Sacaze.

AVANT-PROPOS

En 1887, Julien Sacaze publiait une nouvelle édition savamment annotée de l'*Histoire du Comminges* d'Armand Marrast [1] Il écrivait à la page 107 de cet ouvrage : « Je me propose de publier dans le Bulletin de la Société des Etudes du Comminges une nomenclature complète des hommes célèbres du Comminges, de tous ceux qui, à des titres et à des degrés divers, ont fait honneur à notre pays. » Le regretté président fondateur de la Société de Comminges, que la mort nous enleva prématurément, n'eut pas le temps de réaliser son projet. D'autre part, ainsi que l'exprimait un autre président, le baron de Lassus, la mission de la *Revue de Comminges*, n'est-elle pas (VI (1891) p. 266) « de conserver tous les souvenirs de notre histoire locale, mais encore de s'attacher à faire revivre les personnalités marquantes dont s'est honorée notre province à toutes les époques ? »

Il existe bien une *Biographie toulousaine* [2] (1823) qui englobe les illustrations régionales, notamment celles du Comminges. Mais outre que beaucoup de noms qui méritaient d'y prendre place n'y ont pas été enregistrés, cet ouvrage est vieux de plus d'un siècle, donc à refondre, compléter et sur bien des points à rectifier ; au surplus, au lieu des références qui font complètement défaut, il y a parfois des « appréciations oiseuses » suivant l'expression d'un aneien recteur de l'Académie de Toulouse, Claude Perroud. (*Revue de Pyrénées*, XII, 1900, p. 107) Le *De Viris* commingeois de l'abbé Dufor [3] est aussi une œuvre très méritoire sans doute, recommandable à plus

Digitized by Google

d'un titre, mais qui présente néanmoins des imperfections relevées par un critique autorisé, le baron Désazars de Montgailhard : «Tout n'est pas illustre, tout n'est pas exact, des admirations à atténuer, des précisions à demander, des lacunes à combler, des hors d'œuvre, des superfétations ; on souhaiterait une œuvre plus documentée, plus conforme à l'érudition moderne ». *(Revue des Pyrénées* XV, 1903, p. 92).

L'auteur du présent répertoire biographique a pensé que la nomenclature de J. Sacaze était à reprendre pour perpétuer le souvenir des Commingeois qui ont illustré ou tout au moins honoré le pays. Certes, les « gloires du terroir » ne nous manquent pas, les « fils authentiques » du sol Commingeois sont assez nombreux pour former un magnifique « Panthéon ». Evoquer leurs noms en un recueil pour rendre hommage à leur mémoire, n'est-ce pas le devoir du pays qui s'enorgueillit de les avoir vu naître ?

Les notices qui font l'objet de ce travail seront très brèves, mais aussi complètes que possible. Pour chaque nom un *Curriculum vitæ*, suivi des références aujourd'hui indispensables pour satisfaire aux exigences de la critique moderne. L'ordre alphabétique ayant été adopté, les noms omis pourront trouver place dans un supplément.

J. D.

1. *Histoire du Comminges, de Saint-Bertrand et de Saint-Gaudens*, par Armand Marrast, avec notes et additions par Julien Sacaze. 1889, in 8°, 122 p.

2. *Biographie toulousaine*... par une Société de gens de Lettres. Paris, Michaud, 1823, 2 vol in-8°.

3. *De Viris illustribus, mulieribus, rebusque Convenarum*, par Yves D. Dufor, ancien professeur, ancien aumônier militaire, 2 vol. in-12, 1902 et 1903.

Digitized by Google

ABADIE (Jean)

Ingénieur-mécanicien de très modeste origine. Bel exemple du « self made man », ce Commingeois du canton d'Aspet fut bien un vrai « fils de ses œuvres ». « Ouvrier horloger, il devint, sans maître, mécanicien éminent. Dans le cours de sa longue carrière, il établit de nombreuses usines qui ont contribué à la prospérité et au progrès de l'industrie dans nos contrées. Toulouse lui doit son beau système de pompes du château d'eau qui, depuis 1825, amène les eaux filtrées de la Garonne dans nos fontaines publiques. Ses travaux utiles, son noble caractère, lui méritent les distinctions de l'Etat, les récompenses de la Cité, l'estime de ses concitoyens. »

Ainsi était libellée par l'Académie des Sciences, dans sa séance du 12 août 1858, l'inscription que le Maire de Toulouse avait demandée à la docte Société pour la faire graver sur le monument funèbre que la ville se proposait d'élever sur la tombe de Jean Abadie. Fils d'un modeste horloger de village, Abadie était né à Soueich le 14 novembre 1773. De son père, il recevait les premières notions de mécanique et se faisait déjà remarquer par un esprit actif, ingénieux et réfléchi. A douze ans, devenu orphelin, il terminait et mettait en place deux horloges commencées par son père pour les villes de Saint-Martory et de Miramont. Mais, désireux de se perfectionner dans le métier, il quittait bientôt le pays natal pour aller parfaire son apprentissage d'abord à Saint-Gaudens, chez un ami de son père, puis à Toulouse. Il était encore dans cette ville, tout entier au travail et à l'étude, lorsque parut le décret de levée en masse du 16 août 1793. Il n'avait pas encore atteint sa vingtième année. Incorporé dans l'armée des Pyrénées, avec une santé délicate, il ne put résister aux fatigues de la campagne ; par surcroit, il eut les pieds gelés. Renvoyé dans sa famille pour trois mois, il allait, à l'expiration de son congé, rejoindre son régiment lorsqu'il fut retenu comme ouvrier mécanicien à la nouvelle fonderie de canons établie à Toulouse. Ses capacités furent bientôt appréciées par la direction qui lui confia l'installation de diverses grosses machines. Les succès qu'Abadie obtint dans ces travaux mirent ses talents en évidence. Désormais, abandonnant l'horlogerie, il se consacra exclusivement à l'établissement de grands ateliers, et le meilleur éloge que l'on puisse faire de ce mécanicien génial est encore l'énumération des travaux qu'il a accomplis : en 1806, la Société d'Agriculture lui décernait une médaille d'or pour invention et construction d'une machine à mouvement de conversion destinée à élever les eaux pour les irrigations ; la même année, il était appelé à

Digitized by Google

Souria, en Catalogne, pour y faire construire la première filature de coton établie en Espagne, mais la guerre de 1808 l'obligea à rentrer à Toulouse, après lui avoir fait perdre toutes ses économies. Dans la métropole du midi, on lui offre de nouveau la direction des ateliers de fonderie et laminoirs, et, en 1809, il devenait contrôleur de la fonderie impériale de canons. « Après la chute de l'Empire et les revers de 1815, l'activité de la France se tourne vers l'industrie pour continuer la lutte, plus pacifique, avec l'Angleterre. Abadie fut, dans le midi, l'un des chefs de cette lutte nouvelle. » Sous sa direction furent construites de magnifiques usines : en 1816, à Carcassonne, filature de laines grasses, ainsi qu'à Cazères et en Chalabre, bientôt après à Castres, Salvages et Miramont ; il dota Valentine d'une importante fabrique de faïence et de porcelaine. Sur le Tarn, à une lieue en amont d'Albi, à la chute du Saut de Sabo, fut créé par ses soins un grand établissement métallurgique qui était, à l'époque, une des plus magnifiques usines de France. Enfin, sur ses dernières années, il avait consenti à revenir en Espagne pour fonder à Tolosa une immense fabrique de draps. — Mécanicien fertile et habile ingénieur hydraulique, c'est surtout par la construction des fontaines publiques de Toulouse que s'était révélé, en 1825, le génie d'Abadie. Le projet de distribution d'eau dans la ville ayant été mis au concours, c'est, entre huit concurrents, celui d'Abadie qui avait été adopté en 1818. Refondu et amélioré à la suite d'un voyage de l'auteur dans le nord de la France, en Allemagne et en Angleterre, ce projet fut exécuté seulement de 1823 à 1825. Le jour de l'inauguration fut un véritable triomphe pour Abadie dont la mémoire est restée longtemps populaire à Toulouse, tandis que sa célébrité s'était étendue dans tout le pays et même au-delà des frontières. De toutes parts, on avait recours à l'ingénieur toulousain : Mirepoix, Bagnères de Luchon, Carcassonne, Orthez, Bayonne lui étaient redevables du premier établissement de leurs fontaines ; il rédigea des projets pour Saint-Gaudens, Castres, Auch, Lourdes, Pau, Périgueux, Cahors, Troyes, Bordeaux et Nimes ; enfin, sur la demande d'une compagnie espagnole, il s'était rendu à Madrid pour y étudier un projet de distribution d'eau dans cette capitale. — Pour se délasser des grands travaux, Abadie consacrait ses loisirs à la « petite mécanique » : C'est ainsi qu'il avait conçu plusieurs machines agricoles, des tondeuses ou « forces » pour les draps, un ingénieux tournebroche à vapeur ; il avait fondé à Toulouse un atelier de menuiserie mécanique et un atelier pour la fabrication des produits de grosse horlogerie d'où sortirent les belles horloges du Capitole, de l'Ecole vétérinaire de Montauban, de Penne et autres villes du Midi. Enfin, une vaste entreprise d'assainissement du port de Marseille et l'aménagement des eaux thermales de Bagnè-

Digitized by Google

res-de-Luchon avaient fait l'objet de ses méditations, mais ses projets ne furent pas adoptés. —

— Travailleur acharné, d'une prodigieuse fécondité, mais très modeste et désintéressé, préoccupé surtout du désir d'être utile, Abadie n'avait point acquis la fortune qu'aurait pu lui procurer la réalisation de travaux si considérables. Par une délibérations du 10 août 1832, le Conseil municipal de Toulouse lui allouait une pension annuelle et viagère de 2.400 francs : « Considérant qu'il est incontestable que la création du sieur Abadie est l'œuvre admirable d'un profond génie ; qu'elle est sinon unique, du moins supérieure à toutes les conceptions du même genre ; qu'elle ne fait pas seulement l'orgueil de la cité puisqu'elle est l'objet de l'admiration des étrangers et des savants ; mais qu'elle a résolu le grand problème d'appeler sur tous les points de la ville, si élevés au-dessus du niveau de la Garonne, les eaux clarifiées et abondantes de cette rivière ; que par là M. Abadie a rendu sous le rapport de la commodité et des besoins satisfaits, de la propreté et de l'assainissement, un service inappréciable à la ville de Toulouse ». En vertu d'une seconde délibération du 23 décembre 1847, un tiers de cette pension était continuée à la veuve.

Appelé en 1826 à l'Académie des Sciences, Abadie fut fait Chevalier de la Légion d'honneur le 23 avril 1836, sur la demande du jury de l'Exposition toulousaine de 1835 : « Le midi de la France doi à cet habile mécanicien les innovations importantes et les machines remarquables qui ont le plus contribué, depuis vingt ans, aux progrès et à la prospérité de son industrie. C'est par le secours de son esprit inventif et fécond en idées heureuses, de son talent d'exécution, et surtout du noble désintéressement avec lequel il ne cesse de prodiguer son temps et le fruit de ses veilles à tous ceux qui ont recours à lui, que se sont élevés nos principaux établissements, que se sont développées les richesses de notre industrie, et cela, le plus souvent, au détriment des propres intérêts de cet honorable citoyen. » Douze ans plus tard, en 1847, les membres de l'Académie des Sciences soulignaient en ces termes la perte que la Société venait de faire en la personne d'Abadie : « Cet homme éminemment utile, qui du rang de simple ouvrier s'éleva si haut par son génie, qui sut deviner la science, acquérir la renommée, et faire honorer par un désintéressement parfait un caractère noble et simple. » — Abadie avait vu sa santé s'altérer profondément par les veilles et les fatigues. Etant à Tolosa et sentant que ses forcec l'abandonnaient, il rentra en hâte à Toulouse et s'y éteignit, entours de sa famille et de ses amis, le 8 mars 1846, à l'âge de 73 ans.

BIBLIOGRAPHIE : CASTILLON D'ASPET, *Histoire des popul. pyrénéennes*, 1842, II, 306-307. — *Mém. de l'Acad. des Sc. Inscr. et*

Digitized by Google

Belles Lettres de Toulouse, 3e série, IV (1848), 312-328 ; *Id.* III (1856) 54 ; *Id.* 1858, p. 468. — DUFOR, *De Viris....* 1882, II, 145-147. — *Arch. munic de Toulouse*, reg. des délib. 10 août 1832 ; 23 décembre 1846. — *Exposition de Toulouse*, 1827, pp. 118, 119 ; 1829, pp. 97 et 100 ; 1835, p. 115 ; 1840, p. 188 ; 1845, p. 83.

ABADIE (Baptiste)

Fils d'un imprimeur, il naquit à Saint-Gaudens en 1827. Ses études terminées au collège de cette ville, il commença son apprentissage sous la direction de son père ; il alla ensuite se perfectionner à Paris où il arrivait en 1847. Accueilli par un saint-gaudinois, Oscar Puységur, il entra comme ouvrier à l'imprimerie Plon. Conseillé par son compatriote, B. Abadie sut profiter des ressources que lui offrait la capitale pour parfaire son éducation intellectuelle : il suivit assidûment les conférences, nombreuses à cette époque, et dans les collections publiques, étudia l'art de la typographie et du Livre. Revenu à Saint-Gaudens en 1849, il prit la direction de l'imprimerie paternelle, la réorganisa pour la mettre au courant des progrès réalisés, si bien que le distingué bibliophile, baron Marc de Lassus, n'hésitait pas, quoique habitant Paris, à lui confier l'impression des « petits chefs-d'œuvre qu'il écrivait pour ses amis ». Les presses d'Abadie livrèrent aussi au public les diverses études d'archéologie et d'histoire commingeoises du baron d'Agos. A son imprimerie, Abadie avait annexé une librarie qui devint le rendez-vous de tous les intellectuels que comptait la Capitale du Nébouzan, le siège d'un cénacle formant en quelque sorte comme une petite Société de gens de lettres. En 1853, à peine âgé de vingt six ans, il était appelé au Tribunal de Commerce en qualité de juge suppléant ; il exerça la magistrature consulaire au titre de juge ou de président pendant trente cinq ans. Devenu maire de sa ville natale en 1873, son administration est marquée par la restauration de l'église collégiale, classée au nombre des monuments historiques, et la construction des casernes qui contribuèrent grandement à intensifier la vie économique de Saint-Gaudens. Mais l'œuvre qui, entre toutes, mérite à B. Abadie une place dans la *Biographie commingeoise* est la création, en 1885, de la *Société des Etudes du Comminges* et de sa *Revue*. Il en fut le véritable instigateur avec le baron Marc de Lassus, Julien Sacaze, Morel, Chopinet et Alphonse Couget. Secrétaire de la nouvelle association, B. Abadie lui consacra tous ses soins, les divers compte-rendus de réunions et d'excursions témoignent de sa sollicitude. Certes par sa connaissance du passé commingeois, il eût pu collaborer plus largement et fort utilement à la

Digitized by Google

rédaction de la Revue ; il s'effaça modestement pour laisser la place aux auteurs de communications qui lui arrivaient de tous côtés. Retiré des affaires depuis 1888, il ne cessa jusqu'à ses derniers jours de s'intéresser à l'œuvre qu'il avait contribué à fonder et qui lui était toujours chère. Il mourut le 29 décembre 1916, à l'âge de 89 ans. Outre sa monographie de Saint-Gaudens, martyr, an de J. C. 475 (in 12, 134 p. 1855), il a publié : *Les coutumes de Saint-Gaudens* texte roman en collaboration avec J. P. M. Morel ; *Saint Gaudens, sa légende et la Chapelle de la Caoue ; Sentence rendue en 1392 sur les obligations de la Ville et du Chapitre de Saint Gaudens relativement aux cloches de la Collégiale, etc...*

BIBLIOGRAPHE. : S. MONDON, *Baptiste Abadie*, in *Revue de Comminges*, XXXI (1916) pp. 1–6. — J. DECAP, *Tables générales de la Revue de Comminges, I* à XX (1885–1905) p. 1.

ABOLIN (Germain Théodore)

Représentant du département de la Haute Garonne au Conseil des Cinq Cents, fils de Gaspard Abolin, bourgeois de Montesquieu Volvestre, il était né dans cette ville le 17 novembre 1759. Ayant acquis, pendant la Révolution, les biens du ci-devant seigneur de Noé, il avait fixé sa résidence dans cette localité. Il était commissaire près le tribunal du district de Rieux quand il fut élu député au Conseil de Cinq Cents le 25 vendemiaire an IV (1795) ; il y siégea jusqu'en prairial an VII (1895), y joua un rôle assez actif, en fut l'un des secrétaires. On retrouve dans les colonnes de L'Ancien moniteur réimprimé les échos de ses interventions ou de ses motions qui se rapportaient surtout aux questions judiciaires. En 1796, dans la séance du 7 octobre, l'Assemblée eut à délibérer sur une « affaire assez délicate » et de nature à jeter la suspicion sur l'honnêteté du député Abolin. Ancien protégé du marquis d'Espagne, baron de Ramefort, seigneur de Cassagnabère et sénéchal du pays de Comminges en 1789, Abolin avait été quelque temps administrateur de sa fortune. Le marquis ayant émigré, ses biens avaient été confisqués. L'une de ses filles, Louise d'Espagne qui, elle, n'avait pas quitté la France, accusait Abolin de s'être emparé induement d'une partie de ses biens. Le Conseil rejeta les réclamations de la pétitionnaire. Celle-ci, présente à la séance, obéissant à un mouvement d'indignation bondit à la barre et s'écrie avec l'accent du désespoir : « il ne me reste plus qu'à aller demander l'aumône au représentant du peuple Abolin » Ces paroles provoquèrent une vive agitation et l'expulsion de Louise d'Espagne hors de l'enceinte. — Au Coup d'Etat du 18 brumaire, Abolin se rallia au nouveau gouvernement ; il en fut

Digitized by Google

récompensé par l'octroi d'un siège de juge au tribunal Civil de Toulouse où, peu de temp après, il présidait la seconde chambre. Pendant qu'il occupait cette fonction, surgit un nouvel incident qui atteignait l'intégrité du magistrat : Abolin fut accusé d'avoir favorisé son fils dans l'exercice de sa profession d'avocat ; il se défendit bien de ces imputations dans un mémoire en date du 6 juin 1808, mais le Ministre de la justice ne lui en imposa pas moins sa démission. N'ayant pu obtenir sa réintégration dans la magistrature, Abolin se retira à Noé où il s'occupa de ses propriétés et acquit l'office de notaire qu'il conserva de 1810 à 1826. Il était membre du Conseil général du département et maire de sa commune quand il mourut « en son château », à l'âge de quatre vingt trois ans, le 10 juin 1842.

BIBLIOGRAPHIE : ROBERT, *Dictionn. des Parlementaires* 1891. — *Réimpression de l'Ancien moniteur*, t. XXVIII, XXIX. — *Archives nationales.*

ADER (Guillaume)

Médecin commingeois né vers la fin du XVIe siècle, à Lombez, ou à Cadeilhan près Lombez, prétendent des descendants qui habitent Boulogne-sur-Gesse depuis plus de cent ans. On ignore le lieu où il fit ses premières études, mais il est mentionné à la date du 25 mars 1587, sur le registre de la confrerie des Pénitents Bleus de Toulouse où il fut l'élève de Mercier, médecin de l'archevêque Cardinal de Joyeuse. Il épousa Magdelaine de Lux (ou Delux) de Gimont en 1603, en juin 1607, d'après un passage de son livre sur la peste, il est médecin de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, mais il n'est pas problable qu'il ait été professeur à l'Université de cette ville. Par contre, il est certain qu'il s'était établi à Gimont avant 1625, qu'il y vécut ses dernières années, y exerça son art puisque à sa mort, le 23 juin 1638, il est qualifié sur le registre de paroisse de « docteur en médecine de la ville de Gimont ». — Médecin et poète, Ader a laissé quelques ouvrages sur l'art médical et deux recueils de vers en langue gasconne : I. *Enarrationes de ægrotis et morbis evangelicis.* Tolosæ, 1620, in. 8° 12 ff. 450 pp. chiffrées. 3 ff. d'index. 2e édit. 1621. Ouvrage mystique qui a pour but de prouver que les maladies guéries par Jésus-Christ durant sa vie n'étaient pas, autrement curables que par un miracle divin. — II. *De Pestis cognitione, prævisione et remediis.* Tolosæ, Colomerii, 1628 - 12, 36 pp. ouvrage technique qui n'était pas sans valeur. — III. *De la méthode de consulter les maladies chirurgicales...* par Guillaume Ader commingeois (sic). Paris 1628 in - 12, 35 pp. Son seul ouvrage en français. — IV *Lou Gentilome Gascoun....* Tolosæ, Colomiès, 1620, in - 8°, 7 ff. prélimi-

Digitized by Google

naires, 125 pp. chiffrées, texte entier en italiques. Recueil des actions et faits de guerre remarquables de Henri IV, dédié au duc d'Epernon, comprenant 2690 vers où l'on trouve de la verve et de l'animation ; récits de chasses, de luttes, de combats, plein de feu, au style heurté et vigoureux. — V. *Lou Catounet gascoun*. Tolose, Boude, 1611, in — 8° 32 pp. Recueil contenant 100 quatrains, plus un sonnet dont le mérite réside surtout dans « les expressions de terroir, les naïves locutions du bon vieux temps dont il est émaillé et surtout les innombrables proverbes qui en forment la trame ». Cet ouvrage a eu huit éditions dont la dernière due à MM. Jeanroy et Vignaux, en 1904.

BIBLIOGRAPHIE : MICHAUD, *Biographie universelle*, 1858, I, 174. — *Diction. des Sciences médicales, biographie médicale*, Paris, 1820, I. — HALLER *Bibliotheca médicinæ practicæ*, II, 492. — VACANT, *Diction. de théologie catholique* 1900, I, col 396. — ALFRED BAUDRILLART, *Diction. d'hist et de géogr. ecclésiastiques*, 1912, I, col. 549. — JEANROY ET VIGNAUX, *Poésies de Guillaume Ader* publiées avec Notice, traduction et Notes, Toulouse, Privat, 1904 XLVIII — 230 pp. — J. LESTRADE, *A propos de Guillaume Ader*, *in* REVUE DE GASCOGNE, 1905, pp. 563-565.

ADER (Clément)

L'immortel inventeur de « l'avion » le Père de l'aviation, naquit à Muret le 2 avril 1841. Son père exerçait le métier de menuisier ébéniste. Tout enfant, Ader était déjà hanté par l'idée de voler et combinait force cerfs-volants. Il fréquenta l'école primaire de sa ville natale, poursuivit de sérieuses études scientifiques à Toulouse et entra ensuite au service des Ponts et Chaussées où on lui confia une section de la voie ferrée en construction de Toulouse à Bayonne. Ader invente une machine à poser les rails, un vélocipède à roues caoutchoutées ; mais il observe toujours le vol des Insectes et « reluque » les moineaux : il découvre dans leur vol la courbe de sustentation devenue classique sous le nom de *Courbe Ader*. Des essais de vol à Fabas (confluent de la Louge avec la Garonne à Muret), dans lesquels il s'efforce d'imiter l'oiseau, lui donnent l'intuition des *voies aériennes*. En 1870, mobilisé au Polygone de Toulouse, il y expérimente un cerf-volant capable d'enlever le poids d'un homme : ce grand patriote pressent déjà l'application de sa future découverte à la défense nationale.

En 1873, à Castelnaudary, chez un camarade, il construit un grand oiseau en plumes, de 8 à 10 m. d'envergure ; après des essais satisfaisants, l'oiseau est emballé emporté à Paris et exposé chez Nadar

Digitized by Google

où il excite la curiosité des visiteurs. — Ader quitte l'administration des « Ponts » et s'en va à Paris où il trouvera plus de facilité pour poursuivre ses recherches. Il a besoin d'argent. Pour s'en procurer, il tourne son activité vers l'Electricité. En 1878, il construit un appareil téléphonique, et fonde, en 1880, la *Société des téléphones* pour en assurer l'exploitation. En 1881, il imagine les auditions téléphoniques théâtrales (théâtrophone) qui furent le « clou » de l'Exposition d'Electricité. Ader est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, et, ses affaires industrielles prospérant, il peut, en 1882, reprendre ses études d'aviation : il installe un laboratoire à Passy, aménage, dans son jardin, une immense volière pour pouvoir observer le vol des oiseaux divers. Il va ensuite étudier sur place le vol des cigognes à Strasbourg, où il faillit être arrêté comme espion, et, en Algérie, le vol des vautours planeurs qui peuplent les ravins de Constantine ; de ses observations il rapporte la confirmation les *voies aériennes* vaguement révélées par des essais de Fabas.

En 1886, Ader commence la construction de *l'Eole* : sorte de grande chauve-souris, 14 m. d'envergure, 6 m. 50 de longueur. Le 9 octobre 1890, l'appareil est essayé en secret dans le parc du château des Péreire, à Armainvilliers (Seine et Marne) : il quitta le sol et vola pendant environ cinquante mètres. Ader perfectionne son appareil, et au mois d'août 1891, un nouvel essai a lieu, cette fois sous les auspices du Ministère de la guerre, au camp de Satory : *l'Eole n° 2* vola pendant une centaine de mètres. Quelques jours plus tard, le Ministre de la guerre, M. de Freycinet, décide que désormais ces études seront poursuivies aux frais du département de la Guerre. Un traité est signé, une usine est construite à Passy, c'est la première école d'Avionnerie. Ader remet au Ministre un programme complet d'aviation militaire, et l'on construit *l'avion n° 3*. Six ans après, le 12 octobre 1897, on en fait un essai au camp de Satory. L'expérience ayant réussi, on décide quelle sera renouvelée le 14 octobre devant une Commission. Jour néfaste ! Temps atroce et vent violent qui fait sortir l'avion de la piste et s'abimer sur le sol : mais il avait fait une envolée de trois cents mètres, il avait *quitté le sol*. La Commission se retire et fait son rapport au Ministre de la Guerre qui était alors le général Billot. De ce rapport Ader n'entend plus parler. Un peu plus tard, on résilie son contrat. Ader est bien découragé ; néanmoins, il répare *l'avion*, l'expose dans son atelier, on vient le voir, surtout de l'étranger. On lui fait des propositions avantageuses que son patriotisme lui fait refuser. Mais ne pouvant intéresser ses compatriotes à son œuvre, il détruit tout, études, plans, appareils, sauf l'avion n° 3 qui trouva asile au Conservatoire des Arts et Métiers. Retiré dans son pays natal, Ader n'en a pas moins conservé sa foi dans la puissance de l'aviation. Par la plume

Digitized by Google

et la parole, il poursuit son idéal : en 1908 il publie un important ouvrage sur *l'Aviation militaire* où tout est prévu ; ses principes, on les retrouve dans les règlements d'aéronautique de 1918. En 1912, il faisait des conférences aux futurs aviateurs et depuis il n'a pas cessé d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de l'aviation militaire. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1881, Officier depuis le 30 décembre 1909, Ader fut promu Commandeur le 1er février 1922. Il s'est éteint à Muret le 3 mai 1925 à l'âge de quatre vingt-quatre ans.

Clément Ader s'est élevé au rang de bienfaiteur de l'humanité par la découverte qui a permis de réaliser la plus audacieuse conquête du siècle, la conquête de l'air. Nouveau prophète de la religion d'Icare c'est surtout dans le domaine de l'aviation que sa gloire est éclatante : là il fut véritablement le « grand précurseur ». Réalisateur hors de pair, il construisit le premier des aéroplanes et, avec un moteur à vapeur que les savants ont qualifié de « merveille », réalisait ce tour de force mécanique : voler ! Désormais, l'homme était affranchi des lois de la pesanteur, évènement dont les conséquences apparaissaient aussi redoutables que bienfaisantes. Inventeur méconnu d'abord par ceux qui avaient charge de la défense nationale, la tenacité et le patriotisme de Clément Ader eurent raison de ses déboires. Patriote indéfectible, il avait eu la vision prophétique du rôle que devait jouer l'aviation dans la dernière guerre ; tout ce qu'il avait prévu se produisit durant la gigantesque lutte. Ader put voir ainsi se réaliser la devise qu'il ne cessait de répéter : « Sera maître du monde qui sera maître de l'air ». Depuis la guerre, les avions sillonnent le ciel de leurs vols rapides, ils vont à travers le monde resserrer les liens entre les peuples et répandre les principes de Paix. La découverte d'Ader a inauguré une ère nouvelle, le monde entier lui en doit une éternelle reconnaissance. Aussi désormais, dans l'Histoire, son nom sera inscrit à la suite de l'illustre Montgolfier. — Ouvrages de Clément Ader : I. *La première étape de l'aviation militaire en France.* Paris, 1907, in 8° 67 pp. fig : la piste de Satory ; photog. : L'Eole n° 3. — II. *L'Aviation militaire*, avec 55 fig. dans le texte et deux planches hors texte 7eédit revue et corrigée. Paris, 1913, in-8°, XXVII–355 pp. — III. *Avionnerie militaire.* Pointage aérien, instruments de mesure pour avions torpilleurs. Paris, 1912, in-8°, VI–106 pp. 31 fig. — *Les vérités sur l'utilisation de l'aviation militaire avant et pendant la guerre.* Toulouse, 1919, in-8°, 213 pp.

BIBLIOGRAPHIE : MAY (JACQUES). *Les Maitres de l'aviation : Ader.* Paris, 1910, in 8° carré, VIII-85 pp, — PIERRE JEANNET, in *Larousse mensuel illustré*, janvier 1911, pp 1-2. — F. HONORÉ

Digitized by Google

L'Illustration, 12 novembre 1921 — *L'Auto, La Vie au grand air, La Vie aérienne et sportive, L'Aérophile, etc, etc...*

AGOS (Abbé Marie-Joseph de Fiancette d')

Prébendé de l'église cathédrale de Comminges, cellerier du Chapitre, était né à Tibiran, petit village voisin de la cité épiscopale, le 2 septembre 1710. Fils de Pierre Bertrand de Fiancette, sieur d'Agos, et de Marie-Françoise de Binos, il était le sixième enfant de cette famille qui en compta onze. Un de ses frères, Jean-Bertrand, était entré dans les ordres et mourut curé de Saleich, en 1826 à l'âge de 83 ans, après avoir exercé son ministère dans la même paroisse pendant 58 ans. — Marie Joseph dut commencer ses études au collège tout proche de saint Bertrand et se préparer ensuite à l'état ecclésiastique au séminaire de Saint-Gaudens. Des documents contemporains nous apprennent qu'il était bénéficier de l'église cathédrale dès 1759, à l'âge de dix neuf ans. Plus tard, à sa fonction de prébendier vinrent s'ajouter les charges de cellerier du Chapitre, obitier et sous-prieur de la confrérie de Saint-Bertrand. Jusqu'à la Révolution, son existence se partagea entre les devoirs de son ministère et les visites fréquentes à sa famille. Lorsque vint le moment de prêter serment à la Constitution civile du clergé, l'abbé d'Agos refusa. Sommé de s'exécuter le 14 décembre 1792, il se retira quelque temps à Labarthe de Neste d'où, se sentant recherché, il ne tarda pas à s'éloigner. Il revint à Saint-Bertrand où il vécut caché pendant trois mois avec un autre prêtre du diocèse d'Auch. Mais leur présence avait été signalée, les autorités organisèrent une perquisition, des agents vinrent fouiller la maison sans résultat heureusement pour les deux réfractaires. Ne voulant pas compromettre plus longtemps leurs hôtes, les deux prêtres partirent au plus tôt. L'abbé d'Agos trouva encore un asile à Mauléon dans une maison amie. De sa retraite, il descendait quelquefois, la nuit, jusqu'à Saint-Bertrand, non sans danger pour lui et pour la famille qui lui donnait l'hospitalité. Aussi il résolut de se réfugier dans la montagne, au dessus du village, dans une grotte où la nuit on lui faisait passer des vivres. Il y fut surpris par des soldats qui recherchaient un autre proscrit, le juge des Quatre-Vallées. On l'emmena à Tarbes, chef-lieu du département et siège du Tribunal révolutionnaire. Malgré les démarches de son frère et l'intervention de la Société populaire de Haute-Ville (nom révolutionnaire de Saint-Bertrand), l'abbé d'Agos fut condamné et exécuté le 9 pluviose an II (28 janvier 1794), à l'âge de cinquante-quatre ans. Une croix érigée en 1869 à l'extrémité de la vallée de Barousse, sur le flanc

Digitized by Google

de la montagne, indique aux touristes la grotte où Marie-Joseph d'Agos vécut ses derniers jours.

BIBLIOGRAPHIE : BARON D'AGOS, *L'Abbé d'Agos* (1740-1784), Saint Gaudens, 1885, in-42, 141 pp. — L. RICAUD : *L'abbé d'Agos, prébendé de Saint-Bertrand*, Tarbes, 1908, in-32, 46 pp. — J. LESTRADE in *Revue de Comminges*, XXIV (1909) pp. 60-64.

AGOS (Louis de Fiancette, baron d')

De Tibiran-Jaunac (Hautes-Pyrénées), près de Saint-Bertrand. Après de fortes études au collège de Juilly, dirigé par les Oratoriens, il revint au pays natal et passa toute son existence dans « cette riante vallée où, dans un cadre de montagnes pittoresques les civilisations successives édifièrent leurs monuments ». De Saint-Just de Valcabrère et de de Saint-Bertrand, d'Agos fut le premier historien. Il avait soigneusement recueilli dans sa demeure de nombreux débris d'antiquités, stèles funéraires, mosaïques, fragments de briques romaines, poteries, armes, bornes milliaires, etc. dont on trouve l'énumération complète dans le volume du *Congrès archéologique de France* XII (1874) pp. 539-567. Par ses diverses publications, il attira l'attention des archéologues sur les vieux monuments de *Lugdunum Convenarum* et de toute la partie montagneuse du Comminges si riche en souvenirs du passé. Pour la Société française d'archéologie, il remplit bénévolément les fonctions d'inspecteur des monuments historiques. — Rêvant du calme de la vie de famille, d'Agos avait sur le tard fondé un foyer. Par deux fois il fut cruellement éprouvé. Il perdit d'abord sa compagne après quelques années de mariage. Resté veuf avec un jeune enfant, la mort le lui enleva brusquement à l'âge de vingt ans. De sentiments profondément religieux, il supporta ce double malheur avec la résignation d'un ferme croyant, mais il ne tarda pas, malgré sa verte vieillesse, à suivre les siens dans la tombe. Une liste de ses nombreuses publications est peut-être encore le meilleur hommage qu'on puisse adresser à la mémoire de ce fidèle commingeois. Presque toutes ont été éditées par la maison dirigée par son compatriote et ami Baptiste Abadie, de Saint-Gaudens :

I. *Vie et miracles de Saint-Bertrand*, avec une *Notice historique* sur la ville et les évêques de Comminges, légende des saints du pays et la description de l'église cathédrale. Saint-Gaudens, Abadie 1854, in-12, IV-382 pp. 2e édition, 1862, in-12, IV-386 pp. — II *Notre Dame de Comminges*, monographie de l'ancienne cathédrale de Saint-Bertrand, 1876, in 12, XV-202 pp. — III. *Saint-Bertrand, évêque de Comminges*, sa vie, ses miracles, son culte, 1878, in-12,

Digitized by Google

VI-225 pp. — IV. *Une fête à Saint-Bertrand*, souvenir de la procession de la Barousse du 7 mai 1854, in-12 24 pp. — V. *La procession des reliques*, in-12. — VI. — *Etude sur la basilique de Saint-Just et les antiquités de Valcabrère.* Charte de coutumes de 1318, texte roman, 1857,in-12, 84pp. Cf. *Revue de Comminges*, I (1885), pp. 93-100. — VII. *Notice sur Notre Dame de Bourisp*, dans la vallée d'Aure, 1854, in-8, 106. — VIII. *L'église de Bagnères de Luchon et les peintures de Romain Cazes*, 1856, in-16, 64 pp. Cf. *Revue de Comminges*, III (1887) pp. 156-159. — IX. *Notice sur Notre Dame du Nestés*, à Nouillan de Montoussé, dans la vallée de la Neste. Clermond-Ferrand, 1862, in-12, 84 pp. — *Description de l'église de Saint-Aventin de Larboust* in-8°, Cf. *L'Investigateur* journ. de l'Inst. histor. XXIX (1857) pp. 205-212. — XI. *L'ancienne église de Saléchan*, vallée de Barousse, in *Bulletin monumental* 1865, p. 597. — XII. *Notre Dame des Vignes*, à Sainte Marie de Bagiry, in 12. — XIII. *Les églises du Comminges* : *Vieille-de-Louron* in *Rev..de-Com.* II (1886), 33-36. — XIV. *Notre-Dame du Plan d'Ilheu*, en Barousse. Tarbes. 1886. — XV. *Saint Exupère d'Arreau*, évêque de Toulouse, et ses monuments, 1870, in-12, 162 pp. — XVI. *L'Abbé d'Agos* (1740-1794)-1882, in-12, X-141 pp.

BIBLIOGRAPHIE : X. DE CARDAILHAC, Eloge de feu Louis de Fiancette baron d'Agos, in *Revue de Comminges*, VII (1892), pp. 214-219. — *Bulletin archéol. du Comité des Travaux historiques, 1884, p. 202.*

ALLARD (Pierre)

Représentant de la Haute-Garonne à la Convention, né à Montesquieu-Volvestre le 18 octobre 1745, maire de sa ville natale, puis commissaire national du district de Rieux au début de la Révolution. Elu membre suppléant à la Convention le 9 septembre 1792, il fut appelé à siéger seulement en août 1794 en remplacement de Blaise Dario qu'il avait contribué à envoyer à l'échafaud. C'est surtout dans l'Ariège qu'Allard déploya son activité révolutionnaire. En 1793, les habitants du Saint-Gironnais, réfractaires à la conscription militaire, se dérobaient et même passaient la frontière. Un premier commissaire des guerres envoyé par la Convention n'ayant pas réussi à arrêter les progrès du fédéralisme dans ce district, le Comité de Salut public, sur la proposition de Vadier, le remplaça par Allard « révolutionnaire montagnard, jacobin et terroriste déterminé » qui avait fait ses preuves dans le district de Rieux. Le nouveau Commissaire civil déploya dans ses fonctions une telle énergie révolutionnaire qu'il provoqua les protestations du directoire

Digitized by Google

départemental de l'Ariège. D'autre part, l'administration du district de Saint-Girons dénonça les violences d'Allard à la Convention qui, au mois de décembre 1793, prit contre lui un décret d'arrestation. Mais Vadier, absent le jour où la dénonciation fut portée à la tribune, obtint le lendemain la suspension du décret et le renvoi à l'examen du Comité de Salut public. Cette mesure provoqua, dans le Saint-Gironnais, une explosion de mécontentement dont les échos arrivèrent au représentant de l'Ariège dans une lettre de la Société populaire de Saint-Girons : Allard y était accusé d'avoir « fait gémir pendant plus de deux mois le peuple montagnard sous la plus odieuse oppression ». De nouvelles accusations furent produites contre lui à la barre de la Convention le 23 février 1794 par une députation de la commune de Saint-Girons : on lui reprochait des vexations contre plusieurs patriotes et le soulèvement contre les autorités constituées des troupes cantonnées dans la commune. Cette fois encore il fut délibéré que le Comité de Sûreté générale et le Comité des décrets examineraient la conduite du citoyen Allard. Le député du Gers, Dubarran, ami de Vadier, chargé du rapport ne le présenta à l'Assemblée que le 14 thermidor an II, cinq jours après la chute de Robespierre. Aux reproches relevés contre lui, l'inculpé opposait des explications justificatives que la Convention trouva sans doute suffisantes, car le rapport fut adopté sans discussion. C'est à partir de ce jour qu'en sa qualité de second suppléant, Allard prit à l'Assemblée la place du député titulaire de la Haute-Garonne absent. Compromis à la suite des évènements de prairial an III, il fut encore décrété d'arrestation et incarcéré cette fois. Il recouvra sa liberté grâce à l'amnistie de brumaire an IV et se retira à Montesquieu-Volvestre où il mourut le 16 juillet 1826, à l'âge de 81 ans.

BIBLIOGRAPHIE. ROBERT *Dictionnaire des Parlementaires*, 1891. — GOUGET de CASTERAS, *Révolutionnaires et Terroristes du département de l'Ariège*, 1911, pp. 121 et sq. — Reimpression de l'Ancien moniteur, tomes 18, 19, 21, 23, 26 — *Revue des Pyrénées*, 1903, p. 670.

ALLEMANE (Jean)

Socialiste Révolutionnaire militant et journaliste, naquit à Sauveterre le 25 août 1813. Il était le dernier des cinq enfants de Pierre Allemane, maître roulier et commerçant établi à Saint-Gaudens. A la suite de revers survenus après la Révolution de février 1848, le père Allemane quitta le Comminges emmenant avec lui ses deux filles et son fils François. Peu après, sa femme, sa troisième fille et son plus jeune fils Jean vinrent les rejoindre à Lyon. Aussitôt

Digitized by Google

arrivé, Jean dut, comme son frère et ses sœurs, gagner sa vie en vendant de menus objets de mercerie. Voyageant de ville en ville couchant dans l'unique voiture que son père avait conservée ; après de rudes mois, toute la famille arriva à Paris. Jean Allemane avait alors six ans. Sollicité par des amis, le père se décida, après le coup d'Etat, à confier l'éducation de son fils aux Frères de la Doctrine chrétienne. Le nouvel élève se fit remarquer par son intelligence. Ses maître désireux de se l'attacher, voulurent le faire entrer au noviciat de Sceaux. L'enfant refusa et, grâce aux bons offices d'un typographe voisin de la famille, il entra en apprentissage à l'imprimerie Dupont. Devenu rapidement ouvrier, à seize ans il était chez Dormand, maître-imprimeur. Il ne tarda pas à se signaler comme militant et se brouilla avec son père qui était bonapartiste déterminé. Une grève à laquelle il ne participa pas lui valut tout de même deux mois de prison préventive à Mazas. C'était en 1862. Républicain enthousiaste d'abord, Allemane tourna au socialisme, et dès lors commença pour lui une existence de luttes et de déboires. Arrivèrent les évènements de 1870 qui le trouvèrent « mûr pour la grande bataille sociale ». Le 4 septembre, avec une trentaine d'amis et son frère François, il « entrait à l'hôtel de ville, fusil au poing, s'y installait, plaçait des factionnaires... Le 59e bataillon le délégua au Comité central. Allemane s'occupa sans trêve de faire triompher l'idée communiste dans son arrondissement... Aux avant-postes, au moment de la reddition, il fut arrêté mais parvint dans la débâcle générale à rentrer dans les murs sans être inquiété. Survint l'histoire des canons. Celui de son bataillon s'appelait « *Alsace-Lorraine* » On sait que les canons avaient été traînés par le peuple à Montmartre et place des Vosges. C'est là que se trouvait celui du 59e. Il fallait enlever aux Parisiens ces engins qu'ils avaient payés de leurs deniers : *l'Alsace-Lorraine*, par ordre supérieur, fut conduite dans la cour de l'Ecole polytechnique dont les portes furent fermées. Le 59e avait lui-même, sous les huées de la foule, procédé à l'enlèvement. Dans la cour de l'Ecole, le général directeur harangua, remercia le bataillon et conclut par ces mots : « Au nom de l'Ecole polytechnique, je prends possession de ce canon. — Au nom du peuple, je le reprends, répondit une voix vibrante ; camarades, que tous ceux qui pensent comme moi mettent baïonnette au fusil ! ». C'était Allemane. Une cinquantaine de républicains se rangent près de lui et, sous les yeux du général et des soldats stupéfaits, s'attellent au canon, forcent la porte, et sortent. Des gardes nationaux se joignent à eux. Une colonne de plus de cinq mille hommes se forme, et *l'Alsace-Lorraine* est triomphalement ramenée place des Vosges. » Pour sa participation à la Commune, Jean Allemane fut arrêté, ainsi que son frère. Un conseil de guerre

Digitized by Google

le condamna à mort : trois voix pour les circonstances atténuantes lui sauvèrent la vie, mais c'étaient les travaux forcés à perpétuité Au bagne de Toulon, cinq mois dans les fers, il attendit l'embarquement pour l'île Nou. Arrivé dans cet « enfer de désolation », Allemane prépare une évasion qui avorte ; il est ramené à Nouméa, avec les treize compagnons qui l'avaient suivi, et condamné à cinq ans de double chaîne. Il subit cet effroyable supplice durant trois ans et demi. L'amnistie de 1880 le délivra, il rentra en France, mais fut compris parmi les soixante qui devaient encore subir cinq ans d'exil. Allemane refusa de quitter Paris, on n'osa pas l'arrêter. Une dernière mesure « amnistielle » lui rendit enfin sa complète liberté. Désormais, il pourra consacrer ses efforts à la lutte syndicale et à l'organisation du « parti ouvrier » dont il devint l'un des chefs. Entré au journal *Le Voltaire* comme typographe, il collabore au *Prolétaire*. Il est délégué au comité central du Parti socialiste et à la Fédération typographique où il mène une agitation inlassable. Il collabore à toutes les organisations ouvrières et sociales. Il provoque la fondation de la première Bourse du travail de France, à Paris. Envoyé en mission en Algérie, il parvint à créer des syndicats et une Bourse du travail à Alger. Enfin, à la suite d'un Congrès, il put fonder dans la colonie la Fédération ouvrière et socialiste dont le journal *L'Algérie Sociale* devint l'organe officiel. C'est vers 1887 que parut le « *Parti ouvrier* » créé par Allemane pour soutenir l'organisation socialiste révolutionnaire ; journal de combat en faveur de la classe ouvrière, il se dressa aussi de toute son énergie contre le mouvement boulangiste. De cette même époque date encore la fondation de « l'imprimerie ouvrière » devenue plus tard « la Productrice ». Allemane connut, à cette occasion, d'écœurantes trahisons et des luttes acharnées contre les « broussistes ». En 1890 il se sépara ouvertement de Brousse et constitua un nouveau groupe socialiste révolutionnaire les « *allemanistes* ». Plusieurs fois candidat malheureux à la députation, il fut enfin élu à Paris en remplacement de Floquet qui était décédé. Il siégea à la Chambre durant deux législatures, se signala par de nombreuses propositions sur le Crédit aux agriculteurs (billet hypothécaire), le reboisement de nos montagnes, l'aménagement des canaux, la construction des gares d'eau, la nationalisation des chemins de fer, la suppression des bagnes militaires et civils, etc. etc. En toute occasion on le vit se dresser courageusement contre les injustices et les malversations, attitude qui lui valut de fortes inimitiés et, en 1910, la perte de son mandat. Entré dans la bataille depuis qu'il avait l'âge d'homme, le vieux et indéfectible militant Allemane a lutté pendant plus de soixante années dont treize se sont écoulées dans les prisons et le bagne. Homme de révolution, il était « plus que combatif, c'était un com-

Digitized by Google

battant ; dans la lutte des rues, un tacticien consommé ; un révolutionnaire, mais qui n'avait rien du conspirateur ». Pour le peuple qu'il aime avec passion, il a prodigieusement dépensé ses forces, créé plus de deux cents syndicats, tenu plus de deux mille réunions publiques. Il voyait dans le syndicat « l'arme populaire, l'engin de lutte sociale par excellence ». Après une longue, rude et pénible carrière politique, Jean Allemane jouit aujourd'hui des douceurs de la retraite aux environs de Paris, toujours alerte et montrant, en dépit de ses cheveux blancs et de ses quatre-vingt cinq ans, que la jeunesse de l'esprit peut survivre à celle du corps. Viennent de paraître ses « *Chansons* » composées pendant le séjour au bagne, précédées d'une substantielle mais trop brève biographie.

BIBLIOGRAPHIE : MICHEL ZEVACO, *Les Hommes de révolution, Jean Allemane,* fasc. 4. Paris, Louis Matha, s. d. — MAURICE CHARNAY, *Les Allemanistes.* — JEAN ALLEMANE, *Mes Chansons,* 1926, in-12, 16 p. avec portrait. — *Nouveau Larousse illustré* t. *I* p. 202.

AMANIEU de La Broquère

Troubadour commingeois du XIIIe siècle. La Broquère, près Saint-Bertrand, fut sa patrie. Nous possédons bien peu de renseignements sur ce poète. De ses œuvres, deux pièces seulement nous sont parvenues, une *chanson* et une *retroensa*, qui ne contiennent guère, comme données biographiques, que son nom et son lieu d'origine : *Amaneus de la Broqueira.* Il parait avoir vécu vers la fin du XIIIe siècle, d'après le caractère de sa forme poétique qui présente les répétitions de rime si fréquentes dans la poésie provençale de cette époque. « Les deux pièces sont d'inspiration amoureuse : le poète y chante les joies, les émotions, les espérances, les inquiétudes de sa passion pour une dame qu'il ne nomme pas, mais dont il indique le séjour qui serait Aureilhan, très vraisemblablement aux environs de Tarbes. » La chanson en sept couplets de six vers est incomplète : le poète se réjouit de voir renaître le printemps et forme des vœux pour que sa dame, qui n'a cessé de repousser ses avances, cède enfin à son amour. Dans la seconde pièce, formée de cinq couplets de neuf vers, il célèbre son amour chevaleresque avec de beaux mouvements lyriques. Par ses strophes fièrement martelées, la couleur et l'énergie de l'expression, cette pièce aurait sa place marquée dans une anthologie des meilleurs poèmes de nos troubadours. « Par les qualités littéraires de ses deux poèmes, Amanieu est bien des nôtres : lyrisme fougueux, expression quelquefois rude, mais le plus souvent d'une originalité puissante, d'une concision superbement énergique et colorée, voilà ce qui

Digitized by Google

nous fait saluer en lui un fils authentique de la vieille terre commingeoise. »

BIBLIOGRAPHIE : CHABANEAU, in *Hist. de Languedoc*, t. X, note 28. — *Histoire litter de la France*, t XX, 562. — ROCHEGUDE, *Parnasse Occitanien*, p. 373. — RAYNOUARD, *Choix de poésies inédites des troubadours*, v, 215. — *Bartsch, Grundriss zur Geschichte der Provenzalischen literatur*, n° 21. — CARL APPELL, *Provenzalische Inedita aus Pariser Handschriften* (Leipzig, 1892, t. XIII de la collection *Altfronzœsische Bibliothek).* — R. LIZOP, *Le troubadour Amanieu de La Broqueira*, in *Era bouts dera Mountanho* 1907, pp. 101-108.

(A suivre) J. DÉCAP.

Digitized by Google

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SAINT-GAUDENS

FONDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

TABLEAUX

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

RECUEILLIES PENDANT L'ANNÉE

1928

Les observations sont faites tous les jours, à la station météorologique installée, avenue de Luchon, à l'altitude de 405 mètres, au moyen d'appareils enregistreurs et contrôlées par des instruments de précision ; la pression est mesurée à midi.

La température est relevée dans les conditions normales ; c'est-à-dire à 1m 50 du sol, à l'ombre pendant le jour, en plein air, pendant la nuit Celle du sol est nécessairement un peu plus basse pendant la nuit, surtout par temps clair.

Elles sont consignées sur un registre spécial et publiées chaque semaine dans le *Journal de Saint-Gaudens*, et chaque année dans le fascicule du 4me trimestre de la *Revue de Comminges*.

Ces services météorologiques ont été réorganisés en 1920 par les soins de M. Decey, professeur au Collège de Saint-Gaudens, et c'est à sa très grande obligeance et à ses patientes observations que nous devons les tableaux ci-après dont la publication est si appréciée de nos lecteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de janvier 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre — Maxima	Température à l'ombre — Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS — Direction	VENTS — Intensité
1	733.9	5.6	1.3	3.0	"	"	sud-ouest	faible
2	728.5	2.1	-4.8	4.0	6.1	"	sud-est	id.
3	727.5	6.5	-2.0	4.7	9.4	neige	ouest	fort
4	735.5	6.4	-1.3	0.1	"	"	ouest	id.
5	735.8	7.3	-2.8	4.5	1.0	"	ouest	id.
6	736.8	9.6	2.2	1.0	"	"	nord-ouest	id.
7	732.6	9.4	4.3	2.0	"	"	nord	faible
8	731.4	5.5	4.0	5.0	"	"	nord-ouest	id.
9	729.2	5.5	4.0	4.5	"	"	sud-est	id.
10	729.3	7.9	2.6	3.0	"	"	ouest	id.
11	728.7	7.5	4.6	4.5	"	"	nord-ouest	id.
12	731.1	8.1	4.5	2.5	0.3	"	ouest	id.
13	729.1	10.0	-1.5	4.5	"	"	sud-ouest	fort
14	727.8	14.3	1.8	1.0	1.5	"	nord-ouest	faible
15	722.1	12.5	5.0	4.9	12.5	"	nord	id.
16	725.2	6.0	2.8	4.5	8.4	"	nord-ouest	assez-fort
17	723.8	9.8	4.6	3.0	3.8	"	est	faible
18	730.8	10.5	6.5	3.0	5.2	"	sud-ouest	id.
19	736.5	9.0	1.4	3.5	5.5	"	ouest	id.
20	737.0	8.5	-1.5	3.0	3.6	"	nord	id.
21	732.1	11.0	-1.5	2.0	"	"	sud-est	id
22	727.7	7.0	1.3	5.0	1.7	"	nord-ouest	assez-fort
23	733.4	6.5	3.0	4.5	2.7	"	nord	faible
24	734 0	6.7	-0.5	4.0	4.5	"	nord-ouest	assez-fort
25	741.1	7.0	4.5	3.5	4.0	"	sud-est	faible
26	732.7	9.5	-4.5	0.2	"	"	nord-est	fort
27	730.5	6.7	-0.4	4.5	3.7	"	nord-ouest	id.
28	733.7	6.3	0.0	1.5	2.8	neige	nord-ouest	id.
29	716.7	3.6	-4.9	5.0	2.9	"	nord	faible
30	720.0	5.9	1.5	4.5	3.50	"	nord	id.
31	727.1	6.5	2.3	4.5	2.2	"	nord	id.
Totaux	22.641.5	238.7	42.2	57.3	74.8			
Moyennes	730.37	7.7	1.42	3.14	2.77			

Résumé des Observations

Température maxima : 14°3 le 14.
» minima : 4° 9 le 29.
Moyenne des maxima : 7° 7.
» minima : 1° 42.
Moyenne générale : 4° 56.
Pression moyenne à midi : 730.37
Humidité moyenne : 74.
Nébulosité : 3,14.
Pluie : 74mm en 20 jours, quantité un peu supérieure à la moyenne, température à peu près normale.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois février de 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre — Maxima	Température à l'ombre — Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS — Direction	VENTS — Intensité
1	727.9	8.5	2.1	4.0	2.9	"	nord-est	faible
2	732.7	7.6	3.0	4.0	3.1	"	nord-ouest	fort
3	729.0	4.3	1.0	4.0	5.1	"	uord-onest	id.
4	738.6	7.7	1.2	0.5	"	"	nord-ouest	id.
5	737.5	8.7	1.7	0.5	"	"	sud-ouest	faible
6	738.7	9.2	3.2	3.0	4.1	"	nord	fort
7	744.9	7.5	1.2	1.0	"	"	nord-ouest	faible
8	743.0	7.5	2.3	0.0	"	"	est	id.
9	741.0	10.1	0.6	0.0	"	"	nord-ouest	id.
10	734.5	11.9	1.8	1.0	"	"	ouest	id.
11	727.2	8.4	6.4	5.0	7.1	"	ouest	ford
12	72[illegible].9	9.1	6.1	0.5	6.5	"	nord-ouest	id.
13	730.0	11.9	8.[illegible]	4.0	"	"	nord	id.
14	733.9	11.5	8.9	3.5	"	"	nord	assez-fort
15	738.6	11.5	8.1	3.0	"	"	nord-ouest	pt
16	733.6	14.3	2.5	0.0	"	"	sud-est	faible
17	737.7	14.0	5.5	3.0	"	"	nord-ouest	id.
18	733.6	13.7	3.6	0.2	"	"	sud-est	assez-fort
19	732.0	17.2	0.2	0.0	"	"	sud-est	id.
20	735.9	18.2	1.2	0.0	"	"	nord	faible
21	733.3	18.2	1.2	0.0	"	"	sud-est	assez-fort
22	733.7	16.5	1.8	0.0	"	"	nord	faible
23	729.2	16.5	0.2	2.0	"	"	sud-est	assez-fort
24	725.7	16.5	1.2	1.5	"	"	sud-est	id.
25	729.1	13.9	5.1	3.0	"	"	sud-est	fort
26	727.1	15.2	2.1	2.0	"	"	sud-est	ib.
27	725.0	13.5	4.3	2.0	"	"	ouest	assez-fort
28	721.1	14.1	5.0	2.0	"	"	est	id.
29	717.0	14.5	3.7	3.5	"	"	sud	faible
Totaux	21238.4	351.7	79.5	54.7	28.8			
Moyenne	732.36	12.13	2.42	1.98	0.99			

Résumé des Observations

Température maxima : 18° 2 le 20.
» minima : — 1° 8 le 10.
Moyenne des maxima : 12,13.
» minima : 2,74.
» générale : 7,43.
Pression moyenne à midi : 732,36.
Humidité 57 %.
Nébulosité 2.
Pluie 28mm 8 en 6 jours.
Chiffres relatifs à la température notablement supérieurs à la normale.
Mois sensoleillé ; la quantité de pluie et le nombre de jours pluvieux très inférieurs à lamoyenne (55mm).

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de mars 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	723.9	8.2	6 5	5.0	14.0	"	nord	faible
2	720.7	16.5	1.2	2.0	"	"	sud-est	assez-fort
3	722.3	15.4	4.0	1.5	"	"	nord-est	id.
4	724.2	15.6	0.0	0.5	"	"	est	id.
5	726.0	13.0	1.5	2.0	"	"	nord	faible
6	726.6	12.6	6.0	2 0	"	"	nord-ouest	id.
7	723.7	14.0	1.4	0.0	"	"	nord-est	id.
8	718.8	15.4	4.0	3.5	6.8	orage	est	assez-fort
9	717.5	13.5	4.4	4.5	"	"	uord-onest	faible
10	717.3	8.5	6.3	5.0	5.1	"	nord	assez-fort
11	723.8	5.7	1.3	5.0	"	"	nord-est	id.
12	719.9	5 1	0 5	5.0	6.1	"	sud	faible
13	726.0	7.3	1.0	4.5	"	"	nord-ouest	id.
14	726.2	7.5	1.1	1.0	"	"	sud-est	assez-fort
15	728.5	9.8	3.7	4.5	1.4	"	nord	faible
16	731.0	15.8	2.3	3.0	"	"	nord-est	id.
17	727.3	17.2	0.9	1.0	"	"	sud-est	fort
18	726.6	16.4	3 8	2.5	"	"	sud-est	assez-fort
19	723.8	15.0	1.9	2.5	"	"	nord-est	id.
20	714.0	15.5	5.5	3.5	"	"	sud-est	id.
21	711.5	11.5	6.7	4.0	8.7	"	nord	id.
22	724.8	12.5	3 8	4.0	5.9	"	est	id.
23	719.0	15.6	6.6	2.0	10.6	"	nord-ouest	fort
24	715.7	11.0	2.5	4.5	15.0	"	est	faible
25	711.2	6.2	4.8	5.0	26.4	"	nord-ouest	très-fort
26	723.8	9.5	3.4	4.0	0.4	"	nord-est	fort
27	723.6	12.6	3.3	4.5	4 1	"	nord	ib.
28	721.8	8.5	3.7	5.0	21 5	"	nord	id.
29	723.9	11 5	3.3	3.0	"	"	nord-ouest	id
30	712.0	17.0	3.7	3.5	"	"	nord-est	id.
31	710 2	9.5	3.0	4.0	6.3	"	nord	faible
Totaux	22362.7	373.5	98.9	99.3	132.3			
Moyenne	**721.38**	**12.05**	**3.19**	**3.2**	**4.27**			

Résumé des Observations

Température maxima : 17° 2 le 17.
» minima : -1° 1 le 14.
Moyenne des maxima : 12° 05.
» minima : 3° 19.
Moyenne générale : 7° 62.
Pression moyenne à midi : 721° 38.
Humidité moyenne : 63 °/₀.
Nébulosité : 3,2 sur 5.
Pluie : 132mm3 en 14 jours.

Température sensiblement normale, pression faible ; hauteur de pluie très-supérieure à la moyenne des 40 dernières années 91mm. A signaler plusieurs dépressions barométriques dont une très forte sur la fin du mois qui a amené la pression à 708mm 1.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de d'avril 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	712.0	8.5	3.7	4.0	5.9	"	nord-ouest	fort
2	721.7	8.8	2.0	5.0	8.5	"	nord	id.
3	727.4	11.0	4.1	2.0	"	"	nord-ouest	id.
4	723.3	17.0	3.7	3.0	"	"	ouest	faible
5	722.6	15.1	6.6	5.0	6.0	"	sud-est	id.
6	719.1	9.9	6.4	5.0	7.9	"	est	id.
7	715.6	15.6	4.4	5.0	"	"	nord	id.
8	716.2	15.3	6.6	2.0	1.9	"	nord-est	id.
9	715.8	16.9	6.8	2.0	"	"	sud-est	assez-fort
10	715.1	17.8	7.9	3.5	"	"	sud	id.
11	715.9	16.6	5.3	3.0	1.4	"	nord-ouest	fort
12	722.5	15.5	4.9	3.5	1.8	"	nord-ouest	id.
13	721.8	17.9	8.4	3.0	4.0	"	sud-est	assez-fort
14	714.0	17.7	8.5	4.0	1.0	"	sud-est	id.
15	712.1	14.4	6.2	4.5	5.6	"	sud-est	id.
16	719.8	14.9	2.8	3.0	"	"	nord-ouest	fort
17	723.6	12.8	6.9	5.0	3.9	"	nord	faible
18	723.3	14.5	4.9	4.9	"	"	est	id.
19	721.9	13.0	5.5	5.0	"	"	ouest	id.
20	722.7	14.5	4.4	3.0	"	"	est	id.
21	723.8	14.3	5.0	2.5	"	"	nord-ouest	id
22	723.8	8.0	2.8	4.9	12.6	grésil	nord-ouest	fort
23	733.6	10.5	1.2	2.0	"	"	sud-ouest	faible
24	726.1	14.5	1.9	0.2	"	"	ouest	fort
25	723.5	19.1	5.1	3.5	"	"	nord	faible
26	714.2	17.4	7.5	3.0	"	"	sud	assez-fort
27	715.6	19.3	7.5	1.5	"	"	est	id.
28	715.0	18.2	2.8	3.0	22.3	grêle	est	id.
29	714.7	8.3	6.3	5.0	41.4	orage	nord-ouest	id.
30	724.0	15.1	6.3	0.0	"	"	sud-est	faible
Totaux	21.660.7	431.4	155.4	101.0	124.2			
Moyennes	720.02	14.38	5.18	3.37	4.11			

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS

Température maxima : 19,3 le 27.
— minima : 1° 2 le 23.
Moyenne des maxima : 14,38.
— minima : 5,18.
Moyenne générale : 9,78.
Pression moyenne à midi : 720,02.
Humidité moyenne : 58.
Nébulosité : 3,37.
Pluie : 124mm, 2 en 14 jours.
Mois sensiblement normal au point de vue de la température.
Pression moyenne un peu faible.
Hauteur de pluie supérieure à la moyenne des 40 dernières années (85mm).

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — Observations météorologiques du mois de mai 1928

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	719.2	16.5	5.5	0.5	"	"	nord-est	assez-fort
2	715.1	20.1	7.5	0.5	"	"	ouest	faible
3	715.8	16.6	10.5	5.0	35.3	"	sud-est	id.
4	716.2	17.8	7.2	2.0	"	"	est	id.
5	718.0	15.4	5.8	4.5	2.8	"	ouest	id.
6	715.7	17.2	4.3	4.5	6.3	"	est	id.
7	715.9	14.7	7.4	4.5	15.0	"	nord-ouest	id.
8	720.0	11.5	2.5	5.0	14.4	"	nord	fort
9	725.0	15.5	7.5	1.0	"	"	sud	id.
10	725.2	15.1	6.8	4.0	"	"	sud-ouest	faible
11	725.0	15.2	7.4	2.0	"	"	nord	fort
12	727.7	17.1	2.9	0.2	"	"	nord-est	faible
13	725.0	19.4	3.1	0.1	"	"	nord-est	fort
14	7 0 0	19.1	6.0	4.5	6.2	"	nord-est	id.
15	721.1	12.5	8.1	5.0	2.4	"	nord-ouest	faible
16	722.3	11.5	7.8	5.0	"	"	ouest	fort
17	721.0	13.8	5.5	3.0	2.4	"	nord	id.
18	720.1	13 7	2.7	4.5	"	"	nord-est	id.
19	722.0	10.4	6.5	5 0	4.3	"	ouest	faible
20	720.8	15.4	2.7	4.0	1.0	"	nord-ouest	fort
21	723.5	13.0	5.0	5.0	3.4	"	nord-ouest	id.
22	725.0	11.9	5.5	4.0	1.8	"	est	id.
23	729.5	10.6	5.7	3.5	1.2	"	nord	id.
24	729 9	15.7	4.0	1.0	"	"	est	faible
25	729.7	19.3	6.4	4.0	"	"	est	id.
26	729.8	22.2	10.9	0.0	"	"	sud-est	fort
27	723.0	26.9	8.1	0.1	"	"	est	id.
28	723.9	23.1	10.6	4.0	"	"	est	id.
29	725.5	27.1	13.0	3.0	1.1	"	nord-ouest	id.
30	727.7	19.0	12.4	2.0	"	"	sud-est	faible
31	724.7	21.0	11.1	3.5	0.6	"	est	id.
Totaux	22.405.0	508.3	215.3	94.9	98.2			
Moyennes	722.74	16.4	6.95	3.16	3.17			

Résumé des Observations

Température maxima : 26° 9 le 27.
» minima : 2° 7 le 20.
Moyenne des maxima : 16.40.
» minima : 6.95.
Moyenne générale : 11.67.
Pression moyenne : 722.7.
Nébulosité : 3.17.
Humidité : 59.
Pluie 96m en 15 jours.
Les moyennes de température sont très inférieures à la normale, ainsi que celles des pressions. Mois froid. Hauteur de pluie normale.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois juin de 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	722.2	23.5	12.4	3.0	0.6	"	est	assez-ford
2	725.0	25.1	10.9	1.0	"	"	est	id.
3	724.7	25.2	11.0	3.5	"	"	sud-est	id.
4	723.6	24.2	14.2	4.0	1.1	"	est	faible
5	723.1	22.4	14.4	3.5	3.3	"	est	id.
6	721.1	23.0	12.0	4.0	"	"	sud-est	assez fort
7	720.8	22.3	12.3	3.5	"	"	est	id.
8	720.7	26.9	13.4	1.5	"	"	nord-est	id.
9	717.0	32.1	15.0	1.0	"	"	sud	id.
10	721.7	20.0	12.9	4.5	20.5	"	sud-est	id.
11	729.2	16.4	8.4	4.0	"	"	nord	faible
12	731.4	21.3	10.0	3.5	"	"	est	fort
13	726.0	24.4	11.4	2.0	"	"	est	fort
14	729.8	21.6	13.2	4.0	2.5	"	nord-ouest	assez-ford
15	734.5	17.0	8.5	2.5	"	"	nord-ouest	faible
16	732.7	17.2	10.7	4.0	"	"	ouest	assez-fors
17	729.8	23.8	5.0	1.5	"	"	nord-est	id.
18	735.2	27.3	8.8	2.0	"	"	nord-ouest	id.
19	726.7	23.6	10.5	4.5	"	"	nord-ouest	ford
20	729.6	22.8	9.9	3.5	"	"	nord-ouest	assez-ford
21	730.9	26.4	13.5	2.0	"	"	nord-ouest	faible
22	728.0	29.5	12.0	0.0	"	"	sud-est	assez-ford
23	728.8	28.3	14.0	1.5	"	"	est	id.
24	728.2	24.9	13.6	3.0	"	"	nord-ouest	faible
25	725.3	25.4	14.4	4.5	1.0	"	nord-ouest	id.
26	729.3	22.0	13.5	4.5	2.8	"	nord-ouest	id.
27	733.7	17.2	8.4	5.0	"	"	ouest	id.
28	733.5	22.6	10.6	1.5	"	"	sud-est	id.
29	729.6	29.0	10.4	1.5	"	"	sud-est	id.
30	731.3	21.5	13.3	4.5	"	"	ouest	ib.
Totaux	21811.4	705.9	348.6	89.0	31.9			
Moyenne	727.05	23.53	11.62	2.97	1.06			

Résumé des Observations

Température maxima : 32° 1 le 9.
» minima : 3° le 17.
Moyenne des maxima : 23.53.
» minima : 11.62.
Moyenne générale : 17.77.
Pression moyenne à midi : 727.05,
Nébulosité moyenne : 2.97 sur 5.
Humidité moyenne : 56 %.
Pluie 31m 9 en 7 jours.
Les maxima de température ont été en général supérieurs à la normale ; à signaler unmaximum très élevé le 9. Hauteur de pluie trèsfaible. La moyenne des 40 dernières années est de 85m. Mois chaud et sec.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de juillet 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre		ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS		RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS
		Maxima	Minima				Direction	Intensité	
1	731.4	23.5	14.2	3.0	0.7	"	est	faible	
2	727.2	31.8	12.6	0.2	"	"	sud-est	fort	
3	723.7	33.8	13.9	0.2	"	"	nord	faible	
4	729.9	23.4	16.1	3.0	"	"	nord-ouest	faible	
5	726.4	32.5	15.5	4.0	0.6	"	sud-est	assez-fort	
6	732.0	22.8	15 0	4.5	"	"	nord-ouest	faible	
7	733.0	21.0	13.9	5.0	0.7	"	sud-ouest	assez-fort	
8	731.8	21.1	14.4	5.0	1.4	"	nord-ouest	assez-fort	
9	731.4	24.4	13.5	3.0	"	"	nord-ouest	faible	
10	731.9	27.9	16.8	1.5	"	"	sud	faible	
11	730.4	31.3	14.0	0.5	"	"	sud-est	assez-fort	
12	730.0	32.3	16.5	2.0	"	"	est	assez-fort	
13	731.6	33.2	16.5	1.5	0.8	"	est	faible	
14	731.9	32.7	17.5	2.9	7.6	"	sud-est	fort	
15	730.1	31.8	14.2	0.5	"	"	est	faible	
16	731.8	31.4	17.5	1.5	39.9	"	nord-ouest	assez-fort	
17	731.6	26.0	15.4	2.0	2.2	"	nord-ouest	id	
18	730.7	25.1	17.0	1.0	"	"	nord-ouest	id	
19	730.1	29.9	17.4	0.0	"	"	nord-ouest	id.	
20	730.0	28.7	15.2	0.0	"	"	nord-ouest	id.	
21	730.9	28.0	14.3	0.0	"	"	nord-ouest	assez-fort	
22	728.3	30.0	15.8	0.0	"	"	nord-ouest	id.	
23	729.6	28.9	14.6	1.0	"	"	nord-ouest	id.	
24	730.0	29.0	17.2	0.0	"	"	nord	faible	
25	730.1	30.5	17.9	0.0	"	"	nord	id	
26	728.0	35.3	19.9	0.0	"	"	sud-est	faible	
27	727.9	28.2	18.0	2.9	"	"	nord	faible	
28	730.6	25.9	17.0	3.0	6.4	"	nord-ouest	assez-fort	
29	730.3	26.7	17.9	5.0	0.2	"	nord-ouest	id.	
30	729.6	30.3	12.5	0.0	"	"	sud-est	assez-fort	
31	729.0	31.0	15.7	2.0	0.6	"	sud-est	id.	
Totaux	22.611.3	879.1	473.2	53.4	61.2				
Moyennes	**729.39**	**28.36**	**15.26**	**1.72**	**1.98**				

Température maxima : 35° 3 le 26.
» minima : 12° 6 le 2.
Moyenne des maxima : 28.36.
» minima : 15.26.
Moyenne générale : 21.81.
Pression moyenne à midi : 729.39.
Nébulosité moyenne : 1.72.
Humidité moyenne : 49 %
Pluie : 61m 2 en 11 jours.

Les moyennes de température dépassent la normale d'environ 4°. Le thermomètre est monté 14 fois au dessus de 30°, a lors qu'il n'atteint d'ordinaire cette température que 2 ou 3 jourspendant ce mois. La haut eur de pluie est normale, mais les deux tiers sont dus à un orage ; le mois a donc été très sec et très-chaud.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois d'août 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	727.2	33.0	14.9	0.9	"	"	sud-est	assez-fort
2	725.6	31.9	17.2	2.9	"	"	sud-est	id.
3	723.0	33.1	17.8	2.5	"	"	sud-est	faible
4	725.9	23.2	16.1	4.0	2.7	"	nord-ouest	assez fort
5	729.6	22.7	15.5	4.9	"	"	nord-ouest	faible
6	730.0	28.2	12.4	0.2	"	"	nord-est	id.
7	730.6	32.2	11.4	0.0	"	"	sud-est	id.
8	730.3	32.3	14.2	0.0	"	"	sud-est	id.
9	729.9	31.6	13.5	0.1	"	"	sud-est	fort
10	728.8	32.6	17.0	0.5	"	"	nord-ouest	faible
11	724.0	34.5	17.4	1.5	4.9	"	est	fort
12	724.0	26.8	17.0	3.5	"	"	est	faible
13	725.2	24.6	18.5	5.0	"	"	est	id.
14	724.5	29.4	16.6	0.5	"	"	nord-est	faible
15	725.0	20.8	13.8	4.8	10.4	"	nord-ouest	id.
16	730.0	18.3	13.2	5.0	"	"	ouest	id.
17	729.0	23.8	10.7	0.1	"	"	nord-est	id.
18	725.1	28.3	7.9	0.0	"	"	est	assez fort
19	722.9	32.5	11.9	0.5	"	"	sud-est	faible
20	726.6	23.4	16.3	5.0	0.1	"	est	id.
21	728.6	22.6	15.5	4.5	0.1	"	nord-ouest	fort
22	730.1	25.8	10.6	0.1	"	"	est	faible
23	725.1	32.2	9.7	1.5	"	"	sud-est	fort
24	722.1	32.8	16.9	3.0	1.8	"	sud-ouest	faible
25	727.0	24.3	14.1	2.0	"	"	sud	id.
26	724.0	31.5	12.3	1.0	"	"	nord-est	id.
27	724.8	29.5	13.7	2.5	1.4	"	nord-est	id.
28	726.9	24.2	13.8	3.0	"	"	sud-est	id.
29	724.9	18.5	14.2	5.0	33.4	"	ouest	id.
30	732.5	21.1	11.6	2.0	"	"	nord-ouest	fort
31	729.0	25.5	7.8	0.1	"	"	sud-est	id.
Totaux	22.532.2	852.2	432.6	64.2	55.8			
Moyennes	726.85	27.49	13.95	2.07	1.86			

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS

Température maxima : 34° 5 le 11.
» minima : 7° 8 le 31.
Moyenne des maxima : 27.49.
» minima : 13.95.
Moyenne générale : 20.72.
Pression moyenne à midi : 726.85.
Humidité moyenne : 49 %
Nébulosité 2.07 sur 5.
Pluie : 55m 8 en 8 jours.
Quantité sensiblement normale état hygrométrique et nébulosité faibles. Mois très chaud, lethermomètre est monté 12 fois au-dessus de 30°, alors qu'il n'a atteint en moyenne que 3 fois cette température pendant les 10 dernières années. Aussi la moyenne générale du mois, et celle des 3 mois d'été, (juin, juillet, août) est elle supérieure à la normale d'environ 2 degrés.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de septembre 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre — Maxima	Température à l'ombre — Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS — Direction	VENTS — Intensité
1	723.1	29.0	10.2	0.2	"	"	est	faible
2	726.8	25.3	13.8	3.0	"	"	ouest	fort
3	730.1	25.5	11.9	0.0	"	"	nord-ouest	faible
4	728.5	27.6	10.4	0.0	"	"	sud-est	fort
5	729.0	26.9	11.1	1.5	"	"	nord-est	id.
6	733.2	21.4	14.3	3.5	6.3	"	est	faible
7	728.9	26.5	10.9	3.0	"	"	sud-est	assez fort
8	729.0	25.3	14.7	2.5	0.2	"	est	faible
9	729.0	28.2	11.8	3.0	26.0	orage	est	fort
10	733.4	19.0	15.2	5.0	0.3	"	est	faible
11	730.2	22.3	14.4	4.0	"	"	nord	id.
12	728.9	23.5	14.7	2.0	"	"	nord-ouest	id.
13	727.8	24.1	11.5	0.5	"	"	nord-ouest	id.
14	728.5	24.2	11.3	1.5	"	"	nord-ouest	id.
15	730.5	22.0	10.1	1.0	"	"	nord-ouest	id.
16	729.9	22.8	10.7	0.0	"	"	nord-ouest	id.
17	730.3	21.8	8.5	0.1	"	"	nord-ouest	id.
18	729.0	22.9	6.3	0.1	"	"	sud-est	id.
19	728.5	24.5	5.4	0.0	"	"	sud-est	fort
20	727.0	24.1	8.4	3.0	"	"	nord-est	faible
21	726.6	24.0	11.0	0.5	"	"	sud-ouest	id.
22	724.2	19.8	9.2	4.5	"	"	nord-ouest	assez-fort
23	725.1	22.4	7.2	0.3	"	"	nord-ouest	id.
24	721.9	18.6	0.8	0.1	"	"	est	id.
25	720.9	20.3	5.5	4.0	"	"	sud-ouest	faible
26	720.1	21.7	12.5	4.0	"	"	est	id.
27	719.1	24.6	11.5	3.5	"	"	est	assez-fort
28	718.6	24.3	14.5	2.0	4.9	"	nord-est	fort
29	719.4	25.5	13.4	2.0	0.3	"	est	faible
30	723.0	22.0	11.8	2.5	"	"	nord-ouest	id.
Totaux	21.800.5	708.1	323.0	51.3	38.0			
Moyennes	726.83	23.60	10.77	1.91	1.27			

Résumé des Observations

Température maxima : 29° le 1er.
» minima : 0° 8 le 24.
Moyenne des maxima : 23.6.
» minima : 10.77.
Moyenne générale : 17.18.
Pression moyenne : 726.83.
Nébulosité 1.91
Humidité : 56 %
Pluie : 38m en 6 jours.

Mois ensoleillé, chaud et sec. La nébulosité est faible. Les moyennes de température ont été notablement supérieures à la normale. A signaler pourtant, un minimum très bas 0.8 le 24, le plus bas enregistré depuis bien longtemps. La hauteur de pluie est très-inférieure à la moyenne des 10 dernières années (80mm).

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois d'octobre 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	725.9	22.3	8.1	0.4	"	"	nord-ouest	assez-fort
2	727.7	24.2	7.3	0.4	"	"	nord-est	id.
3	726.3	16.5	9.3	5.0	0.6	"	sud-est	faible
4	727.0	23.4	7.7	1.0	"	"	nord-est	id.
5	729.8	18.7	8.3	5.0	4.5	"	nord-ouest	id.
6	734.0	18.2	10.9	4.5	2.8	"	nord-est	id.
7	733.1	22.7	9.8	1.0	"	"	sud-est	assez-fort
8	728.9	20.6	7.2	1.0	"	"	sud-est	faible
9	722.9	18.7	11.5	4.0	10.5	"	nord-est	assez-fort
10	728.1	16.4	10.8	3.0	"	"	nord-ouest	id.
11	726.8	19.5	9.6	1.0	"	"	nord-ouest	id.
12	726.1	18.2	11.6	3.0	"	"	nord-ouest	id
13	728.1	12.5	9.5	5.0	15.0	orage	nord-ouest	faible
14	731.8	13.1	5.0	4.0	"	"	nord-ouest	id.
15	729.0	12.3	6.5	5.0	42.5	"	nord-ouest	assez-fort
16	732.7	12.7	5.6	2.5	1.6	"	est	id.
17	725.9	14.8	3.2	0.0	"	"	sud-est	faible
18	732.0	17.3	5.8	1.0	"	"	sud-est	id.
19	729.2	19.8	8.3	1.0	"	"	sud-est	id.
20	732.0	20.7	9.0	3.0	"	"	ouest	id.
21	724.1	13.2	10.5	5.0	12.9	"	sud-est	id.
22	732.0	13.3	7.7	3.0	"	"	nord-ouest	id.
23	722.0	14.4	6.6	4.0	2.2	"	nord-ouest	assez-fort
24	725.2	13.2	7.8	1.0	"	"	est	faible
25	726.1	15.2	11.5	4.0	21.5	"	nord-ouest	id.
26	719.9	11.2	9.9	5.0	4.6	"	nord	id.
27	708.3	14.0	7.2	3.5	5.1	"	nord-ouest	fort
28	716.7	8.4	7.0	5.0	16.7	"	nord-ouest	assez-fort
29	726.9	13.4	6.8	3.0	"	"	nord-ouest	id.
30	724.3	13.6	2.7	0.5	"	"	nord-est	faible
31	720.0	10.5	6.8	5.0	5.5	"	nord-ouest	assez-fort
Totaux	22.511.9	5.030	249.5	89.8	146.0			
Moyennes	726.19	16.23	8.05	2.90	4.71			

Résumé des Observations

Température maxima : 24° 2 le 2.
« minima 2° 7 le 30.
Moyenne des maxima : 16° 23.
« minima : 8° 05.
Moyenne générale : 12.14
Pression moyenne à midi : 726.19
Humidité moyenne : 69 %
Nébulosité moyenne : 2.9
Pluie : 146m en 14 jours.

Mois sensiblement normal au point de vue de la température, moins ensoleillé que d'habitude. Hauteur de pluie considérable, double environ de la moyenne, n'a été dépassée que 2 fois pour ce mois depuis 42 ans en 1907 et en 1915.

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de novembre 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre		ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS		RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS
		Maxima	Minima				Direction	Intensité	
1	716.7	7.5	5.9	5.0	6.1	"	ouest	faible	Température maxima : 18° 7 le 16.
2	717.9	12.1	4.5	4.5	3.5	"	nul	nul	
3	721.0	11.1	7.5	5.0	"	"	nord-ouest	assez-fort	
4	719.8	13.6	2.2	1.5	"	"	nord-ouest	faible	« minima : -2 °8 le 11.
5	721.5	10.8	3.7	2.0	"	"	sud-est	id.	
6	716.5	9.9	2.2	3.5	"	"	nord-ouest	assez-fort	Moyenne des maxima : 10° 8.
7	711.9	8.0	6.5	5.0	8.5	"	nord-ouest	id.	
8	712.2	11.4	1.2	3.0	10.6	"	nord-ouest	id.	« minima : 4° 11.
9	721.4	5.5	4.0	5.0	3.5	"	nord-ouest	id.	
10	730.1	8.4	3.4	3.5	"	"	nord-ouest	id.	Moyenne générale : 7. 46
11	733.1	9.5	-2.8	0.1	"	"	nord	id.	
12	730.9	11.8	-1.3	0.3	"	"	sud-ouest	faible	Pression moyenne à midi : 725. 8
13	725.8	12.0	2.9	0.2	"	"	sud-ouest	id.	
14	728.2	12.5	5.5	3.0	"	"	nord-est	id.	Nébulosité moyenne : 3.3
15	723.8	11.5	1.9	4.0	0.5	"	nord-ouest	id.	
16	723.8	18.7	7.5	0.5	"	"	ouest	id.	Humidité moyenne : 72 °/₀
17	726.0	12.8	9.0	1.5	2.1	"	nord-ouest	très-fort	
18	730.8	14.9	7.9	3.0	"	"	nord-ouest	assez-fort	Pluie : 107mm en 13 jours.
19	726.0	14.1	6.8	3.0	"	"	nord-est	faible	
20	732.5	12.9	3.5	1.0	"	"	sud-est	id.	Mois plus chaud, plus humide et
21	733.0	15.7	2.2	3.5	"	"	sud-est	id	moins ensoleillé que d'habitude. Les
22	735.4	12.7	6.8	4.0	"	"	nord-ouest	assez-fort	
23	731.8	14.4	7.5	2.0	"	"	nord-ouest	id.	moyennes de température sont supé
24	729.4	8.1	4.9	5.0	15.5	"	nord-ouest	id.	
25	725.1	10.5	6.8	5.0	15.0	"	ouest	id.	rieures à la normale la hauteur de
26	724.1	12.3	9.6	5.0	19.1	"	nord	id	
27	727.3	8.5	7.2	5.0	15.5	"	nord	très-fort	pluie dépasse de beaucoup la mo-
28	730.0	7.3	1.0	5.0	6.0	neige	nord-ouest	assez-fort	
29	734.4	2.8	1.0	5.0	"	"	nord-ouest	id.	yenne qui calculée sur 41 années n'est
30	732.5	3.7	0.3	5.0	1.1	"	sud-est	faible	
Totaux	21.773.9	324.1	123.3	99.1	107.0				que 69mm.
Moyennes	725.80	10.80	4.11	3.30	3.57				

Digitized by Google

Saint-Gaudens [Altitude 405 m.]. — **Observations météorologiques du mois de décembre 1928**

DATES	Baromètre réduit à 0	Température à l'ombre Maxima	Température à l'ombre Minima	ÉTAT du Ciel	Pluie	Neige	VENTS Direction	VENTS Intensité
1	734.0	8.6	3.1	5.0	2.4	"	nord-ouest	fort
2	732.1	7.9	5.5	4.95	0.8	"	nord-ouest	id.
3	734.6	4.6	0.2	2.0	"	"	nord-est	faible
4	736.2	6.8	2.9	3.5	"	"	nord-est	id.
5	735.8	7.5	2.8	1.5	"	"	nord-est	id.
6	732.1	5.1	1.2	2.0	"	"	nord-est	id.
7	728.2	8.0	2.5	0.5	"	"	nord est	id.
8	721.8	4.4	2.4	4.8	"	"	nord-ouest	fort
9	721.7	4.3	0.6	5.0	"	"	ouest	faible
10	710.9	3.9	2.8	5.0	"	"	nord-est	id.
11	705.6	5.5	1.0	4.5	"	"	nord-est	id.
12	709.8	5.1	1.7	4.0	"	"	nord-ouest	id.
13	719.2	4.6	2.2	4.0	4.8	"	nord-est	id.
14	718.1	4.0	8.0	4.8	8.7	"	nord-est	id.
15	728.2	7.5	3.2	5.0	9.1	"	nord	id.
16	733.6	9.5	0.0	0.2	"	"	est	id.
17	731.5	7.5	1.6	5.0	"	"	nord-ouest	fort
18	735.9	5.0	3.7	1.0	5.0	"	nord-est	faible
19	734.8	4.6	2.9	2.0	"	"	ouest	id.
20	731.5	3.7	2.2	4.0	"	"	nord-est	id.
21	726.2	3.2	1.0	5.0	2.5	"	nord-est	id.
22	735.0	3.5	0.9	5.0	"	"	nord-ouest	id.
23	735.8	8.0	0.4	4.8	2.3	"	ouest	fort
24	735.6	8.0	4.0	3.5	"	"	nord-ouest	faible
25	735.1	11.4	1.0	3.0	"	"	ouest	id.
26	737.0	12.3	1.6	1.5	"	"	est	id.
27	735.0	11.5	4.6	0.5	"	"	nord	id.
28	729.1	11.4	1.0	2.5	"	"	ouest	assez fort
29	727.2	12.0	4.5	3.5	8.9	"	nord-ouest	id.
30	716.5	10.0	1.8	4.5	10.2	"	nord-ouest	fort
31	710.9	5.4	1.9	5.0	4.4	"	nord-ouest	faible
Totaux	22.559.0	216.8	39.0	2.371	59.1			
Moyennes	727.71	7.0	1.16	3.47	1.91			

Résumé des Observations

Température maxima ; 12° 3 le 26.
« minima : -2 °9 le 19.
Moyenne des maxima : 7°
« minima : 1° 26.
Moyenne générale : 4° 13.
Pression moyenne à midi : 727. 71
Nébulosité moyenne : 3. 47
Humidité moyenne : 76 °/o
Pluie : 59mm en 11 jours.
Quantité un peu inférieure à la moyenne (67mm).
Les écarts de température ont été en généralassez faibles ; les minima moins bas et les maxima moins élevés que d'habitude aussi les moyennes sont normales.

Digitized by Google

RESUME

DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES PENDANT L'ANNÉE 1928

Pression atmosphérique : La moyenne de la pression mesurée à midi a été de 726mm 39 ; elle est inférieure de 2mm 50, à la moyenne des 8 dernières années qui est de 728mm 89 :

Pression maxima de l'année : 744mm 9, le 7 février par vent N.-O.
» minima » : 704mm 85 le 11 décembre par vent N. E.

Pression moyenne des 4 dernières années : 1924 1925 1926 1927
727,7 727,43 729.98 729,11

Température : Maxima de l'année : 35° 3, le 26 juillet par vent du S. E.

Minima — —4,9 le 29 janvier par vent du N.

Moyenne de l'année : 11° 83, supérieure de 1° à la moyenne des 7 dernières qui est de 10° 83.

Moyenne des 4 dernières années : 1924 1925 1926 1927
10,93 10,11 11,14 10,66

Le thermomètre est descendu 27 fois au dessous de 0 ; en janvier 11 fois ; en février 5 ; en mars 2 ; en novembre 2 ; en décembre 7.

Il est monté 61 fois au dessus de 25° ; en juin 10 ; en juillet 24 ; en août 19 ; en septembre 8 ; au-dessus de 30°, 27 fois, 1 en juin, 14 en juillet et 12 en août, alors que la moyenne est 16 fois.

La moyenne des 3 mois d'hiver (déc, janv, fév.) a été de 5° 21.
— printemps (mars, avril, mai) — 9° 69.
— d'été (juin, juillet, août) — 20° 08.
— d'automne (sept, oct, nov.) — 12° 26.

L'hiver, l'été, l'automne ont été plus chauds que d'habitude.

Les mois les plus froids ont été ceux de janvier et de décembre, les plus chauds ceux de juillet et d'août.

La journée la plus froide a été celle du 18 décembre, (moyenne —3°) ; la plus chaude celle du 11 août (moyenne 25° 95).

La plus faible variation diurne a été observée le 25 mars où le thermomètre est monté de 5° 2 à 6° 2 ; la plus forte le 23 août où il est passé de 9° 7 à 33° 2.

Digitized by Google

Pluie : Il est tombé 959mm 3 d'eau, soit 959 litres par mètre carré ; cette quantité dépasse de 115mm la moyenne des 41 dernières années (838mm). Le nombre de jours de pluie (139) est inférieur à la moyenne.

Hauteur et nombre de jours de pluie pendant les années précédentes :

1924	1925	1926	1927
711mm et 146 j.	728mm et 149 j.	760mm 6 et 128 j.	1118mm et 170 j.

Les mois de mars, avril, octobre, novembre, ont été pluvieux : ceux de février et de juin particulièrement secs.

Il a neigé faiblement 4 fois ; 2 fois en janvier ; 1 en novembre 1 en décembre. Etat hygrométrique moyen un peu faible.

Nébulosité normale : 2,79 contre 2,76 en 24 ; 2,86 en 25 ; 2,66 en 26, et 3,08 en 27.

Mois les plus ensoleillés : février, juillet, septembre.

» moins » : mars, avril, novembre, décembre.

Jours pluvieux 49 ; couverts ou très-nuageux 90 ; nuageux 56 ; assez-beau 45 ; beau 51 ; très-beau 73.

Vents. Le vent qui a soufflé le plus fréquemment est comme toujours celui du N. O (112 j.), puis celui du S. E. (65) ; du N. (43), de l'E. (51) ; de l'O. (32), du N. E, (14), du S. (9), du S. O. (10).

Au point de vue de l'intensité du vent, il y a lieu de remarquer qu'elle n'a été forte que 46 jours environ dans toute l'année.

Orages. Il y a eu en 28, un assez grand nombre d'orages, en tout 18, 2 en mars, 2 en avril, 4 en juin, 3 en juillet, 4 en août, 1 en septembre et 2 en octobre.

En résumé, 1928 peut être considérée comme une année un peu pluvieuse, et chaude, été très-chaud, hiver et automne chauds.

Digitized by Google

Digitized by Google

DO NOT CIRCULATE

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 9473

Digitized by Google